

# REPUBLIQUE DU RWANDA



**MINISTRE DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE**  
***SERVICE NATIONAL DE RECENSEMENT***  
B.P. 6139 KIGALI ; Tél. : +250-519562/64/66 - 514931/519258  
Fax : +250-519114 ; E-mail : [snr@rwanda1.com](mailto:snr@rwanda1.com)

**3<sup>ème</sup> RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE  
L'HABITAT DU RWANDA AU 15 AOUT 2002**

***ANALYSE DES RESULTATS***

**MIGRATIONS**

**Kigali, Février 2005**

*Ce thème a été analysé par :*

*RUTAYISIRE Pierre Claver,  
Démographe,*

*Le Rapport a été revu et corrigé par :*

*Dr. LAMLENN B. Samson ,  
Démographe,  
Expert International en Recensements*

*Sous encadrement de :*

*MUDUBU Léon,  
Démographe,  
Chercheur associé à l'IFORD, Yaoundé*

## **AVANT-PROPOS**

Le thème « Migrations » est un des 16 sujets analysés dans le cadre des travaux du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Rwanda. L'importance de ce thème est à la mesure des moyens, surtout humains, mis en œuvre pour en circonscrire les contours et pour en dégager tous les indicateurs susceptibles de décrire correctement la situation de la population du Rwanda de 2002.

En plus des efforts personnels de l'analyste, sous encadrement d'un expert faisant autorité dans le domaine, qui, pendant plus de 8 mois, a scruté toutes les données du Recensement pour en tirer les résultats présentés dans cette étude, il a fallu organiser pas moins de trois ateliers d'explication, d'harmonisation des méthodes d'approche et de finalisation du rapport au regard du fond et de la forme de présentation.

De multiples visites, de la part des analystes, auprès du Service National de Recensement, spécialement à la Section Informatique, ont été également nécessaires pour certaines mises au point techniques impliquant l'utilisation de logiciels d'appoint.

La matérialisation de ce travail est également l'œuvre d'autres intervenants, Cadres du Service National de Recensement ou contractuels extérieurs, dont il serait, au demeurant, inapproprié d'établir la liste, au risque d'en oublier.

Qu'ils trouvent simplement tous ici l'expression de notre profonde gratitude.

**La Coordination Nationale  
du 3<sup>ème</sup> Recensement Général  
de la Population et de l'Habitat.**

## TABLE DES MATIERES

<b>Avant-propos</b> .....	<b>i</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>ii</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>v</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>vii</b>
<b>Liste des cartes</b> .....	<b>vii</b>
<b>Liste des annexes</b> .....	<b>vii</b>
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>ix</b>
<b>Synthèse des principaux résultats</b> .....	<b>x</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : Contexte de l'étude</b> .....	<b>3</b>
1.1. Contexte historique .....	3
1.1.1. Migrations économiques volontaires .....	4
1.1.2. Migrations politiques forcées .....	5
1.2. Contexte économique .....	5
1.2.1. Les Paysannats .....	6
1.2.2. Les Villages pilotes .....	6
1.2.3. Les Imidugudu .....	7
1.2.4. La Croissance des villes .....	7
<b>Chapitre 2 . Aspects Méthodologiques</b> .....	<b>8</b>
2.1. Définitions des variables et concepts .....	8
2.1.1. Lieu de naissance .....	8
2.1.2. Résidence antérieure .....	8
2.1.3. Durée de résidence .....	8
2.1.4. Le milieu urbain et milieu rural .....	8
2.1.5. Un migrant .....	9
2.1.6. Un non-migrant .....	9
2.2. Evaluation de la qualité des données .....	9
2.2.1. Notion de district .....	9
2.2.2. La durée de résidence .....	9

2.2.3. Proportion des non-déclarés .....	10
2.2.4. Problèmes liés à la cartographie .....	10
<b>Chapitre 3 . Le Statut migratoire de la population .....</b>	<b>11</b>
3.1. Volume de la population selon le statut migratoire (Migration durée de vie) .....	11
3.2. Volume de la population selon le statut migratoire (Dernière migration) .....	15
<b>Chapitre 4 . Caractéristiques de la population migrante         et non- migrante .....</b>	<b>20</b>
4.1. Caractéristiques de la population migrante .....	20
4.1.1. Répartition de la population par grands groupes d'âges et sexe selon le milieu de résidence .....	20
4.1.2. Pyramide des âges des migrants selon le milieu de résidence .....	21
4.1.3. Age moyen et Age médian des migrants selon le milieu de résidence .....	26
4.1.4. Rapport de masculinité des migrants selon le milieu de résidence.....	27
4.2. Caractéristiques de la population non-migrante .....	27
4.2.1. Répartition de la population par grands groupes d'âges et sexe selon le milieu de résidence .....	27
4.2.2. Pyramide des âges des non-migrants selon le milieu de résidence .....	29
4.2.3. Age moyen et Age médian des migrants selon le milieu de résidence .....	33
4.2.4. Rapport de masculinité de la population non-migrante selon le milieu de résidence.....	34
4.3. Durée de résidence .....	35
<b>Chapitre 5 . Mesure de la migration interne .....</b>	<b>37</b>
5.1. Volume de migrants internes et des immigrants internationaux.....	37
5.2. Origine des migrants.....	38

5.2.1. Origine des migrants durée de vie .....	38
5.2.2. L'origine des migrants récents .....	40
5.3. Destination des Migrants.....	42
5.3.1. Destination des migrants durée de Vie.....	42
5.3.2. Destination des migrants récents .....	44
5.3.3. Bilan migratoire .....	45
5.3.4. Indice d'efficacité migratoire .....	46
<b>Chapitre 6 . Migration destination de la Ville de Kigali .....</b>	<b>49</b>
6.1. Poids des migrants .....	49
6.2. Provenance des immigrants de la Ville de Kigali .....	49
6.3. Caractéristiques des immigrants de la Ville Kigali.....	52
<b>Chapitre 7 . La Population née ou ayant résidée à l'étranger .....</b>	<b>56</b>
7.1. Poids des immigrants internationaux .....	56
7.2. Caractéristiques des immigrants internationaux .....	57
<b>Conclusions et recommandations .....</b>	<b>62</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>64</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>65</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Répartition de la population résidante par entité administrative selon le sexe et le statut migratoire (migration durée de vie) .....	11
Tableau 3.2 : Proportion de migrants et de non-migrants par entité administrative selon le sexe .....	12
Tableau 3.3 : Proportion de migrants et de non-migrants par entité administrative selon le milieu de résidence .....	13
Tableau 3.4 : Proportion de migrants (et non-migrants) de chaque entité administrative, par rapport à la population migrante (et non-migrante) totale .....	15
Tableau 3.5 : Répartition de la population résidante par entité administrative, selon le sexe et le statut migratoire .....	16
Tableau 3.6 : Proportion de migrants et de non-migrants par entité administrative selon le sexe.....	16
Tableau 3.7 : Proportion de migrants et de non-migrants par entité administrative, selon le milieu de résidence.....	17
Tableau 3.8 : Proportion de migrants de chaque entité administrative par rapport à la population migrante totale .....	18
Tableau 4.1 : Population migrante par grands groupes d'âges et par sexe, selon le milieu de résidence .....	20
Tableau 4.2 : Population migrante urbaine par tranche d'âge, selon le sexe .....	22
Tableau 4.3 : Population migrante rurale par tranche d'âge selon le sexe .....	24
Tableau 4.4 : Indicateurs de structure des migrants, selon le lieu de résidence et le sexe .....	26
Tableau 4.5 : Rapport de Masculinité des migrants par province selon le Milieu de Résidence...27	
Tableau 4.6 : Population non-migrante par grand groupe d'âge et par sexe selon le milieu de résidence .....	28
Tableau 4.7 : Population non-migrante urbaine par tranche d'âge selon le sexe .....	29
Tableau 4.8 : Population non-migrante rurale par tranche d'âge selon le sexe .....	31
Tableau 4.9 : Indicateurs de structure des non-migrants selon le lieu de résidence et le sexe ....	33
Tableau 4.10: Rapport de Masculinité des non-migrants par province/ville selon le Milieu de Résidence .....	34
Tableau 4.11: Répartition de la population migrante par entité administrative selon la durée de résidence dans le lieu actuel (Migration durée de vie) .....	36
Tableau 5.1 : Répartition proportionnelle des migrants internes et des immigrants internationaux et effectifs des migrants par Province de résidence selon le Type de Migration ...	37
Tableau 5.2 : Provinces de Provenance prioritaire (Migration durée de Vie) .....	39
Tableau 5.3 : Provinces de Provenance prioritaire (Dernière Migration) .....	41

Tableau 5.4 : Destination des natifs de chaque province/pays ayant migré selon la province /ville de résidence actuelle .....	42
Tableau 5.5 : Destination des Migrants récents par Province/Pays de résidence antérieure selon la Province de destination .....	44
Tableau 5.6 : Le solde migratoire par Entité administrative (Migration durée de vie) .....	45
Tableau 5.7 : Le solde migratoire par entité administrative (Dernière migration) .....	46
Tableau 5.8 : Indice d'efficacité des migrations (Migration durée de vie) .....	46
Tableau 5.9 : Indice d'efficacité des migrations (Dernière migration) .....	48
Tableau 6.1 : Répartition des immigrants de la ville de Kigali, selon leur provenance (Migration durée de vie) .....	50
Tableau 6.2 : Répartition des immigrants de la ville de Kigali selon leur provenance (Dernière migration).....	50
Tableau 6.3 : Rapports de masculinité des immigrants de la ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure selon les groupes d'âges décennaux .....	52
Tableau 6.4 : Répartition des immigrants de la ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure selon les caractéristiques de tendance centrale et le sexe .....	53
Tableau 6.5 : Répartition des immigrants de la ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure et le sexe, selon le niveau d'instruction .....	54
Tableau 6.6 : Rapport de masculinité des immigrants de la ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure, selon le statut dans l'activité .....	54
Tableau 6.7 : Rapport de masculinité des immigrants de la ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure, selon le statut dans l'emploi .....	55
Tableau 7.1 : Répartition de la population née à l'étranger, selon le lieu de résidence au moment du recensement (Migration durée de vie) .....	56
Tableau 7.2 : Proportions de la population ayant résidé à l'étranger (Dernière migration) .....	57
Tableau 7.3 : Proportions de la population née à l'étranger par pays de naissance et selon les groupes d'âges décennaux .....	58
Tableau 7.4 : Proportions de la population ayant résidé à l'étranger par pays de naissance selon les groupes d'âges décennaux .....	59
Tableau 7.5 : Proportions de la population née à l'étranger par pays de naissance, selon la durée de résidence dans le milieu actuel .....	60
Tableau 7.6 : Proportions de la population ayant résidé à l'étranger par pays de naissance selon la durée de résidence dans le milieu actuel .....	61



## LISTE DES FIGURES

Figure 4.1	: Pyramide d'âges des migrants en milieu urbain .....	23
Figure 4.2	: Proportions des migrants par rapport à la population résidente en milieu urbain par âge .....	24
Figure 4.3	: Pyramide d'âges des migrants en milieu rural .....	25
Figure 4.4	: Proportions des migrants par rapport à la population résidente en milieu rural par âge .....	26
Figure 4.5	: Pyramides des âges des non-migrants en milieu urbain.....	30
Figure 4.6	: Proportion des non-migrants par rapport à la population résidente en milieu urbain par âge selon le sexe .....	30
Figure 4.7	: Pyramides des âges des non-migrants en milieu rural .....	32
Figure 4.8	: Proportion des non-migrants par rapport à la population résidente en milieu rural par âge selon le sexe .....	32
Figure 4.9	: Rapports de masculinité de la population migrante par âge selon le milieu de résidence .....	33
Figure 4.10	: Rapport de masculinité par âge selon le statut migratoire en milieu urbain .....	34
Figure 4.11	: Rapport de masculinité par âge selon le statut migratoire en milieu rural.....	35

## LISTE DES CARTES

Carte 5.1	: Indice d'efficacité des migrations (Migration durée de vie).....	47
Carte 6.1	: Répartition des immigrants de la Ville de Kigali selon leur provenance.....	51

## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A.01	: Répartition de la population résidente par sexe et le lieu de naissance Selon la province de résidence au moment du recensement (Migration durée de vie) .....	65
Tableau A.02	: Répartition de la population résidente par sexe et le lieu de résidence antérieure, selon la province de résidence au moment du recensement (Migration récente) .....	66
Tableau A.03	: Répartition de la population résidente par sexe et l'entité administrative, selon le milieu de résidence et le statut migratoire (Migration durée de vie) .....	67
Tableau A.04	: Répartition de la population résidente par sexe et l'entité administrative, selon le milieu de résidence et le statut migratoire (Migration récente) .....	68

Tableau A.05 : Répartition de la population résidante par sexe et groupes d'âges, selon le milieu de résidence et le statut migratoire (Migration récente) .....	69
Tableau A06 : Répartition de la population résidante par sexe et les groupes d'âges, selon le milieu de résidence et le statut migratoire (Migration récente) .....	70
Tableau A07 : Répartition de la population migrante par sexe et l'entité administrative, selon la durée de résidence dans le lieu actuel(Migration durée de vie) .....	71
Tableau A08 : Répartition de la population migrante par sexe et l'entité administrative, selon la durée de résidence dans le lieu actuel (Migration récente) .....	72
Tableau A09 : Répartition de la population migrante par sexe et le lieu de naissance, selon les groupes d'âges décennaux (Migration durée de vie) .....	73
Tableau A10 : Répartition de la population migrante par sexe et le lieu de résidence antérieure, selon les groupes d'âges décennaux (Migration récente) .....	74
Tableau A11 : Répartition de la population née à l'étranger par sexe et pays de naissance, selon les groupes d'âges décennaux .....	75
Tableau A12 : Répartition de la population ayant résidé à l'étranger par dernier pays de résidence selon les groupes d'âges décennaux .....	76
Tableau A13 : Répartition de la population née à l'étranger par sexe et le pays de naissance, selon la durée de résidence dans le lieu actuel .....	77
Tableau A14 : Répartition de la population ayant résidé à l'étranger par dernier pays de résidence, selon la durée de séjour au Rwanda .....	78

## SIGLES ET ABREVIATIONS

- B.G.M** : Bugesera-Gisaka-Migongo
- GECAMINES** : Générale des Carrières et des Mines
- I E M** : Indice d'efficacité des migrations
- M.I.B** : Mission d'Immigration des Banyarwanda
- RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- U.M.H.K** : Union Minière du Haut Katanga

## SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Une majorité de la population du Rwanda est sédentaire étant donné qu'à peine 20% de la population du pays a déclaré avoir changé son lieu de naissance (migrants durée de vie) et 21% ont déclaré avoir résidé ailleurs (migrants récents). Les provinces ayant reçu la plus forte proportion des migrants durée de vie sont la Ville de Kigali et la Province d'Umutara. Et deux unités administratives sont parmi celle ayant aussi reçu la plus forte proportion des migrants récents en plus de la Province de Kibungo.

Dans l'ensemble, la population migrante constitue plus de 47% de la population des villes au Rwanda alors qu'en milieu rural, elle ne constitue que 14% de la population. C'est dans les tranches d'âge d'activité économique (15-64 ans) qu'on rencontre la plus forte proportion de la population migrante. En général, les hommes migrants sont plus nombreux que les femmes surtout aux tranches d'âge d'activité économique surtout en milieu urbain. Par contre en milieu rural, il y a proportionnellement plus de femmes migrantes que d'hommes. Cela s'explique par le fait qu'il y a d'échanges des femmes entre unités administratives pour le mariage et pour la recherche des terres cultivables alors que les hommes se dirigent vers les villes à la recherche du travail et de la formation.

La migration enregistrée au Rwanda lors du 2<sup>e</sup> RGPH est largement récente - 45% ont migré depuis moins de 5 ans et 33% depuis 5-9 ans. L'installation de la population migrante est beaucoup plus récente dans les unités administratives ayant reçu une forte proportion des migrants (Ville de Kigali et Provinces d'Umutara et de Kibungo), que dans les autres.

Une majorité des migrants durée de vie est constituée par les migrants internes (ceux nés dans les autres districts du pays) sauf dans les Provinces de Gisenyi et de Kibuye où plus de 60% des migrants ont déclaré avoir été né à l'étranger. Par contre, presque 45% des migrants récents ont déclaré avoir séjourné dernièrement dans un pays étranger. Il s'agit de plus d'un tiers des migrants des provinces de Gisenyi et de Kibuye et de plus de la moitié de ceux des Provinces de Kibungo, d'Umutara et de Butare.

L'analyse des origines et de la destination des migrants démontre que les Provinces envoient leurs natifs essentiellement dans les provinces limitrophes sauf dans le cas des installations planifiées des populations. Aussi, les provinces reçoivent des migrants en provenance des provinces ou des pays limitrophes. Le bilan migratoire qui est dressé après cette analyse une solde migratoire négative pour toutes les provinces sauf dans la Ville de Kigali et dans les Provinces de Kibungo et d'Umutara pour les deux sexes, quel que soit le type de migration considéré.

La ville de Kigali, qui constitue presque 44% de l'ensemble de la population urbaine du pays et qui a évolué au rythme annuel de 9% au cours de la dernière période intercensitaire doit sa croissance à l'immigration. En effet, 57% de ces

résidents sont nés dans d'autres Provinces ou à l'étranger et 36% ont déclaré avoir résidé en dehors de cette ville antérieurement. Quel que soit le lieu de provenance, les migrants de la Ville de Kigali sont constitués essentiellement des hommes en âge de travailler. Les personnes qui y immigrent ont en majorité atteint au moins le niveau primaire de la formation scolaire et plus d'un quart des migrants de sexe masculin ont atteint le niveau secondaire. Ils participent plus à l'activité économique que les non migrants.

Dans l'ensemble, les migrants internationaux durée de vie, ne constituent que 4,6% de la population du pays alors que les migrants internationaux récents en constituent seulement 2,1%. En général, c'est dans les provinces frontalières qu'on rencontre la plus forte proportion des migrants internationaux au sein de la population résidente. La population née à l'étranger est beaucoup plus jeune que celle y ayant séjourné seulement. Quel que soit le type de migration internationale, plus de 9 migrants sur 10 se sont installés dans leur lieux de résidence actuel pendant moins de 10 ans – donc après les événement des années 90.

## INTRODUCTION GENERALE

Le thème « migrations » constitue une partie intégrante des phénomènes du mouvement de la population (naissances et décès.). Historiquement, du point de vue de la recherche démographique, ce sujet n'a pourtant pas bénéficié de la même attention que celle accordée à la collecte et à l'analyse des données sur la fécondité et la mortalité. Bien que certains chercheurs<sup>1</sup> n'hésitent pas à parler de l'existence des données « inférieures », des techniques « variables » et « molles », la collecte et l'analyse des données sur le thème migration présente dans certains cas des avantages sur les plans économiques, politiques et scientifiques.

Sur le plan politico-économique, les pouvoirs publics y recourent dans le souci de mieux prévoir l'exode rural (du moins pour les pays où les déplacements des populations sont importants), la croissance urbaine, l'attraction de certaines régions, l'afflux d'étrangers ou des mouvements massifs de la population dus aux événements politiques, aux crises économiques et naturelles et mêmes aux besoins de loisirs.

Sur le plan scientifique, ce thème a fait l'objet, pour ce qui concerne l'Afrique, un nombre impressionnant d'études qui ont abordé le problème sous plusieurs angles (empirique, théorique et politique) mais qui n'ont pas abouti à un consensus sur les approches théoriques du départ.

D'après Rolland Pressat<sup>2</sup>, l'analyse ou la définition des migrations dépend, non seulement de l'espace géographique considéré, mais aussi du temps ou période de résidence dans un lieu considéré. Mais les causes de ces mouvements de la population sont de divers ordres en commençant par les facteurs démographiques comme une forte fécondité, la disponibilité des terres, la possibilité de gagner financièrement plus ailleurs, la meilleure éducation, le mariage des femmes, le régime foncier non favorable, etc.

Les recensements n'analysent que de façon partielle le phénomène des migrations. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). Les deux premiers recensements de 1978 et de 1991, ont abordé le phénomène par ce que les concepteurs ont appelé « le statut de résidence », ce qui a permis une classification en résidents absents, résidents présents et en visiteur. Ensuite, les migrations ont été considérées en rapport avec le lieu de naissance des personnes recensées, dans les différentes préfectures.

Avec le RGPH 2002, le thème migration fut introduit avec pour objectif global, l'étude de la dynamique de la population et, plus spécifiquement, l'identification de la population résidante selon le statut migratoire ainsi que leurs caractéristiques socio-démographiques, l'analyse de l'immigration internationale, l'identification des

---

<sup>1</sup> John O.OUCHO et William T.S. GOULD, *Migration interne, urbanisation et répartition de la population*, in Changements Démographiques en Afrique Subsaharienne, éd. Karen A. FOOTE et al., Documents de l'INED, Cahiers n°135, PUF, 1996

<sup>2</sup> Pressat, R., *Démographie Statistique*, Le sociologue, P.U.F, 1980, pp194

zones d'émigration et d'immigration dans le pays et, plus particulièrement, dans la ville de Kigali et enfin la durée de résidence.

Ce volume consacré aux migrations comporte sept chapitres.

Le premier chapitre traite le contexte du point de vue historique et économique et la justification de l'étude.

Le second chapitre traite l'approche méthodologique de l'analyse migratoire.

Enfin, les cinq derniers chapitres sont consacrés au traitement proprement dit des données qui permet d'en dégager des conclusions et recommandations sur la situation du pays en ce qui concerne les flux migratoires.

## Chapitre 1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Lors du troisième recensement du Rwanda en août 2002, la migration a été saisie à travers la collecte des données sur le lieu de résidence au moment de la collecte, le lieu de naissance, le lieu de résidence antérieure, le durée de résidence (pour ceux ayant déclaré avoir résidé ailleurs ou être né ailleurs) et la nationalité. Le croisement de ces différentes variables nous permet de cerner les échanges migratoires entre les différentes unités administratives du pays depuis naissance (migration durée de vie) et au cours des dernières années (migration récente ou dernière migration). Il est aussi possible de se faire une idée de l'ampleur de l'immigration internationale en fonction des personnes ayant résidé ou qui sont nées dans d'autres pays que le Rwanda.

Les données sur la nationalité permettent d'une manière indirecte de saisir l'ampleur d'accueil des étrangers dans le pays. La durée de leurs séjour donne une idée de l'ampleur de ces échanges internationales.

La population rwandaise n'est pas traditionnellement très mobile. Cela s'explique par son mode de vie traditionnel le plus commun, à savoir une agriculture intensive à la limite du jardinage, associée à un élevage sédentaire de gros et de petit bétail. Cet aspect distingue le Rwanda de beaucoup d'autres pays africains dans lesquels ces deux activités sont souvent pratiquées par des communautés différentes, et généralement d'une façon extensive. Nous citerons, à titre d'exemples, les communautés d'éleveurs du Tchad, du Kenya ou de la Tanzanie voisine, qui nomadisent sur de vastes zones de parcours d'une part et, d'autre part, les populations d'agriculteurs d'Afrique Australe qui pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis (le chitéméné de la Zambie)<sup>3</sup>.

Les fortes densités du Rwanda, les plus élevées d'Afrique, ne permettent pas d'autres modes de vie. Il n'existe pas de zones de parcours pour le gros bétail comme on en trouve dans les pays d'Afrique Orientale ou Occidentale, ni de forêts à défricher pour les agriculteurs comme s'y prêtent les vastes étendues des pays d'Afrique Centrale ou Australe. Le paysage rwandais est complètement humanisé, et aucun pouce de terrain inculte ne se prête à une éventuelle mise en valeur. Ceci peut expliquer l'importance des flux migratoires vers les centres urbains (exode rural) par rapport aux migrations « *rural-rural* » comme disent les géographes américains.

### 1.1. Contexte historique

L'histoire rwandaise ancienne ne parle pas de mouvements migratoires importants en provenance du Rwanda vers les contrées voisines, ni d'arrivées massives de populations étrangères pour s'installer au Rwanda. Les expéditions guerrières de conquêtes menées par les rois rwandais vers les royaumes voisins (Bushi, Bunyoro, Buganda, Burundi, Karagwe, etc...) ne semblent pas avoir conduit à d'importants mouvements de populations de façon durable.

---

<sup>3</sup> P.GOUROU, *Les pays tropicaux*



Certes, les combattants pouvaient revenir avec des prisonniers, et surtout des femmes étrangères, mais le mouvement demeure assez marginal pour avoir une importance démographique quelconque. On dit ainsi que tel ou tel rwandais descendrait de lointains ancêtres venus de l'un ou l'autre des pays voisins, mais compte tenu du manque de documentation écrite sur ces mouvements, cela demeure difficile à prouver.

### 1.1.1. Migrations économiques volontaires

Les migrations transfrontalières les plus importantes datent du 20<sup>ème</sup> siècle. D'une part, avec la colonisation du Congo, les Belges éprouvèrent un important besoin de main-d'œuvre pour mettre en valeur ce vaste territoire très riche mais sous-peuplé. Le Ruanda-Urundi fut dès lors considéré comme un réservoir de main-d'œuvre pour les mines du Katanga et les plantations théicoles et caféicoles du Kivu. D'autre part, l'administration coloniale belge a introduit l'impôt de capitation, et de nombreux Rwandais partaient chaque année vers l'Uganda pour gagner de l'argent comme ouvriers agricoles dans les plantations de canne à sucre, les champs de bananiers de riches Baganda ou les plantations de sisal du Tanganyika (Tanzanie actuelle). Certains de ces ouvriers agricoles se sont installés définitivement dans ces pays où les tracasseries policières étaient moins fortes qu'en Afrique belge. C'est ainsi, par exemple, qu'on trouve au Kenya des descendants de travailleurs agricoles rwandais émigrés dans les années quarante pour travailler dans les plantations de thé des colons anglais.

Par ailleurs, comme dit plus haut, le souci de mettre en valeur le Congo a conduit les Belges à initier et à soutenir un déplacement massif de rwandais vers le territoire de Masisi au Nord de la province du Kivu, à partir de 1936. En 1937, 37 000 hectares de terres fertiles dans le Gishari furent ouverts à la colonisation rwandaise<sup>4</sup>. Les migrations officielles prirent fin en 1947. La région comptait alors 25 000 rwandais. En 1959, la région comptait 50 000 rwandais en raison de la croissance naturelle et des mouvements de population non contrôlés.

Une deuxième zone d'installation fut ouverte en 1949 à Mokoto (Ouest de Gishari) Les émigrants y étaient dirigés par la M.I.B (Mission d'Immigration des Banyarwanda) qui accordait cinq hectares de terres cultivables à chaque famille. De 1949 à 1958, 23 000 familles rwandaises s'installèrent à Mokoto. A la veille de l'indépendance on comptait environ 150 000 migrants rwandais au Nord-Kivu<sup>5</sup>. Cette excellente région d'élevage, qui faisait partie du Rwanda avant la Conférence de Berlin et les autres conventions et traités passés entre les Européens, accueillit durablement des milliers de familles rwandaises.

Quelques Rwandais et leurs familles étaient envoyés travailler dans les mines du Congo et en particulier au Katanga. En 1959, 26 000 ouvriers du Ruanda-Urundi travaillaient dans les mines congolaises dont 18 000 originaires du Rwanda. La plupart travaillaient dans l'U.M.H.K (Union Minière du Haut Katanga) qui deviendra

---

<sup>4</sup> SIRVEN, P., p.183

<sup>5</sup> SIRVEN, P., p.183

devenue la GECAMINES (Générale des Carrières et Mines) après l'indépendance.

Certains d'entre eux sont rentrés au Rwanda à l'expiration de leurs contrats, d'autres se sont durablement installés au Congo jusqu'à ce jour.

### 1.1.2. Migrations politiques forcées

Les mouvements migratoires les plus importants au 20<sup>ème</sup> siècle sont observables après 1959, date qui marque le début d'une série d'événements politiques, à l'origine d'un véritable exode d'une partie de la population rwandaise. D'une part, des camps de personnes déplacées ont été durablement installés dans certaines régions du pays, pour recevoir les Tutsi devenus indésirables dans leur région d'origine. Ces camps sont Nyamata dans Kigali Ngari et Rukumberi dans l'ex-commune Sake, province de Kibungo. D'autre part, des dizaines de milliers de personnes ont franchi les frontières pour chercher refuge dans les quatre pays limitrophes, et même parfois vers des pays plus éloignés. Le mouvement n'a pas cessé depuis cette date jusqu'en 1973, date du coup d'état militaire du général-major Juvénal Habyarimana.

La guerre d'octobre 1990 – 1994 a également provoqué d'importants mouvements de population à l'intérieur du pays, surtout la population originaire de la préfecture de Byumba, principal théâtre d'affrontement entre l'armée régulière et les rebelles du FPR-Inkotanyi (Front Patriotique Rwandais). La victoire du FPR sur les FAR (Forces Armées Rwandaises) et les milices génocidaires Interahamwe en juillet 1994 a permis le retour massif des réfugiés de 1959, au moment où près de deux millions de Rwandais franchissaient toutes les frontières avec les pays limitrophes pour y chercher refuge. Ce fut le plus rapide et le plus important déplacement de populations de l'histoire africaine contemporaine. Deux ans plus tard, à partir du 15 novembre 1996 s'amorce un mouvement de retour dans le pays, aussi rapide que celui du départ. On estime à 793115 le nombre des anciens réfugiés rwandais rentrés au Rwanda de 1994 à 1997<sup>6</sup>.

## 1.2. Contexte économique

Dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement rural, des territoires nouveaux ont été mis en valeur pour accueillir les populations des régions à fortes densités. Les régions orientales du Rwanda ont été depuis longtemps moins peuplées que les plateaux centraux et les régions volcaniques du Nord-Ouest. Les régions du Bugesera, le Mayaga, le Gisaka-Migongo, et l'Umutara enregistrent la plus faible pluviométrie dans le pays. Elles ont été longtemps considérées comme des zones inhospitalières, infestées par le paludisme et la mouche tsé-tsé, vecteur de la maladie du sommeil, la terrible nagana redoutée par les éleveurs.

---

<sup>6</sup> HCR-Kigali

### 1.2.1. Les paysannats

Le premier paysannat rwandais est celui de Muhero au sud-est de la province de Butare en 1954. La première expérience avait été menée au Congo-Belge dans le paysannat cotonnier de Ngandajika en 1936. Devant son succès, une expérience similaire fut menée à Mparambo au Burundi en 1945, et neuf ans plus tard, la même expérience fut tentée au Rwanda. Par la suite, de nombreux autres paysannats ont vu le jour dans plusieurs parties du Rwanda : Mayaga, Bugesera, Umutara, Icyanya, Bugarama, Gisenyi et Ruhengeri.

*« Sans conteste le front pionnier du Bugesera est le plus important du Rwanda au cours de ces dix dernières années. Le Bugesera est formé des communes de Ngenda, Kanzenze et Gashora. La population y était de 47 309 en 1970, elle est passée en 1979 à 161 000. Le Bugesera était une région peu peuplée au début du siècle ; royaume indépendant annexé au Rwanda au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, l'invasion de la mouche tsé-tsé avait fait fuir les populations. Après l'éradication des glossines en 1969 on assiste à un véritable déferlement du surplus de la population des préfectures de Butare et de Gikongoro. »<sup>7</sup>*

Cette politique d'aménagement de l'espace a entraîné des mouvements importants de population. Mais dès 1975, il devint évident que cette politique des paysannats était vouée à l'échec, car les lots de 2 ha distribués aux premiers paysans installés avaient été morcelés pour donner des terres à leurs fils mariés, et les nouvelles superficies étaient trop petites pour permettre une rotation des cultures comme cela était prévu au moment de l'installation. En plus, les nouvelles infrastructures promises aux paysans au moment de l'installation se faisaient toujours attendre, et l'encadrement par des moniteurs agricoles, les célèbres MONAGRI, laissait à désirer.

### 1.2.2. Les villages-pilotes

Une nouvelle politique de regroupement en villages vit le jour pour pallier l'échec des paysannats. Un programme de villagisation fut entrepris à l'est du pays dans les communes de Gashora (Kigali-Ngari) et Sake (Kibungo). Un grand projet de développement B.G.M (Bugesera-Gisaka-Migongo) fut mis sur pied avec un important volet « *Villagisation* ». Les villages de Gashora et de Rwintashya en commune Sake étaient peuplés par des ressortissants de Gikongoro, Kibuye et Ruhengeri, régions de hautes terres aux fortes densités et parfois sur des sols acides pour les cas de Kibuye et Gikongoro.

Le 7 juillet 1977, le chef de l'Etat rwandais en personne procéda à la pose de la première pierre d'un habitat groupé de quatre villages : Gihanama, Kagomasi, Karutete et Bududu en commune Gashora destinés à abriter 772 familles<sup>8</sup>. Malheureusement, la nouvelle politique ne fut pas non plus un succès, en partie

---

<sup>7</sup> SIRVEN, P., p.329

<sup>8</sup> MUNDERE, A., Nyakubahwa Prezida Habyalimana yatangije imishinga ibiri ikomeye muri komini Gashora, in *Imvaho* no.202, 12-18 nyakanga 1977, Kigali, urup.7

parce que les champs étaient éloignés des habitations de plus de deux kilomètres. En 1981, Gashora n'était plus qu'un gros bourg habité par des ouvriers agricoles originaires des préfectures de Gikongoro, Gitarama ou Kibuye. Un âne introduit dans le village dans le but d'initier la population à utiliser les animaux de bât dans le transport et les travaux agricoles, faisait la joie des enfants qui venaient de tous les environs admirer cet animal étrange.

### 1.2.3. Les Imidugudu

Le retour massif des populations depuis la fin des événements de 1994 a occasionné une pression encore sur la terre, l'habitat et sur l'environnement. Face à cette situation, le Gouvernement a opté pour une politique d'installation des réfugiés et le regroupement des populations dans des villages-centres dénommé « Imidugudu » afin de permettre une meilleure gestion et exploitation des terres ; une meilleure sécurité des populations et afin de pouvoir garantir leur accès plus facile aux services sociaux de base tel que l'éducation, la santé, l'eau et le transport etc. Ainsi, il a été possible de regrouper les populations résidentes et d'installer une majeure partie des anciens et nouveaux émigrés dans les villages-centres plus structurés dans les provinces de Kibungo, Kigali Ngari, Umutara Byumba et Ruhengeri.

### 1.2.4. La croissance des villes

Les événements des années 1990 ont aussi eu comme effet le relâchement de contrôle à la circulation et à l'installation des populations dans des cellules , secteurs et communes du pays. Plusieurs personnes qui ont fui l'insécurité qui régnait dans les campagnes ont trouvé refuge dans les centres urbains et surtout à Kigali-Ville où elles auraient plus de chances d'être protégées et de recevoir de l'aide internationale. Cette ruée vers les villes a eu comme conséquence la création de plusieurs quartiers spontanés et non planifiés pour héberger ces migrants qui s'y sont installés définitivement.

## **Chapitre 2. ASPECTS METHODOLOGIQUES**

### **2.1. Définitions des variables et concepts**

L'objectif de la présentation des diverses définitions utilisées dans cette étude est de permettre, non seulement de mieux cerner les contenus attribués aux différents concepts, mais aussi de pouvoir déceler les biais éventuels que pourrait causer l'adoption d'une définition plutôt qu'une autre. Une analyse critique de ces définitions permet d'apprécier leur fiabilité sur le terrain et de prendre des précautions dans l'interprétation et la généralisation des résultats obtenus.

#### **2.1.1. Lieu de naissance**

Dans le manuel d'instruction aux agents recenseurs, le lieu de naissance est défini comme l'endroit où résidaient les parents du recensé lors de sa naissance, lieu à ne pas confondre avec l'endroit de l'accouchement sauf si le concerné est né à domicile. Comme dans toutes les études sur le lieu de naissance, la définition du manuel fait une nette distinction entre les renseignements collectés auprès d'une personne qui est née au Rwanda et ceux d'une personne qui est née à l'étranger.

#### **2.1.2. Résidence antérieure**

D'après les principes et recommandations des Nations Unies sur les recensements de la population et des logements, le lieu de résidence est la plus petite entité administrative où la personne recensée habitait immédiatement avant de s'installer à l'endroit où elle a maintenant son domicile habituel.

Le manuel d'instruction de l'agent recenseur ne s'écarte pas de cette définition mais donne une précision supplémentaire en mentionnant que cet endroit doit être celui où la personne recensée a vécu plus de 6 mois sans le quitter. Le milieu de résidence antérieure est une variable qui a une valeur limitée puisqu'elle ne donne pas de précision relative ni à la durée écoulée ni à la date de l'immigration. D'où la nécessité de faire intervenir la notion de la durée de résidence.

#### **2.1.3. Durée de résidence**

Exprimée en années révolues, cette durée de résidence est la période de temps que la personne recensée aura vécue dans la localité qui est son lieu de résidence habituel. En recueillant des informations sur la durée de résidence il est important de mentionner clairement que c'est le temps passé dans une entité administrative et non dans une unité d'habitation.

#### **2.1.4. Le milieu urbain et milieu rural**

Il n'existe pas jusqu'à l'heure actuelle une définition universelle qui distingue le milieu urbain du milieu rural. D'où la nécessité pour chaque pays de délimiter ces différents milieux selon les réalités locales. Il en a été de même pour le Rwanda qui a retenu, lors de son 2<sup>e</sup> RGPH de 1991, la classification datant de 1978 et qui

s'était basée principalement sur le critère administratif et, dans une moindre mesure, le nombre d'habitants. La comparaison de ces données avec celles du RGPH de 2002 serait biaisée puisque la nouvelle subdivision administrative a inclus dans le milieu urbain certaines entités qui étaient classées en milieu rural en 1991.

#### 2.1.5. Un migrant

Un migrant est défini comme tout individu dont le district de résidence au moment du recensement (résidence actuelle) est différent du district de naissance pour ce qui concerne la migration «durée de vie » alors que pour la migration récente ou dernière migration c'est tout individu dont le district de résidence au moment du recensement est différent du district de résidence antérieure.

#### 2.1.6. Un non-migrant

Un non-migrant est considéré comme tout individu dont le district de résidence au moment du recensement est le même que le district de naissance (migration durée de vie) alors que pour ce qui concerne la dernière migration c'est l'individu dont le district de résidence est différent du district de résidence antérieure. Ainsi, est considéré comme no-migrant, toute personne qui s'est déplacé pour moins de 6 mois et qui est revenu dans son district de départ.

### **2.2. Evaluation de la qualité des données**

Dans l'évaluation de la qualité des données de ce thème, une analyse de la proportion des non-déclarés constituera la base des conclusions sur la fiabilité des données disponibles. Néanmoins, un regard rapide sera réservé à la notion de district, à la durée de résidence et à d'éventuels problèmes liés à la cartographie.

#### 2.2.1. Notion de district

La notion de district est apparue avec la nouvelle subdivision administrative en l'an 2000 et a remplacé la nomination administrative de commune. Mais ce ne fut pas un simple changement de nom uniquement puisque certains districts ont englobé deux et parfois trois anciennes communes et, plus délicat, quelques entités ont dû changer de provinces. Ceci pourrait constituer en soit une migration pour des gens qui physiquement n'ont jamais changé de lieu de résidence. Ainsi, certains migrants ont cité plutôt les noms des anciennes communes comme lieu de naissance ou de résidence antérieure.

#### 2.2.2. La durée de résidence

La durée de résidence est une variable qui, utilisée seule, ne donne pas de précision sur l'origine de la personne. D'où le besoin de s'informer sur le lieu de résidence antérieur. Il est important également de bien préciser que le lieu de résidence dont il s'agit est l'entité administrative et non une unité d'habitation. Une autre difficulté qui nécessite une attention particulière est que cette variable exige

un recours à la mémoire du recensé. La fiabilité des réponses dépendra de la période écoulée entre le moment du recensement et celui où la personne enquêtée a connu l'événement. D'après le manuel de l'enquêteur, le RGPH de 2002 du Rwanda a pris en considération toutes caractéristiques de la variable pouvant être source des inconvenances.

### 2.2.3. Proportion des non-déclarés

D'une manière générale, la proportion des non-déclarés, pour chacune des variables choisies pour une bonne collecte des données sur les migrations, ne dépasse pas 5% de la population résidante de chaque catégorie concernée. Ceci nous renseigne sur la qualité relativement bonne des données collectées lors du RGPH de 2002 au Rwanda. Les rares proportions des non-déclarés qui dépasseront 5% seront signalés au cours de notre analyse. Toutefois, il pourrait y avoir des erreurs de déclarations.

### 2.2.4. Problèmes liés à la cartographie

L'analyse du phénomène des migrations dépend principalement de la variable milieu de résidence et, par conséquent, de la subdivision administrative où sont localisées les personnes recensées. Il est donc très important de tracer les limites aussi bien nationales qu'internationales le plus exactement possible. Pour l'analyse des migrations, ce travail minutieux évite l'existence des «migrants virtuels» que peut occasionner un découpage non détaillé du territoire.

C'est la raison pour laquelle ce rapport n'aborde pas spécifiquement la migration entre le milieu urbain et le milieu rural au Rwanda. Dans un premier temps, le troisième recensement du Rwanda n'a pas collecté l'information sur la nature du lieu de résidence antérieure ou du lieu de naissance. Puisque la délimitation des milieux urbains a sensiblement changé depuis la réforme administrative de 2000, certains lieux de naissance ou de résidence antérieurs qui étaient ruraux au moment de l'événement de migration sont devenus urbains par la suite.

### Chapitre 3. LE STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

L'objectif de ce chapitre est de présenter le volume de la population résidente selon le sexe et le statut migratoire pour chaque entité administrative du Rwanda. Ces différents effectifs concernent la migration qui considère le district comme unité de base. De ces effectifs découleront les proportions de migrants et de non-migrants par province / ville et par sexe, la proportion de migrants de chaque province par rapport à la population migrante totale, la proportion de non-migrants de chaque province par rapport à la population totale non-migrante ainsi que le rapport de masculinité selon le statut migratoire.

Le statut migratoire est à comprendre ici comme le fait de distinguer la population selon qu'elle est migrante ou non-migrante.

#### 3.1. Volume de la population résidente selon le statut migratoire (migration durée de vie)

L'analyse du volume de la population résidente selon le statut migratoire nous donnent un nombre de 1593058 individus vivant hors de leur district de naissance (migrants) dont 745 816 hommes et 847 242 femmes (Tableau 3.1).

**Tableau 3.1 : Répartition de la population résidente par entité administrative selon le sexe et le statut migratoire (migration durée de vie)**

Entité administrative	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Migrants	Non migrants	ND	Migrants	Non migrants	ND	Migrants	Non migrants	ND
<b>Ensemble</b>	<b>745 816</b>	<b>3 055 600</b>	<b>78 032</b>	<b>847 242</b>	<b>3 329 418</b>	<b>72 445</b>	<b>1 593 058</b>	<b>6 385 018</b>	<b>150 477</b>
Ville de Kigali	205 071	99 385	21 322	161 192	103 684	12 395	366 263	203 069	33 717
Kigali Ngari	72 440	290 627	7 843	92 160	316 956	9 304	164 600	607 583	17 147
Gitarama	48 978	349 113	6 646	63 783	380 403	7 565	112 761	729 516	14 211
Butare	47 232	288 099	4 689	61 873	318 674	5 347	109 105	606 773	10 036
Gikongoro	17 498	212 308	3 648	23 456	228 869	3 950	40 954	441 177	7 598
Cyangugu	32 302	255 596	3 119	35 649	278 493	2 336	67 951	534 089	5 455
Kibuye	17 806	198 513	1 982	27 493	220 963	2 259	45 299	419 476	4 241
Gisenyi	52 680	343 390	7 206	73 936	381 390	5 775	126 616	724 780	12 981
Ruhengeri	22 336	390 655	3 083	46 459	425 529	3 436	68 795	816 184	6 519
Byumba	34 985	300 208	2 288	51 004	316 525	2 776	85 989	616 733	5 064
Umutara	99 091	100 365	4 058	107 368	106 520	4 221	206 459	206 885	8 279
Kibungo	95 397	227 341	12 148	102 869	251 412	13 081	198 266	478 753	25 229

A l'opposé, 6 385 018 personnes ont été recensées dans leurs districts de naissance (non-migrants ou natifs) dont 3 055 600 hommes et 3 329 418 femmes. Un nombre de 150 477 personnes (2% de la population) n'ont pas pu déclarer leur lieu de naissance et ne seront donc pas prises en compte dans les analyses.



Le tableau 3.2 montre que la population du Rwanda est composée dans sa plus grande majorité, de natifs (non-migrants). Ceux-ci constituent, en effet, 80% de la population totale contre 20% de personnes migrantes. Cette forte proportion témoigne la faible mobilité la population liée probablement à l'exiguïté du territoire, les contraintes du relief et la disponibilité des terres ainsi que le mode de vie traditionnel (une agriculture intensive associée à un élevage sédentaire de gros et de petit bétail).

**Tableau 3.2 : Proportion de migrants et de non-migrants par entité administrative selon le sexe**

Entité administrative	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants
<b>Ensemble</b>	<b>19,6</b>	<b>80,4</b>	<b>20,3</b>	<b>79,7</b>	<b>20,0</b>	<b>80,0</b>
Ville de Kigali	67,4	32,6	60,9	39,1	64,3	35,7
Kigali Ngari	20,0	80,0	22,5	77,5	21,3	78,7
Gitarama	12,3	87,7	14,4	85,6	13,4	86,6
Butare	14,1	85,9	16,3	83,7	15,2	84,8
Gikongoro	7,6	92,4	9,3	90,7	8,5	91,5
Cyangugu	11,2	88,8	11,3	88,7	11,3	88,7
Kibuye	8,2	91,8	11,1	88,9	9,7	90,3
Gisenyi	13,3	86,7	16,2	83,8	14,9	85,1
Ruhengeri	5,4	94,6	9,8	90,2	7,8	92,2
Byumba	10,4	89,6	13,9	86,1	12,2	87,8
Umutara	49,7	50,3	50,2	49,8	49,9	50,1
Kibungo	29,6	70,4	29,0	71,0	29,3	70,7

On observe toutefois des variations importantes de la proportion des migrants d'une entité administrative à une autre. Ainsi, la ville de Kigali, la province d'Umutara et dans une moindre mesure celles de Kibungo et Kigali Ngari comptent une proportion relativement élevée de migrants. La population de la ville de Kigali se compose de 64 % de migrants non-natifs. Ce pourcentage élevé de migrants s'explique par l'attrait exercé par cette ville du fait de son statut de capitale et de la plus grande agglomération du pays.

La province d'Umutara vient en deuxième position avec la moitié de sa population formée de migrants. Le pourcentage élevé de migrants recensé dans cette province est lié au fait que celle-ci a constitué un lieu de désengorgement des zones à forte densité lors de la création des paysannats mais aussi un lieu d'accueil des populations rapatriées à la suite du processus de pacification du pays. La part de migrants des deux autres provinces est relativement moins importante mais supérieure à la moyenne nationale avec respectivement 29% et 21% à Kibungo et à Kigali Ngari. Les autres provinces du pays ont toutes un pourcentage inférieur à 20%. Les provinces de Ruhengeri, Gikongoro et de Kibuye ont les plus faibles proportions des migrants « durée de vie » au sein de leurs populations résidentes.

L'examen des différences par sexe (Tableau 3.2) révèle que dans l'ensemble, la proportion des femmes migrantes (non-natives) est légèrement supérieure à celle des hommes avec respectivement 20,3% et 19,6% de migrants. Cependant, cet écart entre sexe est plus ou moins prononcé selon les entités administratives.

A Kigali ville, comme attendu, la proportion de migrants de sexe masculin est plus élevée que celle du sexe féminin. En dehors de la ville de Kigali, les proportions des femmes migrantes restent supérieures à celles des hommes migrants dans toutes les provinces. Cette tendance dépend principalement de la définition de la migration adoptée lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Rwanda de 2002.

En effet, le migrant a été défini comme tout individu recensé hors de son district de naissance ou de son district de résidence antérieure. Or, l'expérience montre qu'au Rwanda, les déplacements des femmes s'effectuent principalement sur de courtes distances c'est-à-dire entre les districts d'une même province ou des provinces limitrophes, alors que les hommes se déplacent souvent au delà de leur province de naissance notamment à la recherche de l'emploi. Si les femmes migrantes prédominent dans la plupart des provinces, c'est en partie à cause des changements de résidence lors des mariages.

Le statut migratoire de la population varie sensiblement selon le milieu de résidence. Selon le schéma classique, le pays compte proportionnellement plus de migrants en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, la moitié de la population urbaine est composée de migrants (non-natifs) contre seulement 14% pour la population rurale (Tableau 3.3). Il existe d'importants écarts de ces pourcentages dans chaque milieu entre les différentes provinces.

**Tableau 3.3 : Proportion de migrants et de non-migrants par entité administrative selon le milieu de résidence**

Entité administrative	Urbain		Rural		Ensemble	
	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants
<b>Ensemble</b>	<b>49,9</b>	<b>50,1</b>	<b>14,1</b>	<b>85,9</b>	<b>20,0</b>	<b>80,0</b>
Ville de Kigali	64,3	35,7	-	-	64,3	35,7
Kigali Ngari	47,2	52,8	19,5	80,5	21,3	78,7
Gitarama	36,1	63,9	9,1	90,9	13,4	86,6
Butare	35,8	64,2	10,5	89,5	15,2	84,8
Gikongoro	36,3	63,7	6,7	93,3	8,5	91,5
Cyangugu	39,3	60,7	8,3	91,7	11,3	88,7
Kibuye	23,2	76,8	8,3	91,7	9,7	90,3
Gisenyi	55,6	44,4	11,7	88,3	14,9	85,1
Ruhengeri	26,9	73,1	6,2	93,9	7,8	92,2
Byumba	40,9	59,1	9,3	90,7	12,2	87,8
Umutara	82,5	17,5	49,3	50,7	49,9	50,1
Kibungo	44,2	55,8	27,2	72,9	29,3	70,7

Concernant la population urbaine, la province d'Umutara représentée par la ville d'Umutara vient en tête avec 82,5% de migrants, suivie de la ville de Kigali (64,3%) et de celle de Gisenyi (55,6%). Les provinces de Kigali Ngari représentée par la ville de Kabuga et de Kibungo ont des pourcentages de migrants relativement élevés mais inférieurs à la moyenne nationale (47,2% et 44,2% respectivement). Les villes de Kibuye et de Ruhengeri ont les plus faibles proportions des personnes nées en dehors de leurs provinces respectives.

Les situations de la ville de Kigali et d'Umutara peuvent être expliquées par les raisons évoquées précédemment. La situation de la ville de Gisenyi pourrait s'expliquer par sa situation géographique frontalière avec la R.D.Congo mais aussi par l'afflux non négligeable des natifs de Ruhengeri.

L'examen des variations provinciales en milieu rural montre que près de la moitié de la population d'Umutara est composée de migrants (49,3%). En dehors de cette province, celles de Kibungo et de Kigali Ngari comptent aussi une proportion de migrants relativement importante (27,2% et 19,5%). Leur situation pourrait s'expliquer par le fait d'avoir constitué des régions d'accueil avec la création des paysannats et l'installation des émigrés dans les imidugudu suite à la fermeture des camp des réfugiés à partir de 1995.

L'analyse des différentes contributions provinciales dans le volume total des migrants montre que dans l'ensemble la ville de Kigali vient en premier lieu avec un poids de 23% suivi des provinces d'Umutara, Kibungo et de Kigali Ngari qui participent respectivement avec 13%, 12,4% et 10,3% (Tableau 3.4). Ce tableau affichent des écarts plus ou moins importants selon l'entité administrative. Une majeure partie des hommes migrants se concentre dans la Ville de Kigali où ils se sont dirigés à la recherche du travail. Les autres se trouvent essentiellement dans les provinces de Kibungo et d'Umutara où ils sont installés en qualité des colons des paysannats ou d'émigrés retournés. La répartition proportionnelle des femmes migrantes suit grossièrement le même schéma mais elle est plus équilibrée.

Concernant les proportions des non-migrants, quelque soit le sexe, les provinces de Ruhengeri, Gisenyi et Gitarama sont celles qui présentent des proportions relativement élevées par rapport au total des non-migrants avec respectivement 12,8%, 11,4% et 11,4%. Cette répartition n'est pas différente de celle observée au sein de la population totale.

**Tableau 3.4 : Proportion de migrants (et non-migrants) de chaque entité administrative, par rapport à la population migrante (et non-migrante) totale**

Entité administrative	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ville de Kigali	27,5	3,3	19,0	3,1	23,0	3,2
Kigali Ngari	9,7	9,5	10,9	9,5	10,3	9,5
Gitarama	6,6	11,4	7,5	11,4	7,1	11,4
Butare	6,3	9,4	7,3	9,6	6,8	9,5
Gikongoro	2,3	6,9	2,8	6,9	2,6	6,9
Cyangugu	4,3	8,4	4,2	8,4	4,3	8,4
Kibuye	2,4	6,5	3,2	6,6	2,8	6,6
Gisenyi	7,1	11,2	8,7	11,5	7,9	11,4
Ruhengeri	3,0	12,8	5,5	12,8	4,3	12,8
Byumba	4,7	9,8	6,0	9,5	5,4	9,7
Umutara	13,3	3,3	12,7	3,2	13,0	3,2
Kibungo	12,8	7,4	12,1	7,6	12,4	7,5

### **3.2. Volume de la population résidante selon le statut migratoire (Dernière migration)**

Par rapport à la variable « milieu de résidence antérieur », l'analyse du volume de la population résidante, selon leur statut migratoire, donne un nombre de 1 663 615 individus recensés hors de leur district de résidence antérieur (migrants) dont 779 176 hommes et 884 439 femmes (Tableau 3.5).

Un effectif de 6214074 non-migrants (personnes dont le district de résidence est le même que le district de résidence antérieur) ont été dénombrés avec un total de 2 984 534 hommes contre 3 229 540 femmes. Ici aussi un nombre de 250 864 personnes n'ont pas déclaré leur district de résidence antérieur (3%) et ne seront donc pas pris en considération lors des analyses. Les personnes recensées semblent avoir eu plus de difficultés à déclarer leurs lieux de résidence antérieure que leurs lieux de naissance. Pourtant le lieu de la dernière résidence antérieure, qui est plus récente, devrait être plus facile à se rappeler.

**Tableau 3.5 : Répartition de la population résidente par entité administrative, selon le sexe et le statut migratoire**

Entité administrative	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Migrants	Non-migrants	ND	Migrants	Non migrants	ND	Migrants	Non migrants	ND
<b>Ensemble</b>	779 176	2 984 534	115 738	884 439	3 229 540	135 126	1 663 615	6 214 074	250 864
Ville de Kigali	171 811	133 076	20 891	133 588	125 064	18 619	305 399	258 140	39 510
Kigali Ngari	84 976	274 433	11 501	105 519	297 949	14 952	190 495	572 382	26 453
Gitarama	38 870	355 436	10 431	54 401	383 475	13 875	93 271	738 911	24 306
Butare	58 351	270 603	11 066	72 401	299 560	13 933	130 752	570 163	24 999
Gikongoro	18 799	208 554	6 101	24 331	224 763	7 181	43 130	433 317	13 282
Cyangugu	32 760	252 953	5 304	34 486	275 398	6 594	67 246	528 351	11 898
Kibuye	18 090	196 271	3 940	26 652	218 392	5 671	44 742	414 663	9 611
Gisenyi	60 925	327 587	14 764	84 522	364 301	12 278	145 447	691 888	27 042
Ruhengeri	19 305	390 138	6 631	41 444	423 018	10 962	60 749	813 156	17 593
Byumba	37 759	293 717	6 005	51 756	309 692	8 857	89 515	603 409	14 862
Umutara	105 695	91 035	6 784	113 869	96 943	7 297	219 564	187 978	14 081
Kibungo	131 835	190 731	12 320	141 470	210 985	14 907	273 305	401 716	27 227

Le tableau 3.6 vient renforcer le constat fait précédemment d'une population caractérisée par une faible mobilité puisque la proportion des non-migrants est de 79% de la population totale contre 21% de personnes recensées dans un district différent de leur district de résidence antérieur. Les raisons de cette quasi-sédentarité ne sont pas différentes de celles avancées plus-haut.

**Tableau 3.6 : Proportion de migrants et de non-migrants par entité administrative selon le sexe**

Entité administrative	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants
<b>Ensemble</b>	<b>20,7</b>	<b>79,3</b>	<b>21,5</b>	<b>78,5</b>	<b>21,1</b>	<b>78,9</b>
Ville de Kigali	56,4	43,6	51,6	48,4	54,2	45,8
Kigali Ngari	23,6	76,4	26,2	73,8	25,0	75,0
Gitarama	9,9	90,1	12,4	87,6	11,2	88,8
Butare	17,7	82,3	19,5	80,5	18,7	81,3
Gikongoro	8,3	91,7	9,8	90,2	9,1	90,9
Cyangugu	11,5	88,5	11,1	88,9	11,3	88,7
Kibuye	8,4	91,6	10,9	89,1	9,7	90,3
Gisenyi	15,7	84,3	18,8	81,2	17,4	82,6
Ruhengeri	4,7	95,3	8,9	91,1	7,0	93,0
Byumba	11,4	88,6	14,3	85,7	12,9	87,1
Umutara	53,7	46,3	54,0	46,0	53,9	46,1
Kibungo	40,9	59,1	40,1	59,9	40,5	59,5

On observe néanmoins des variations entre les différentes entités administratives. Ainsi, dans la ville de Kigali et dans la province d'Umutara les migrants récents

constituent 54% de la population. Vient ensuite, la province de Kibungo où deux résidents sur cinq ont déclaré avoir résidé ailleurs antérieurement. La province de Kigali Ngari se classe directement après, mais avec un grand écart. Pour la ville de Kigali, en plus des raisons économiques comme la recherche d'emploi, on peut ajouter les conséquences de la guerre et du génocide. Certaines personnes ont plutôt choisi de s'installer dans la capitale du pays pour des raisons de sécurité ou d'anonymat. La province d'Umutara a, quant à elle, accueilli un nombre important de personnes venues de l'Uganda alors que celle de Kibungo a accueilli celle ayant résidé en tanzanie.

Quelques provinces affichent par contre des proportions de non-migrants très élevées ; c'est le cas des provinces de Ruhengeri, Kibuye, Gitarama, Cyangugu et Byumba qui ont respectivement 93%, 91%, 89%, 89% et 87% de leur populations de chaque province. Ces situations peuvent être justifiées par le mode de vie de ces populations résidentes qui sont, en majorité, des agri-éleveurs. En effet, à part les provinces de cyangugu et de Kibuye les autres provinces sont des lieux de forte émigration.

Ainsi, proportionnellement, les hommes non-migrants sont plus nombreux que les femmes. La raison de mariage peut expliquer ce constat puisque dans la culture rwandaise c'est la femme qui se déplace pour aller vivre avec son époux et non l'inverse ; en plus la probabilité d'avoir des mariages entre les résidents de même province est toujours plus grande.

L'examen du statut migratoire selon le milieu de résidence montre des disparités provinciales importantes (Tableau 3.7). Comme on s'y attendait, les proportions de migrants sont plus importantes en milieu urbain (43,6%) qu'en milieu rural (16,7%).

**Tableau 3.7 : Proportion de migrants et de non-migrants par entité administrative, selon le milieu de résidence.**

Entité administrative	Urbain		Rural		Ensemble	
	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants
<b>Ensemble</b>	<b>43,6</b>	<b>56,4</b>	<b>16,7</b>	<b>83,3</b>	<b>21,1</b>	<b>78,9</b>
Ville de Kigali	54,2	45,8	-	-	54,2	45,8
Kigali Ngari	45,9	54,1	23,5	76,5	25,0	75,0
Gitarama	24,5	75,5	8,7	91,3	11,2	88,8
Butare	32,1	67,9	15,6	84,4	18,7	81,3
Gikongoro	39,8	60,2	7,1	92,9	9,1	90,9
Cyangugu	39,2	60,8	8,4	91,6	11,3	88,7
Kibuye	22,0	78,0	8,4	91,6	9,7	90,3
Gisenyi	56,1	43,9	14,5	85,5	17,4	82,6
Ruhengeri	22,4	77,6	5,7	94,3	7,0	93,0
Byumba	38,1	61,9	10,4	89,6	12,9	87,1
Umutara	80,7	19,3	53,4	46,6	53,9	46,1
Kibungo	43,8	56,2	40,0	60,0	40,5	59,5

On constate qu'il existe des variations notables entre les provinces selon le milieu considéré. Ainsi, en milieu urbain, 80,7% de la population résidante de la ville d'Umutara sont des migrants alors que cette proportion est de 56,1% à Gisenyi et de 54,2% à Kigali ville. Dans la province de Kigali Ngari, la ville de Kabuga présente relativement une proportion de migrants moins élevée que ces dernières entités administratives (45,9%) mais plus élevée que celle de la province de Kibungo représentée par les villes de Kibungo et de Rwamagana (43,8%) et de la moyenne nationale (43,6%).

Ces situations peuvent être justifiées par les mêmes raisons avancées précédemment et qui sont : l'accueil des populations venues des pays voisins pour les cas d'Umutara et de Gisenyi, recherche d'emploi et d'anonymat pour Kigali ville et le désengorgement des régions à forte densité pour la province de Kigali Ngari.

La situation varie en milieu rural où la proportion des migrants, bien que de faible ampleur par rapport au milieu urbain, affiche des variations provinciales non négligeables. Aussi on constate que dans la province d'Umutara plus de la moitié de la population (53,4%) vivant en milieu rural sont des migrants. La province de Kibungo présente aussi une proportion élevée puisque 40% de la population rurale sont des migrants. Kigali Ngari est la province qui se trouve en quatrième position avec 23,5% de la population résidant en milieu rural qui sont des migrants. Dans les provinces de Ruhengeri, Kibuye, cyangugu et Gitarama moins de 10% de la population rurale a déclaré avoir résidé antérieurement dans un autre district.

Le tableau 3.8 ci-dessous donne une classification des provinces selon l'importance de la population migrante.

**Tableau 3.8 : Proportion de migrants de chaque entité administrative par rapport à la population migrante totale**

Entité administrative	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ville de Kigali	22,1	4,5	15,1	3,9	18,4	4,2
Kigali Ngari	10,9	9,2	11,9	9,2	11,5	9,2
Gitarama	5,0	11,9	6,2	11,9	5,6	11,9
Butare	7,5	9,1	8,2	9,3	7,9	9,2
Gikongoro	2,4	7,0	2,8	7,0	2,6	7,0
Cyangugu	4,2	8,5	3,9	8,5	4,0	8,5
Kibuye	2,3	6,6	3,0	6,8	2,7	6,7
Gisenyi	7,8	11,0	9,6	11,3	8,7	11,1
Ruhengeri	2,5	13,1	4,7	13,1	3,7	13,1
Byumba	4,8	9,8	5,9	9,6	5,4	9,7
Umutara	13,6	3,1	12,9	3,0	13,2	3,0
Kibungo	16,9	6,4	16,0	6,5	16,4	6,5

La ville de Kigali vient en tête avec 18,4%, suivie de la proportion de Kibungo (6,4%), Umutara (3,2%), et Kigali Ngari (11,5%). Pour ce qui est de la proportion migrante et non migrante par sexe, la situation ne change pas puisque la contribution de ces trois provinces reste la plus importante par rapport aux autres provinces.

En définitive, malgré le fait que le recensement ne prend en compte qu'un seul mouvement liant le district actuel au district de naissance ou au district de résidence antérieur, son caractère exhaustif a permis néanmoins de saisir le volume des migrations à un moment donné pour toute la population résidante au Rwanda. Ceci a permis de faire une analyse du statut migratoire selon le sexe pour la migration durée de vie et pour la dernière migration.

Le constat qui se dégage d'une manière générale est que la population résidante est caractérisée, par une faible mobilité. A l'exception de la ville de Kigali qui a une proportion de hommes migrants plus élevés que celle des femmes, les autres entités administratives présentent plus de migrants de sexe féminin que ceux de sexe masculin. Cette situation pouvant s'expliquer par l'unité géographique considérée par la définition des migrations dans le RGPH\_2002 qui est le district et par le fait que les femmes, contrairement aux hommes, se déplacent plus sur de courtes distances surtout pour le mariage.

Le statut migratoire selon le milieu de résidence montre que la proportion de migrants en milieu urbain est beaucoup plus élevé qu'en milieu rural. La majorité de migrants est principalement donnée par quatre provinces qui sont Kigali ville, Umutara, Kibungo et Kigali Ngari alors que les provinces de Ruhengeri, Gisenyi et Gitarama comptent les plus grandes proportions de non-migrants. Les raisons de ces situations sont d'abord liées au contexte de peuplement mais aussi à l'attrait économique de la ville de Kigali.

D'une manière générale la situation de la migration au Rwanda semble identique pour les deux types de migration considérés (migration durée de vie et dernière migration). Les provinces ayant la plus forte proportion des personnes nées à l'extérieur de leurs districts actuels de résidence enregistrent également une forte proportion des personnes ayant résidé antérieurement dans un district autre que celui de leur résidence actuelle. La proportion des migrants durée de vie reste toujours plus élevée en milieu urbain qu'en campagne quel que soit le type de migration considéré. Les hommes prédominent toujours parmi les migrants de la ville de Kigali alors que les femmes migrantes sont plus nombreuses dans les autres provinces.



## Chapitre 4 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION MIGRANTE ET NON-MIGRANTE

Quoique le recensement n'ait pas saisi la date de la migration, il est tout de même important d'analyser les caractéristiques des migrants et des non-migrants pour déterminer leur profil au moment de la collecte. Seront analysées la structure de la population migrante et la population non-migrante par milieu rural et par sexe, selon les différentes tranches d'âge quinquennales et en même temps donner quelques indicateurs de structure. Il est important de souligner que les effectifs utilisés dans cette partie d'analyse proviennent de la migration interne où les migrations entre districts sont prises en compte. Pour cet aspect de l'analyse seront uniquement considérés les migrants et non-migrants durée de vie.

### 4.1. Caractéristiques de la population migrante

#### 4.1.1. Répartition par grands groupes d'âges et sexe, selon le milieu de résidence.

La répartition de la population migrante par grand groupe d'âges et par sexe selon le milieu de résidence permet de constater que dans l'ensemble le nombre de migrants en milieu rural est supérieur à celui du milieu urbain. Ce qui se justifie, d'une part, par le fait d'avoir choisi le district comme unité géographique de référence pour la définition de la migration et, d'autre part, par une population majoritairement rurale (Tableau 4.1).

La supériorité de migrants ruraux sur les migrants urbains se remarque à tous les grands groupes d'âges pour les deux sexes excepté la tranche de 15 - 64 ans des hommes où l'effectif des migrants urbains est supérieur à celui des migrants ruraux. Ceci est probablement lié au fait que c'est normalement à ces âges que les hommes cherchent un emploi. Or, au Rwanda la plupart de ces chercheurs d'emplois se dirigent principalement vers la ville de Kigali et, dans une moindre mesure, vers les autres centres urbains.

**Tableau 4.1 : Population migrante par grands groupes d'âges et par sexe, selon le milieu de résidence**

Sexe/Groupes d'âges	Effectif			Proportions (en%)	
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
<b>Ensemble</b>	<b>654 078</b>	<b>938 980</b>	<b>1 593 058</b>	<b>47,7</b>	<b>13,9</b>
00-14	130 018	240 701	370 719	26,0	7,9
15-64	508 120	650 981	1 159 101	60,4	18,6
65 et plus	15 940	47 298	63 238	53,1	23,0
<b>Masculin</b>	<b>370 070</b>	<b>375 746</b>	<b>745 816</b>	<b>50,9</b>	<b>11,9</b>
00-14	62 432	118 135	180 567	25,3	7,8
15-64	300 505	241 530	542 035	64,3	15,5
65 et plus	7 133	16 081	23 214	53,5	18,3
<b>Féminin</b>	<b>284 008</b>	<b>563 234</b>	<b>847 242</b>	<b>44,0</b>	<b>15,6</b>
00-14	67 586	122 566	190 152	26,6	7,9
15-64	207 615	409 451	617 066	55,4	21,1
65 et plus	8 807	31 217	40 024	52,8	26,5

L'examen des effectifs migrants selon l'âge et le sexe montre que, comme attendu, dans l'ensemble le plus grand nombre de ceux-ci ont entre 15 et 64 ans quel que soit le sexe (542 035 hommes et 617 066 femmes). Le groupe d'âge de 0 -14 ans vient en second lieu avant les 65 ans plus. Le mouvement migratoire de ces enfants de moins de 15 ans peut être attribué à diverses raisons comme le changement de district de résidence des parents, la fréquentation scolaire, etc. Le faible effectif des personnes âgées peut s'expliquer non seulement par leur âge mais également par leur faible proportion au niveau national.

En terme de la proportion des migrants par rapport à la population résidante selon le milieu de résidence et le sexe, plus d'un homme sur deux (50,9%) en milieu urbain est migrant au Rwanda. La proportion correspondante chez les femmes est de 44%. Par contre, en milieu rural la population résidante migrante ne constitue que 13,9% de la population résidante avec une prédominance relative des femmes (15,6% contre 11,9% chez les hommes).

Etant donné que l'expérience migratoire est fonction de la période d'exposition au risque de migrer, on rencontre proportionnellement moins des jeunes chez les migrants que des personnes adultes (15 ans et plus), quel que soit le milieu de résidence considéré.

Au sein de la population adulte, les personnes en âge de travailler sont plus nombreuses à migrer que les personnes âgées de plus de 65 ans en milieu urbain (60% contre 53%). En milieu rural, les personnes âgées de plus de 65 ans et plus sont proportionnellement plus d'expérience de migration que celles en âge de travailler.

Alors que les hommes migrants sont proportionnellement plus nombreux que les femmes en milieu urbain, ce sont les femmes qui prédominent en milieu rural surtout chez les adultes.

#### 4.1.2. Pyramides d'âges des migrants selon le milieu de résidence.

L'évolution que l'on remarque au tableau 4.2 est presque la même puisqu'on constate que les proportions diminuent avec l'âge aussi bien pour les hommes que pour les femmes. La supériorité numérique des hommes sur les femmes s'observe entre 20 et 59 ans mais pas autres âges.

La tendance de l'évolution selon l'âge des proportions des personnes migrantes par rapport à la population résidante en milieu urbain (Figure 4.3) fait apparaître des faibles proportions aux âges jeunes avec un équilibre entre les sexes jusqu'à 24 ans. Après cet âge les femmes migrantes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes jusqu'à l'âge de 80 ans. En effet, entre 30-45 ans, plus de 7 hommes sur 10 en ville sont migrants. Même chez les femmes 6 sur 10 sont migrantes à ces âges.

D'une manière générale, le volume des migrants hommes en milieu urbain est supérieur à celui des femmes. Mais on relève des disparités selon les différentes

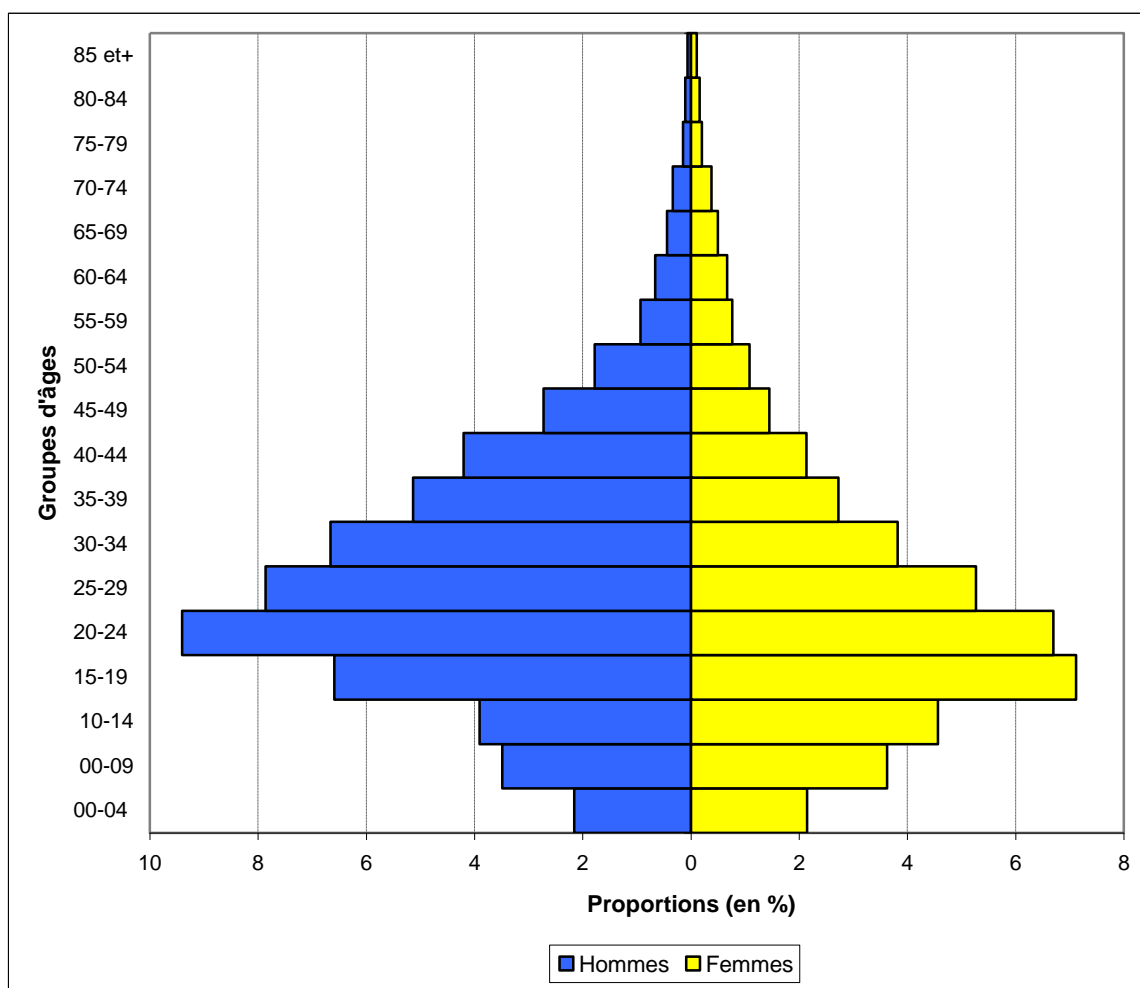
tranches d'âges considérés. En effet, les rapports de masculinité entre les migrants (tableau 4.2) démontrent un équilibre entre les sexes aux âges jeunes et un déséquilibre prononcé aux âges d'activité économique (15 –60 ans) suivi d'un déficit des hommes après 60 ans. Ceci s'explique en partie par la surmortalité des hommes adulte et par une migration de retour en campagne par des hommes retraités.

**Tableau 4.2 : Population migrante urbaine par tranche d'âge, selon le sexe**

Groupe d'âges	Population migrante				Proportions (en%)	
	Masculin	Féminin	Ensemble	RM	Masculin	Féminin
<b>Ensemble</b>	<b>370 070</b>	<b>284 008</b>	<b>654 078</b>	130,3	50,9	44,0
00-04	14 092	14 031	28 123	100,4	14,5	14,5
00-09	22 780	23 697	46 477	96,1	29,3	29,3
10-14	25 560	29 858	55 418	85,6	35,5	38,4
15-19	43 099	46 560	89 659	92,6	48,1	48,9
20-24	61 507	43 824	105 331	140,4	62,7	55,5
25-29	51 421	34 478	85 899	149,1	69,4	61,5
30-34	43 570	24 984	68 554	174,4	72,8	61,0
35-39	33 576	17 843	51 419	188,2	72,8	58,9
40-44	27 487	13 957	41 444	196,9	70,8	55,9
45-49	17 796	9 494	27 290	187,4	68,4	54,4
50-54	11 642	7 081	18 723	164,4	65,9	53,8
55-59	6 105	5 014	11 119	121,8	63,9	54,4
60-64	4 302	4 380	8 682	98,2	59,0	53,5
65-69	2 875	3 266	6 141	88,0	55,7	53,0
70-74	2 200	2 475	4 675	88,9	54,7	51,9
75-79	959	1 312	2 271	73,1	49,9	51,9
80-84	690	1 057	1 747	65,3	49,5	54,6
85 et+	409	697	1 106	58,7		

L'analyse de la pyramide d'âges des migrants révèle qu'en milieu urbain leur proportion est faible pour la tranche d'âge de 0-4 ans et augmente progressivement au fur des années pour atteindre l'âge modal entre 20 et 24 ans pour les hommes alors que cet âge est de moins de 20 ans pour les femmes (Figure 4.1).

**Figure 4.1 : Pyramide des âges des migrants en milieu urbain**

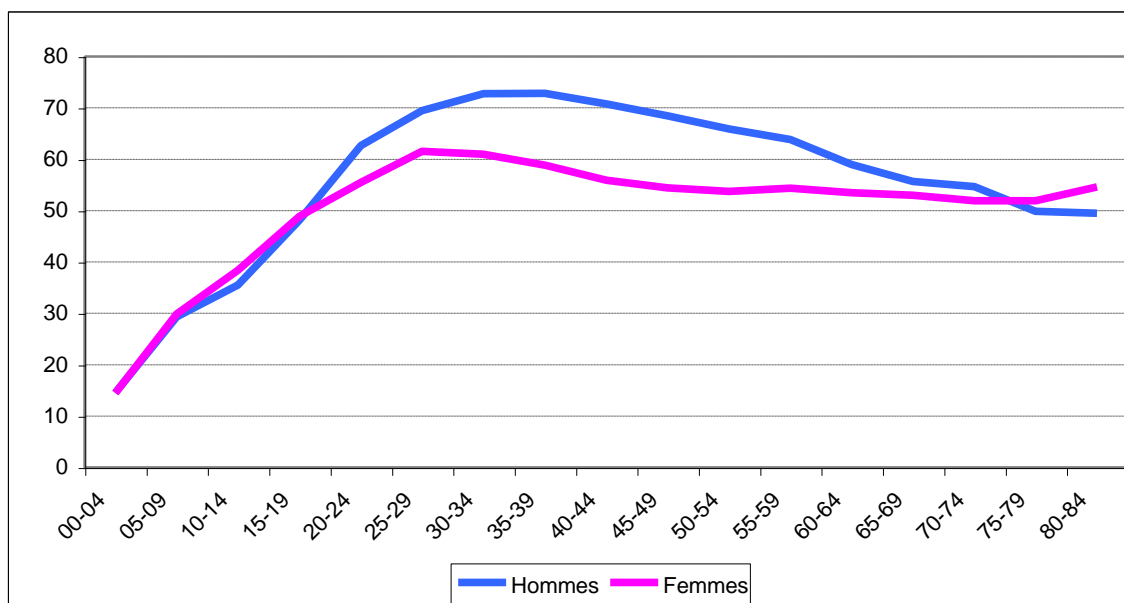


Ainsi, la supériorité numérique des femmes migrantes sur les hommes du même statut migratoire ne se remarque que pour les tranches d'âges de 60 à 85 ans et plus. Les hommes migrants sont plus nombreux pour les âges allant de 20 à 59 ans. Ce qui fait penser à la recherche d'emploi comme principale cause de la migration en milieu urbain.

Cette allure presque régulière et normale de la pyramide d'âge des migrants urbains varie pour ce qui concerne les migrants en milieu rural (Figure 4.2). La proportion des femmes migrantes par rapport à la population des femmes en milieu rural est généralement plus élevée que celle des hommes (15,6% contre 11,9%). Selon les âges, on observe un équilibre aux âges jeunes (00-19 ans). Après 20 ans ce sont des femmes migrantes qui prédominent. En effet, à partir de l'âge de 30 ans, plus d'une femme sur quatre est migrante en milieu rural au Rwanda. Chez les hommes, on en compte à peine un sur cinq.

Ces observations sont largement confirmées par les rapports de masculinités de la population migrante par âge (tableau 4.2).

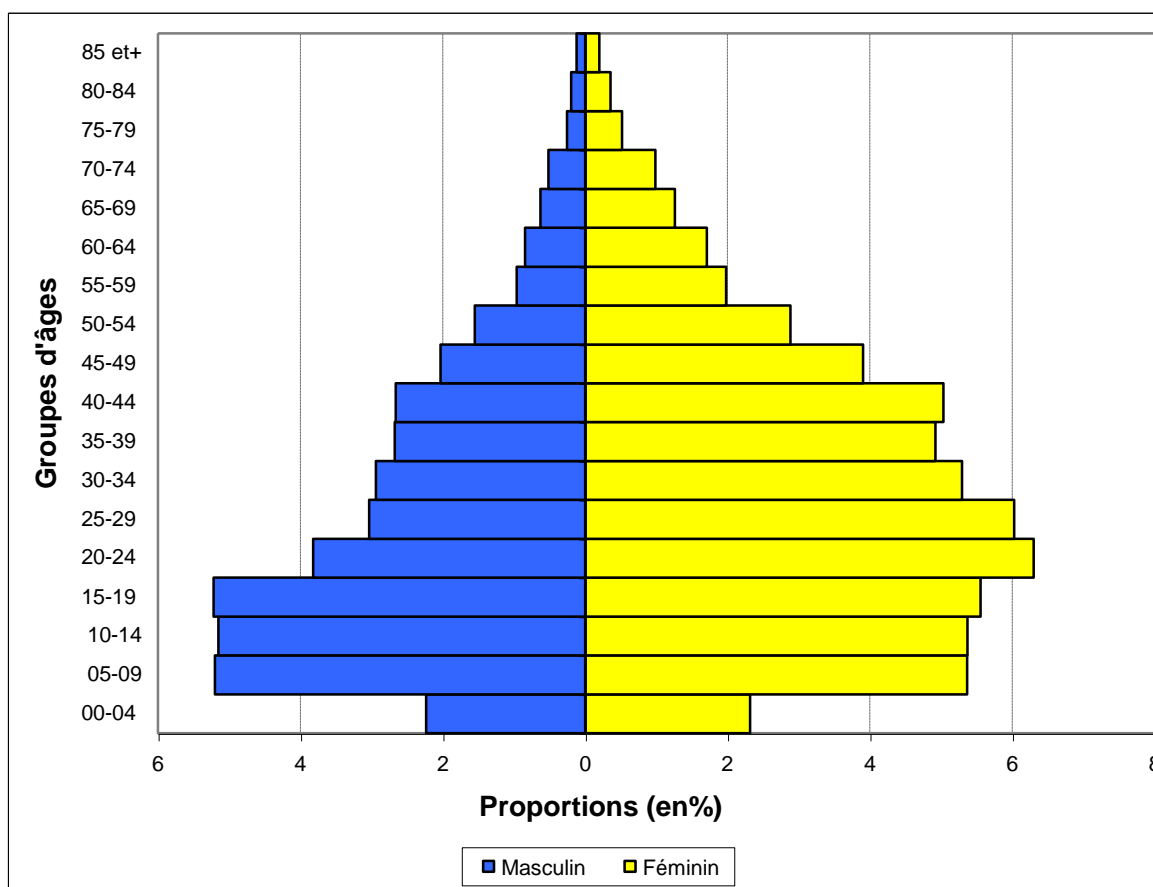
**Figure 4.2: Proportions des migrants par rapport à la population résidente en milieu urbain par âge**



**Tableau 4.3 : Population migrante rurale par tranche d'âge selon le sexe**

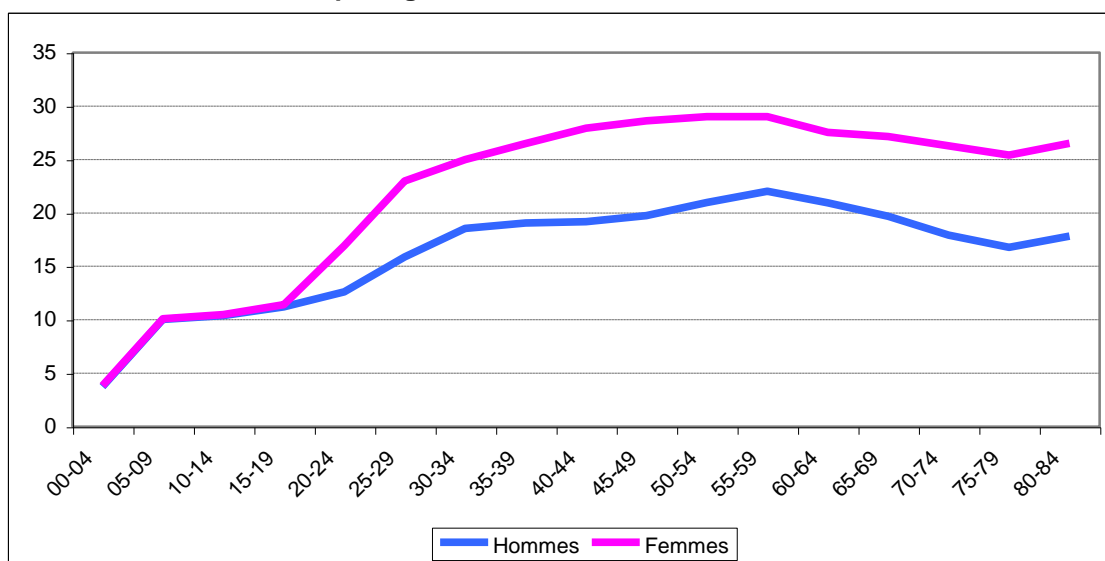
Groupe d'âges	Population migrante				Proportions (en%)	
	Masculin	Féminin	Ensemble	RM	Masculin	Féminin
<b>Ensemble</b>	<b>375 746</b>	<b>563 234</b>	<b>938 980</b>	66,7	11,9	15,6
00-04	20 951	21 768	42 719	96,2	3,8	3,8
05-09	48 813	50 385	99 198	96,9	10,8	10,1
10-14	48 371	50 413	98 784	95,9	10,4	10,5
15-19	48 981	52 150	101 131	93,9	11,2	11,4
20-24	35 858	59 148	95 006	60,6	12,6	16,9
25-29	28 462	56 585	85 047	50,3	15,9	23,0
30-34	27 596	49 691	77 287	55,5	18,5	25,0
35-39	25 114	46 201	71 315	54,4	19,1	26,5
40-44	24 963	47 242	72 205	52,8	19,2	27,9
45-49	19 075	36 680	55 755	52,0	19,7	28,6
50-54	14 532	27 070	41 602	53,7	21,0	29,0
55-59	9 010	18 610	27 620	48,4	22,0	29,0
60-64	7 939	16 074	24 013	49,4	20,9	27,5
65-69	5 908	11 830	17 738	49,9	19,7	27,1
70-74	4 828	9 278	14 106	52,0	17,9	26,3
75-79	2 407	4 878	7 285	49,3	16,8	25,4
80-84	1 821	3 370	5 191	54,0	17,8	26,5
85 et+	1 117	1 861	2 978	60,0	-	-

Figure 4.3 : Pyramide des âges des migrants en milieu rural



La pyramide des migrants ruraux se caractérise par un déséquilibre assez prononcé entre les hommes et les femmes. Alors que les hommes sont largement excédentaires par rapport aux femmes avant 20 ans, c'est l'inverse en observant au-delà de cet âge, sans doute à cause du mariage des femmes qui les oblige à rejoindre leurs maris dans un autre district. On note par ailleurs que les effectifs des femmes diminuent moins vite avec l'âge que ceux des hommes comme attendu, la proportion des enfants de moins de 5 ans migrants est très faible ; elle l'est beaucoup plus pour les filles que pour les garçons. La raison de la faiblesse de la migration à cet âge-là a déjà été mentionnée.

**Figure 4.4 : Proportions des migrants par rapport à la population résidente en milieu rural par Age**



#### 4.1.3. Ages moyens et âges médians des migrants, selon le milieu de résidence.

**Tableau 4.4 : Indicateurs de structure des migrants, selon le lieu de résidence et le sexe.**

Indicateurs de structure	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Age médian	26,7	23,2	22,9	29,2	25,2	26,8
Age moyen	28,4	26,2	27,2	31,5	27,8	29,7

Dans l'ensemble, les hommes migrants sont plus jeunes que les femmes migrantes. Toutefois en milieu urbain, les femmes migrantes sont relativement plus jeunes que les hommes migrants.

En effet, la migration vers les villes est motivée par la recherche du travail mais aussi par la poursuite de la formation au niveau post-primaire. Ainsi, ce sont les jeunes hommes adultes qui prédominent parmi les migrants vers les villes. La prédominance des jeunes filles entre les groupes d'âges 5-19 ans chez les migrantes urbaines a contribué à diminuer l'âge moyen des femmes migrantes en milieu urbain. Elles y migrent principalement pour la poursuite de la scolarisation et pour le travail comme domestiques.

Par contre en milieu rural où la migration est plus ancienne, on rencontre une forte proportion des femmes adultes qui ont changé leur district de naissance pour diverses raisons mais surtout pour le mariage. Par contre, la plupart des hommes de ces âges en milieu rural sont plutôt les jeunes sédentaires, ou ont migré vers les villes. Ce sont plutôt les jeunes hommes qui ont le plus changé leurs districts de naissance essentiellement pour la poursuite de la scolarisation.

#### 4.1.4. Rapports de masculinité des migrants, selon le milieu de résidence

A l'examen du tableau 4.5 on constate que le rapport de masculinité des migrants en milieu urbain est largement supérieur à celui du milieu rural avec respectivement 130% contre 66,7%. En d'autres termes, les hommes prédominent parmi les migrants en milieu urbain. Comme on l'a vu précédemment, c'est dans les âges d'intense activité économique que la prédominance des hommes est plus prononcée en ville. Cela aboutit à une moyenne nationale de 88%. Il existe tout de même des disparités entre entités administratives selon le milieu de résidence.

**Tableau 4.5 : Rapport de masculinité des migrants par province selon le milieu de résidence**

Province / Ville de résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Rwanda	131,8	71,7	88,1
Ville de Kigali	128,6	-	128,6
Kigali Ngari	93,4	78,9	80,5
Gitarama	119,0	53,7	71,5
Butare	145,8	60,4	80,6
Gikongoro	146,3	61,4	77,3
Cyangugu	244,0	60,9	95,0
Kibuye	142,6	54,3	67,9
Gisenyi	108,5	63,8	72,1
Ruhengeri	65,9	41,1	46,6
Byumba	137,0	57,7	73,0
Umutara	113,3	92,3	92,8
Kibungo	212,9	82,3	93,2

A l'exception des provinces de Kigali Ngari et de Ruhengeri qui comptent plus de femmes que d'hommes parmi les migrants urbains, les autres entités administratives ont un rapport de masculinité variant entre 110 % et 149 % en passant par des valeurs très élevées pour Kibungo (198,8%) et Cyangugu (221,6%).

Ceci n'est pas le cas pour les migrants durée de vie en milieu rural où l'effectif des femmes prédomine. En effet, à Ruhengeri on compte seulement 38 hommes pour 100 femmes migrantes en milieu rural. On compte 47 à Butare et à peine 51 à Kibuye et à Byumba. Les rapports sont presque équilibrés dans la province d'Umutara (91,17%).

## 4.2. Caractéristiques de la population non-migrante.

### 4.2.1. Répartition par grand groupe d'âges et sexe selon le milieu de résidence.

Compte tenu de la faible ampleur de la migration au Rwanda, la répartition de la population non-migrante est assez identique à celle de la population totale. Comme attendu, il y a moins de non-migrants en milieu urbain (655 507) qu'en



milieu rural (5 729 511). En terme de proportions , les non-migrants constituent 47,7% de la population résidante des villes et 84,8% de celle du milieu rural.

Une analyse par grands groupes d'âges révèle que les non-migrants sont proportionnellement plus nombreux chez les jeunes en milieu urbain (70,3%) qu'au sein de la population en âge de travailler (34,5%). Les femmes non-migrantes y sont plus nombreuses. Par contre, en milieu rural les non-migrants sont proportionnellement plus nombreux chez les hommes. Les personnes âgées y sont moins nombreuses à n'avoir jamais migrer depuis leur naissance.

**Tableau 4.6 : Population non-migrante par grand groupe d'âge et par sexe selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges et sexe	Effectif			Proportions	
	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	Urbain	Rural
<b>Ensemble</b>	<b>655 507</b>	<b>5 729 511</b>	<b>6 385 018</b>	47,8	84,8
0-14	352 230	2 783 942	3 136 172	70,3	91,1
15-64	290 655	2 792 112	3 082 767	34,5	79,9
65 et plus	12 622	153 457	166 079	42,1	74,7
<b>Masculin</b>	<b>319 845</b>	<b>2 735 755</b>	<b>3 055 600</b>	44,0	86,8
0-14	175 056	1 375 082	1 550 138	71,0	91,1
15-64	139 151	1 290 925	1 430 076	23,8	83,0
65 et plus	5 638	69 748	75 386	42,3	79,5
<b>Féminin</b>	<b>335 662</b>	<b>2 993 756</b>	<b>3 329 418</b>	52,0	83,1
0-14	177 174	1 408 860	1 586 034	69,7	91,1
15-64	151 504	1 501 187	1 652 691	40,4	77,4
65 et plus	6 984	83 709	90 693	41,9	71,1

#### 4.2.2. Pyramides d'âges des non-migrants selon le milieu de résidence.

**Tableau 4.7 : Population non-migrante urbaine par tranche d'âge selon le sexe**

Groupe d'âges	Effectif			Proportions	
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
<b>Ensemble</b>	<b>319 845</b>	<b>335 662</b>	<b>655 507</b>	<b>44,0</b>	<b>52,0</b>
00-04	79 346	79 468	158 814	81,7	82,0
05-09	52 040	52 746	104 786	67,0	66,5
10-14	43 670	44 960	88 630	60,7	57,2
15-19	42 250	44 138	86 388	47,2	46,3
20-24	28 812	31 795	60 607	29,4	40,2
25-29	16 440	19 459	35 899	22,2	34,7
30-34	12 680	14 593	27 273	21,2	35,6
35-39	10 771	11 483	22 254	23,4	37,9
40-44	9 886	10 048	19 934	25,5	40,3
45-49	7 248	7 246	14 494	27,9	41,5
50-54	5 346	5 509	10 855	30,2	41,8
55-59	3 054	3 796	6 850	31,9	41,2
60-64	2 664	3 437	6 101	36,5	42,0
65-69	2 081	2 616	4 697	40,3	42,4
70-74	1 676	2 056	3 732	41,6	43,1
75-79	876	1 085	1 961	45,6	42,9
80-84	623	747	1 370	45,3	38,2
85 et+	382	480	862	-	-

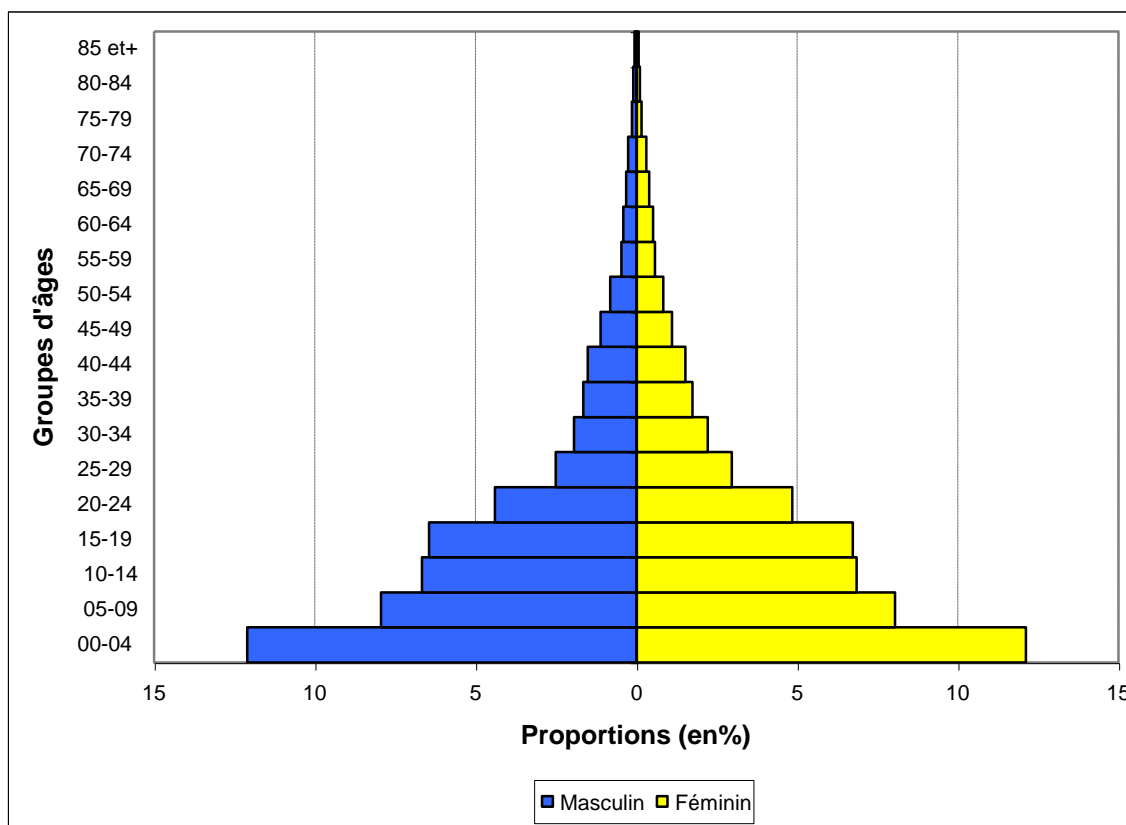
En milieu urbain on constate que dans l'ensemble, les effectifs des femmes non-migrantes sont supérieurs à ceux des hommes et cela pour toutes les tranches d'âges à l'exception de la tranche d'âge de 45-49 ans où il y a presque égalité entre les deux sexes (Tableau 4.7).

Par rapport à la population résidante des villes, on observe un équilibre entre les proportions des hommes et des femmes non-migrants jusqu'à 14 ans. Pendant les âges d'activité économique (15-64ans) les femmes non-migrantes sont proportionnellement plus nombreuses en ville. Chez les personnes âgées, les hommes sont proportionnellement plus nombreux.

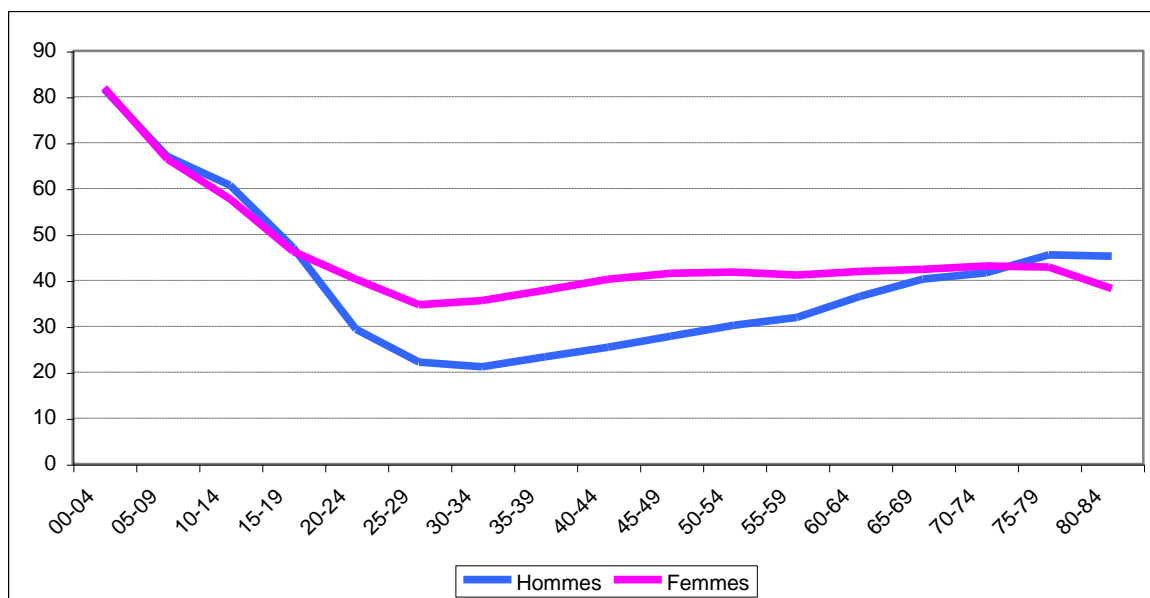
Cette supériorité des femmes non-migrantes est beaucoup plus marquée pour la population non-migrante en milieu rurale (Tableau 4.8).

Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural la structure de la population non-migrante présente une allure qui ne s'écarte pas des formes normales des pyramides des pays pauvres où l'effectif de la population, important pour les jeunes, diminue avec l'âge (Fig.4.5 et 4.7). Ceci n'est pas étonnant parce que presque quatre personnes sur cinq sont non-migrantes.

**Figure 4.5 : Pyramide des Ages des non-migrants en milieu urbain**



**Figure 4.6 : Proportion des non-migrants par rapport à la population résidente en milieu urbain par âge selon le sexe**



En milieu rural 83,1% des femmes sont non-migrantes contre 86,8% des hommes. Alors que les proportions sont assez identiques selon le sexe jusqu'à l'âge de 20

ans, la proportion des femmes non-migrantes devient sensiblement plus faible après cet âge (tableau 4.8 et figure 4.8)

**Tableau 4.8 : Population non-migrante rurale par tranche d'âge selon le sexe**

Groupe d'âges	Effectif			Proportions	
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
<b>Ensemble</b>	<b>2 735 755</b>	<b>2 993 756</b>	<b>5 729 511</b>	<b>86,8</b>	<b>83,1</b>
00-04	530 911	540 305	1 071 216	95,1	95,1
05-09	432 136	443 091	875 227	89,0	88,9
10-14	412 035	425 464	837 499	88,6	88,6
15-19	383 216	400 355	783 571	87,7	87,6
20-24	244 570	286 267	530 837	86,0	82,0
25-29	147 663	186 520	334 183	82,4	75,7
30-34	118 813	146 067	264 880	79,8	73,5
35-39	104 633	125 461	230 094	79,4	71,9
40-44	102 882	118 566	221 448	79,1	70,1
45-49	75 705	88 806	164 511	78,4	69,3
50-54	53 306	64 117	117 423	77,0	68,7
55-59	30 999	44 067	75 066	75,8	68,7
60-64	29 138	40 961	70 099	76,8	70,1
65-69	23 467	30 751	54 218	78,2	70,6
70-74	21 535	25 166	46 701	79,9	71,3
75-79	11 632	13 853	25 485	81,2	72,1
80-84	8 619	9 078	17 697	79,6	70,7
85 et+	4 495	4 861	9 356	-	-

Figure 4.7 : Pyramides des Ages des non-migrants en milieu rural

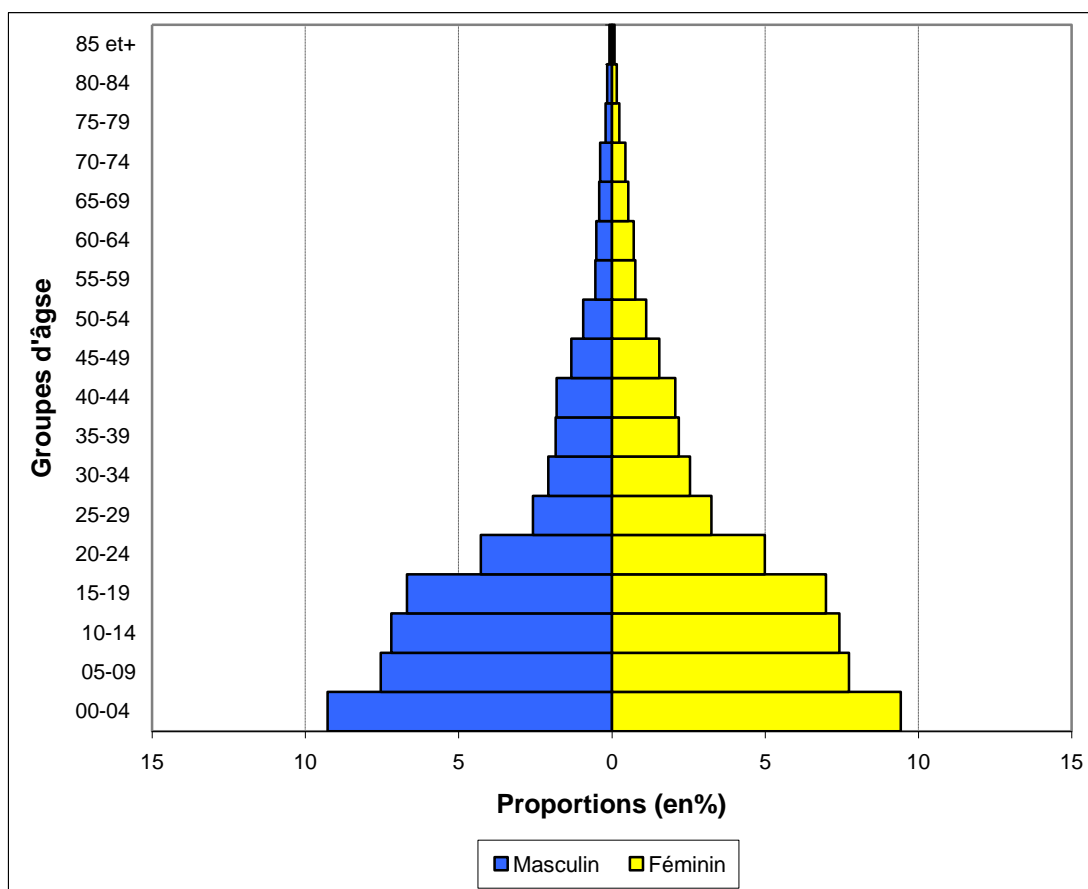
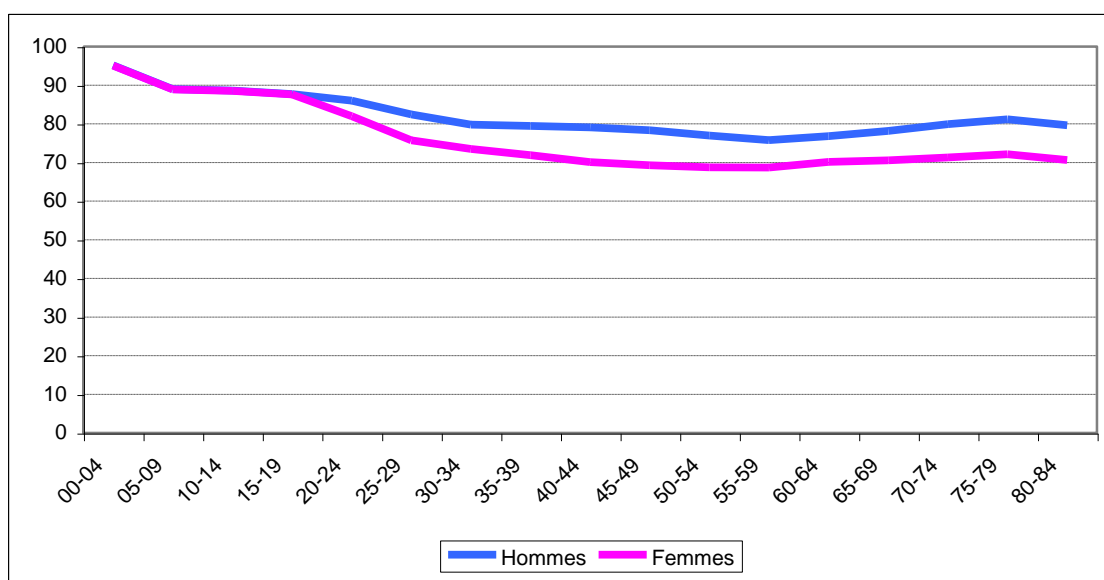


Figure 4.8 : Proportion des non-migrants par rapport à la population résidente en milieu rural par âge selon le sexe



#### 4.2.3. Ages moyens et âges médians des non-migrants selon le milieu de résidence

**Tableau 4.9 : Indicateurs de structure des non-migrants selon le lieu de résidence et le sexe**

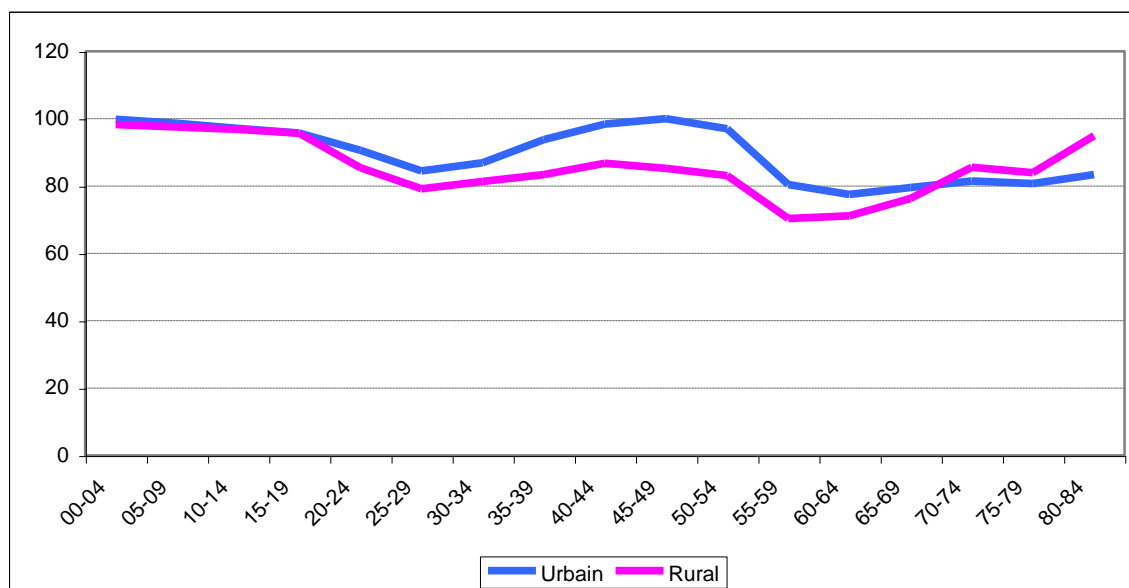
Indicateurs de structure	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Age médian	13,3	14,0	14,9	18,3	14,8	15,9
Age moyen	17,5	18,1	19,5	20,7	19,3	20,4

Il n'y a pas d'écart d'âge considérable entre la moyenne d'âge ou l'âge médian des non-migrants hommes et femmes (Tableau 4.9). Les femmes non-migrantes sont en moyennes plus âgées que les hommes non-migrants quel que soit le milieu de résidence. Ceci indique tout simplement que les hommes partent en général à la recherche de l'emploi.

L'expérience de la migration étant fonction de la durée d'exposition au risque de migration en termes de l'âge, les jeunes prédominent naturellement chez les non-migrants et contribuent ainsi à baisser l'âge moyen de la population non-migrante. par contre, l'âge moyen de la population migrante (tableau 4.4.) est beaucoup plus élevé parce que la population adulte est plus nombreuse parmi les migrants.

La Figure 4.9 présente les tendances des rapports de masculinité chez les populations non-migrantes en milieu urbain et rural. En général, malgré un léger surnombre des femmes non-migrantes dans les deux milieux de résidence, les rapports entre les hommes et les femmes non-migrants sont beaucoup plus équilibrés que chez les migrants.

**Figure 4.9 : Rapports de masculinité de la population non-migrante par âge selon le milieu de résidence**



L'équilibre entre les sexes chez les non-migrants s'observe plus en milieu urbain (100,4) qu'en milieu rural (91,4). Alors que dans certaines provinces/ville (Ville de Kigali, Gitarama, cyangugu et Umutara ), les hommes non-migrants sont plus nombreux que les femmes en milieu urbain, on observe un surnombre des femmes non-migrantes par rapport aux hommes en milieu rural dans toutes les provinces/ville du Rwanda (Tableau 4.10).

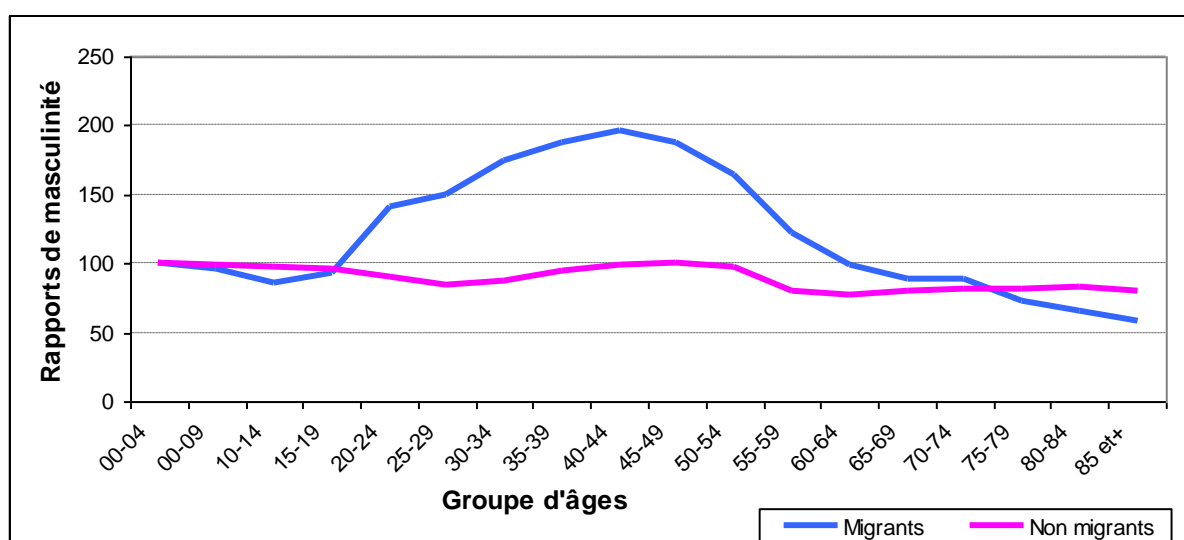
**Tableau 4.10 : Rapports de Masculinité des non-migrants par province/ville selon le Milieu de Résidence**

Province de Résidence	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Rwanda</b>	<b>100,4</b>	<b>91,4</b>	<b>92,4</b>
Ville de Kigali	106,4	-	106,4
Kigali Ngari	91,2	92,2	92,1
Gitarama	104,8	90,9	92,7
Butare	93,1	89,8	90,3
Gikongoro	98,5	92,6	92,8
Cyangugu	101,0	91,2	91,8
Kibuye	92,0	89,7	89,9
Gisenyi	96,9	89,7	89,9
Ruhengeri	99,7	91,7	92,2
Byumba	96,4	94,7	94,8
Umutara	101,1	93,9	93,9
Kibungo	92,6	90,1	90,4

#### 4.2.4. Rapports de masculinité de la population non-migrante

Comme on l'a vu précédemment, les rapports de masculinité de la population migrante en milieu urbain sont supérieurs à 100% entre les âges de 25 - 59 ans (figure 4.10). Cela coïncide avec la période d'intense activité économique où les hommes migrent en ville à la recherche du travail.

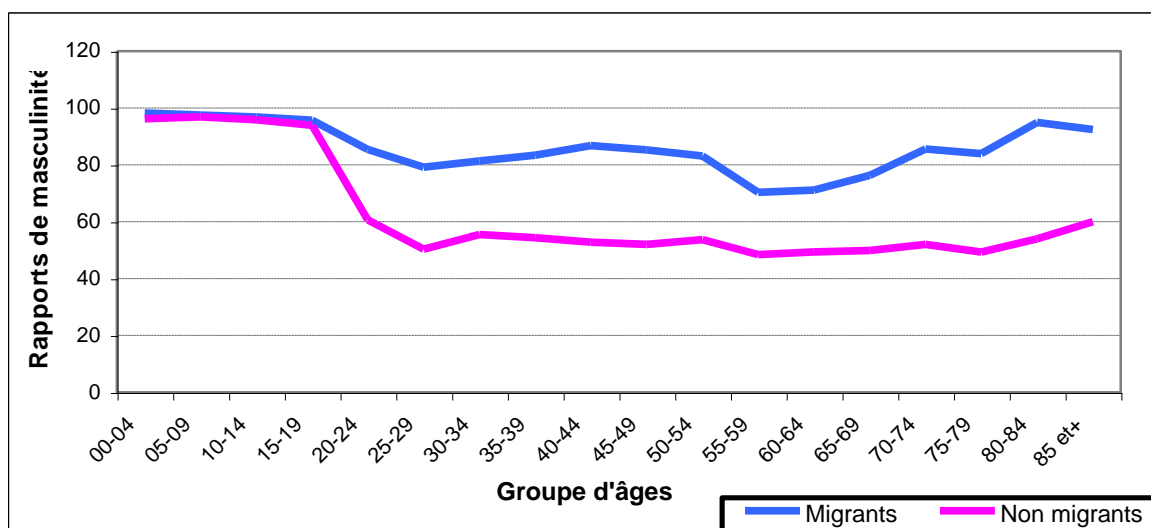
**Figure 4.10 : Rapport de masculinité par âge selon le statut migratoire en milieu urbain**



Ce qui n'est pas le cas de la courbe de masculinité par âge pour les non-migrants en milieu urbain dont l'évolution s'approche de 100% sans toutefois aller au-delà.

La situation est tout à fait différente en milieu rural puisque le rapport de masculinité des migrants et des non-migrants est inférieur à 100%. L'effectif des femmes en milieu rural est nettement supérieur à celle des hommes. En milieu rural les femmes, proportionnellement, migrent plus que les hommes.

**Figure 4.11: Rapport de masculinité par âge selon le statut migratoire en milieu rural**



### 4.3. Durée de résidence

L'objectif dans cette section est de caractériser la population migrante par rapport à sa durée de résidence dans le lieu actuel.

Aux personnes dont le lieu de résidence actuel était différent de leur lieu de naissance, le 3è RGPH a collecté l'information sur leur durée de résidence dans le lieu actuel (en années révolues). L'analyse de la durée de résidence des migrants est peu compromise par le fait que 12% des migrants n'ont pas fourni cette information. Il s'agit de 21 à 25 % des migrants des provinces de Gitarama, Butare, et de Gikongoro. Les proportions des non-déclarés étaient plus faibles dans les autres provinces/ville.

L'analyse des réponses disponible (Tableau 4.11.) démontre qu'au Rwanda 45% des migrants se sont installés dans leur localité de résidence actuelle au cours de cinq dernières années. Quelques 33% ont séjourné pendant 5 à 9 ans . cela signifie que presque 8 migrants sur 10 au Rwanda se sont installés dans leurs lieux de résidence actuelles pendant moins de 10 ans. La migration semble donc assez récente au Rwanda et correspond à la période qui a suivi la guerre et le génocide.



**Tableau 4.11 : Répartition de la population migrante par entité administrative selon la durée de résidence dans le lieu actuel (Migration durée de vie)**

Entité Administrative	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15 ans et +	Total	<10 ans
<b>Ensemble</b>	44,9	32,7	4,8	17,6	100,0	77,6
Ville de Kigali	69,6	21,3	3,4	5,8	100,0	90,9
Kigali Ngari	31,1	30,1	5,7	33,1	100,0	61,2
Gitarama	40,7	20,6	7,0	31,7	100,0	61,3
Butare	38,1	31,7	5,2	25,0	100,0	69,8
Gikongoro	38,7	25,5	7,8	27,9	100,0	64,3
Cyangugu	39,7	20,3	8,2	31,8	100,0	60,0
Kibuye	31,3	46,3	4,5	17,9	100,0	77,6
Gisenyi	36,5	44,5	3,5	15,5	100,0	81,0
Ruhengeri	36,9	28,7	6,4	27,9	100,0	65,7
Byumba	48,3	20,3	7,1	24,3	100,0	68,6
Umutara	46,4	43,2	2,4	8,0	100,0	89,6
Kibungo	27,0	51,6	6,2	15,2	100,0	78,7

Selon les provinces/ville 9 personnes migrantes sur 10 dans la ville de Kigali et dans la province d'Umutara s'y sont installées au cours des dix dernières années (après 1992 – 2003). Dans le cas de la ville de Kigali, il s'agit de la concentration des populations dans le souci de se mettre en sécurité et dans l'anonymat à la suite de troubles socio-politiques des années 1990. L'installation dans la province d'Umutara est attribuable à l'installation de émigrés et d'autres populations des autres provinces depuis la fin des événements des années 1990.

Par contre, la proportion correspondante est plus faible (6 sur 10 migrants dans les province de Kigali Ngari, Gitarama, Gikongoro, Cyangugu, Ruhengeri, et de Byumba. Dans ces dernières provinces 25 à 33% des migrants y résident pendant plus de 15 ans. Il s'agit d'une migration plus ancienne.

Dans l'ensemble, une plus grande proportion des migrants se sont installés au cours de cinq dernières années (45%). Toutefois, dans les provinces de Kibuye, Gisenyi et de Kibungo la plupart des migrants s'y sont installés depuis 5-9 ans.

## Chapitre 5. MESURE DE LA MIGRATION INTERNE

L'objectif de la mesure interne vise principalement à évaluer le volume de migrants, à déterminer leurs origines prioritaires ainsi que la destination par rapport à chaque entité administrative. Elle vise aussi à déduire le solde migratoire pour chacune d'elle. Les données utilisées pour cela sont celles des migrations entre provinces et non celles relatives aux districts. La proportion relativement élevée des non-déclarés de la ville de Kigali a fait qu'ils soient pris en considération.

### 5.1. Volume de migrants internes et des immigrants internationaux

Rappelons tout d'abord que le migrant durée de vie considéré ici, est toute personne dont le lieu (province/ville) de résidence est différent de la province / ville du pays de naissance tandis que le migrant récent est celui dont le lieu de résidence actuel (province / ville) est différent de la province /ville du pays de résidence antérieure.

Dans l'ensemble, on a dénombré plus des migrants récents (1 207 796) que des migrants durée de vie sans doute à cause des événements des années 1990 qui ont occasionné des déplacements des populations à l'intérieur et vers l'extérieur du Pays.

**Tableau 5.1 : Répartition proportionnelle des migrants internes et des immigrants internationaux et effectifs des migrants par Province de résidence selon le type de Migration**

Province de résidence	Migration Durée de vie			Dernière Migration		
	Migrants internes	Immigrants internationaux	Effectifs	Migrants internes	Immigrants internationaux	Effectifs
<b>Ensemble</b>	68	32	1 174 177	55,5	44,5	1 207 796
Ville de Kigali	75,3	24,7	342 931	79,8	20,2	218 890
Kigali Ngali	81	19	132 222	67,4	32,6	157 109
Gitarama	86,1	13,9	46 782	85,6	14,4	44 691
Butare	69,3	30,7	53 312	51,3	48,7	85 645
Gikongoro	88,7	11,3	19 375	75,6	24,4	24 539
Cyangugu	68,5	31,5	26 168	67,1	32,9	28 289
Kibuye	40,5	59,5	28 712	42,3	57,7	31 222
Gisenyi	36,8	63,2	87 979	28,1	71,9	108 384
Ruhengeri	54,7	45,3	32 034	55,2	44,8	28 743
Byumba	61,5	38,5	48 018	67,1	32,9	57 087
Umutara	61,2	38,8	189 539	50,8	49,2	189 800
Kibungo	68,2	31,8	167 105	32,2	67,8	233 397

Pour ce qui concerne la migration durée de vie, on enregistre proportionnellement plus de migrants internes que d'immigrants internationaux parmi les migrants de la plupart des province du pays. Les seules exceptions sont dans les provinces de Gisenyi où 63,2% des migrants sont nés à l'étranger et dans celle de Kibuye où 60% des migrants sont d'origine étrangère. Dans les deux cas, il s'agit de

l'immigrants en provenance de la République Démocratique de Congo (RDC) voisine. Le même constat est valable pour la province de Ruhengeri.

Par contre, dans le cas de la dernière migration 44,5% de la population migrante du pays a déclaré avoir séjourné antérieurement dans un pays étranger. Il s'agit de plus de 7 migrants sur 10 dans la province de Gisenyi, de deux sur trois migrants dans la province de Kibuye de plus de la moitié de ceux des provinces d'Umutara et de Butare. Les seules provinces où les proportions d'immigrants étrangers n'atteignent pas les 25% de la population des migrants sont la province de Gitarama (14,4%) et de Gikongoro qui ont d'ailleurs très peu de migrants ainsi que la Ville de Kigali qui est un lieu d'immigration prioritaire pour migrants de presque toutes les provinces/ville. L'analyse des origines et destinations des migrants dans les sections qui suivent permettront de mieux examiner les directions de flux migratoires selon le type de migration.

## **5.2. Origine des migrants**

### **5.2.1. Origine des migrants durée de vie**

Lorsqu'on examine les origines des migrants qui changé leurs provinces/ville de résidence depuis naissance, la situation est très variable selon les provinces/ville. Alors que 10 à 15% des natifs des provinces de Gikongoro, Kigali ngari, Gitarama, Butare, Byumba, Ruhengeri, Kibuye et de la Ville de Kigali résident en dehors de ces provinces ; la proportion est plus faible (5 à 7%) dans d'autres provinces.

**Tableau 5.2 : Provinces de Provenance prioritaire (Migration durée de Vie)**

Lieu de naissance	Lieu de résidence actuelle												Effectif total des migrants
	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
Ville de Kigali	0,0	7,5	9,9	5,3	4,7	4,6	3,1	2,7	7,1	3,9	1,3	2,3	33 279
Kigali Ngari	13,7	0,0	7,7	5,0	6,9	2,4	4,2	1,5	8,9	14,9	10,2	12,8	108 385
Gitarama	18,8	8,6	0,0	19,8	6,8	2,9	5,8	3,9	3,5	2,4	2,5	7,2	112 650
Butare	11,3	14,3	21,2	0,0	29,9	5,9	1,6	1,5	2,8	1,4	1,5	10,5	98 530
Gikongoro	4,4	16,5	16,1	31,3	0,0	27,9	5,1	0,6	1,2	1,6	1,1	7,4	85 980
Cyangugu	5,5	1,0	2,0	1,7	4,5	0,0	5,5	0,8	1,2	0,7	0,2	1,0	28 021
Kibuye	4,7	3,1	12,4	1,6	29,4	13,7	0,0	9,1	1,5	1,2	0,6	4,6	54 047
Gisenyi	4,0	3,5	9,9	1,1	1,5	3,1	12,1	0,0	18,7	3,8	1,3	4,5	45 750
Ruhengeri	3,8	12,6	2,8	0,8	1,3	2,8	1,4	14,0	0,0	15,4	12,7	12,7	97 787
Byumba	3,9	9,1	1,2	0,8	0,8	2,4	0,6	1,1	6,3	0,0	25,7	2,3	82 984
Umutara	1,3	0,9	0,7	0,3	0,9	0,8	0,2	0,4	1,1	13,7	0,0	2,9	18 650
Kibungo	4,0	4,0	2,2	1,6	2,0	2,1	1,0	1,3	2,3	2,4	4,1	0,0	32 946
Burundi	6,4	9,3	2,4	17,0	5,1	5,1	0,5	0,5	1,2	0,6	0,4	7,1	60 670
R.D.Congo	9,9	5,3	7,8	7,8	4,6	24,1	58,0	61,4	37,5	33,6	1,8	4,8	166 081
Uganda	6,2	2,6	2,4	1,9	0,7	1,2	0,4	0,8	5,6	2,9	31,6	5,7	100 649
Tanzanie	1,3	1,6	0,9	3,4	0,7	0,8	0,2	0,3	0,7	1,1	4,8	14,1	42 880
Autres Pays	0,9	0,1	0,3	0,6	0,1	0,4	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1	4 888

En effet, la majorité des migrants de la ville de Kigali proviennent de la province de Gitarama (18,8%), de Kigali Ngari (13,7%) et de Butare (11,3%). Une population non-négligeable des migrants durée de vie de cette ville proviennent des pays voisins du Rwanda qui sont la R.D.Congo, le Burundi et de l'Ouganda.

Les provinces prioritaires de provenance des migrants de la province de Kigali Ngari sont la province de Gikongoro (16,5%), de Butare (14,3%) et de Ruhengeri. Le Burundi fournit la plus forte proportion des migrants étrangers.

Quant à la province de Gitarama, ces migrants proviennent essentiellement de la province de Butare (21,2%) et de Gikongoro et de Kibuye alors que la R.D. du Congo fournit la majorité des migrants étranger .

La province de Butare reçoit 31% de ces migrants de Gikongoro alors que celle de Gitarama fournit 20% et 17% sont nés au burundi. La province Gikongoro reçoit 30% de ces immigrants de la province de Butare et 29,4% de Kibuye avec une faible proportion des migrants nés à l'étranger.

Les immigrants internes de la province de Cyangugu sont nés dans les provinces limitrophes de Gikongoro(28%) et de Kibuye (13,7%). Toutefois, un immigrant sur

quatre dans cette province est né dans la République Démocratique du Congo voisine.

Plus d'un immigrant sur deux (58%) de la province de Kibuye est né dans la R.D. du Congo voisine. Les quelques immigrants internes proviennent de la province de Gisenyi (12,1%).

Il en est de même pour la province de Gisenyi où 61% des migrants sont nés en R.D. du Congo avec une faible proportion de migrants interne qui viennent essentiellement de la province de Ruhengeri (14%).

Dans la province de Ruhengeri, plus d'un migrant sur trois (37,5%) sont nés dans la R.D. du Congo. Elle reçoit des migrants internes des provinces limitrophes mais surtout de Gisenyi (18,7%).

Aussi, dans la province de Byumba, un tiers des migrants sont nés en R.D. du Congo mais elle reçoit une majorité de ces migrants des provinces voisines de Ruhengeri (15,4%, Kigali ngari (14,9%) et d'Umutara (13,7%).

Par contre, un migrant sur quatre dans la province d'Umutara est né à Byumba, 12,7% à Ruhengeri et 10,2% dans Kigali Ngari alors que 31,6% sont nés en Uganda.

La province de Kibungo est un véritable lieu d'immigration dans la mesure où elle reçoit des proportions significatives des immigrants en provenance de la plupart des provinces (sauf la province de Cyangugu) et des pays limitrophes du Rwanda. Les provinces de Kigali Ngari, de Ruhengeri et de Butare fournissent la plus grande proportion des migrants internes alors que la majorité des migrants étrangers est née en République Unie de Tanzanie.

Il ressort de cette analyse qu'il existe des échanges migratoires entre les provinces voisines et entre les provinces frontalières et les pays avec lesquels elles partagent les frontières.

### 5.2.2. L'origine des migrants récents

Plus de neuf personnes résidentes sur dix ont déclaré n'avoir pas changé de province de résidence dans le passé (non-migrants) dans les provinces de Gitarama, Gikongoro, Kibuye, Ruhengeri et de Byumba. Il en est de même pour plus de huit résidents sur dix dans la province de Butare et de Gisenyi. En d'autres termes une majorité de la population est sédentaires au Rwanda.

Toutefois, trois provinces se distinguent en fonction de la proportion élevée des migrants récents au sein de leurs populations respectives. Il s'agit de la province d'Umutara (48% des immigrants), de la Ville de Kigali (40%) et de Kibungo (36%).

**Tableau 5.3: Provinces de Provenance prioritaire (Dernière Migration)**

Lieu de résidence	Lieu de résidence actuelle												Effectif total des migrants
	Ville Kigali	Ngali Kigari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
Ville de Kigali	0,00	9,72	14,54	6,19	6,43	8,18	4,5	3,08	12,68	4,62	1,8	2,19	50 500
Kigali Ngari	17,65	0,00	7,82	3,94	6,63	1,91	3,97	1,14	8,4	12,46	8,44	8,03	94 441
Gitarama	18,42	6,18	0,00	7,35	5,12	2,52	5,11	2,24	2,52	1,73	1,39	3,33	74 426
Butare	10,11	7,1	19,89	0,00	23,71	5,06	1,39	0,56	1,73	0,96	0,66	3,01	59 798
Gikongoro	3,8	17,46	14,79	28,02	0,00	24,36	4,24	0,24	0,66	1,02	0,51	2,69	82 860
Cyangugu	5,34	0,57	1,75	1,03	5,24	0,00	4,72	0,42	0,75	0,49	0,22	0,35	19 189
Kibuye	4,29	2,19	10,78	0,79	22,29	11,45	0,00	6,36	1,01	1,27	0,23	1,89	39 786
Gisenyi	4,64	2,57	9,53	0,78	0,83	3,3	14,76	0,00	18,12	19,49	0,91	1,79	47 089
Ruhengeri	4,09	9,49	2,53	0,58	0,48	1,53	1,23	10,85	0,00	11,8	10,21	5,72	77 655
Byumba	4,15	6,87	0,81	0,57	2,2	2,99	0,75	0,81	6,17	0,00	21,32	1,02	67 855
Umutara	2,1	0,97	0,6	0,26	0,82	3,15	0,18	0,26	0,88	10,47	0,00	2,17	19 345
Kibungo	5,24	4,32	2,52	1,81	1,83	2,7	1,49	2,1	2,29	2,76	5,12	0,00	36 867
Burundi	5,08	10,9	2,12	34,21	8,28	3,7	0,41	0,3	0,57	0,26	0,3	9,47	85 011
R.D.Congo	8,71	16,41	8,37	7,02	13,98	28,22	56,16	70,86	38,32	25,35	1,3	3,54	196 551
Uganda	4,26	2,04	2,49	1,18	0,52	0,41	0,44	0,39	5,0	2,43	29,18	4,0	83 022
Tanzanie	0,93	3,06	1,06	5,78	1,48	0,26	0,29	0,15	0,67	4,64	18,27	50,63	168 647
Autres Pays	1,17	0,16	0,4	0,49	0,16	0,27	0,37	0,24	0,23	0,24	0,13	0,18	4 754

Dans l'ensemble, les provinces ou pays qui fournissent le migrants durée de vie pour chacune des province sont les mêmes qui ont fourni les migrants Récents. Il existe toute de même une disparité dan l'ampleur des flux migratoires. Pour ce qui est de la migration interne à peine 10% des migrants de la province de Gitarama sont nés dans la ville de Kigali, elle fournit 14,5% des migrants récents de cette province. Lors que 3,8% des migrants de la province de Byumba sont nés à Gisenyi, on se rend compte que 19,5% de ces migrants récents ont vécu antérieurement à Gisenyi. Par contre, 12,7% des migrants de Kibungo sont nés à Ruhengeri mais seuls 5,7% ont déclaré avoir vécu antérieurement dans cette province. Il s'agit ici du dernier lieu de résidence antérieure.

Il existe aussi des disparités par rapport à la proportion des immigrants internationaux. Alors que 5,3% seulement des migrants de la province de Kigali Ngari sont nés en R.D. du Congo, 16,4% y ont séjourné antérieurement. De même, à Gikongoro 4,6% des migrants sont nés en R.D. du Congo alors que 14% y ont séjourné dernièrement. Aussi, 14% des migrants durée de vie de Kibungo sont nés en Tanzanie alors que plus de 50% des migrants récents y ont séjourné. Par contre, dans la province d'Umutara, on rencontre plus d'immigrants qui sont nés en Uganda(33,6%) que ceux qui y ont résidé dernièrement (29%). Aussi, à Byumba 37% sont nés en R.D.Congo alors que 18% ont déclaré y avoir séjourné dernièrement.

### 5.3. Destination des Migrants

#### 5.3.1. Destination des migrants durée de Vie

L'analyse de cette section porte sur la proportion des natifs de chaque province qui sont installés ailleurs et sur les provinces de destination des personnes nées à l'étranger. Dans la dernière colonne sont présentés les effectifs des migrants selon le lieu de provenance.

**Tableau 5.4 : Destination des natifs de chaque province/pays ayant migré selon la province de résidence actuelle**

Lieu de résidence antérieure	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	Total	Effectifs des migrants
<b>Migrants natifs de chaque Province</b>														
Ville de Kigali	0,0	29,8	14,0	8,5	2,8	3,6	2,6	7,2	6,8	5,7	7,6	11,4	100,0	33 279
Kigali Ngari	43,2	0,0	3,3	2,5	1,2	0,6	1,1	1,2	2,6	6,6	17,9	19,8	100,0	108 385
Gitarama	57,3	10,1	0,0	9,4	1,2	0,7	1,5	3,0	1,0	1,0	4,2	10,7	100,0	112 650
Butare	39,2	19,2	10,1	0,0	5,9	1,6	0,5	1,3	0,9	0,7	2,9	17,8	100,0	98 530
Gikongoro	17,5	25,3	8,7	19,4	0,0	8,5	1,7	0,7	0,5	0,9	2,5	14,3	100,0	85 980
Cyangugu	67,5	4,5	3,3	3,2	3,1	0,0	5,6	2,4	1,4	1,1	1,7	6,1	100,0	28 021
Kibuye	29,9	7,5	10,8	1,6	10,5	6,6	0,0	14,9	0,9	1,1	2,0	14,3	100,0	54 047
Gisenyi	29,9	10,1	10,1	1,3	0,6	1,8	7,6	0,0	13,1	4,0	5,2	16,3	100,0	45 750
Ruhengeri	13,3	17,1	1,3	0,4	0,3	0,8	0,4	12,6	0,0	7,6	24,5	21,7	100,0	97 787
Byumba	16,2	14,6	0,7	0,5	0,2	0,8	0,2	1,1	2,4	0,0	58,7	4,6	100,0	82 984
Umutara	23,7	6,1	1,7	0,8	0,9	1,1	0,4	1,8	1,9	35,4	0,0	26,3	100,0	18 650
Kibungo	41,7	15,9	3,2	2,6	1,2	1,6	0,8	3,4	2,2	3,5	23,8	0,0	100,0	32 946
<b>Migrants nés a l'Etranger</b>														
Burundi	36,2	20,3	1,8	15,0	1,6	2,2	0,2	0,8	0,6	0,5	1,3	19,5	100,0	60 670
R.D.Congo	20,4	4,2	2,2	2,5	0,5	3,8	10,0	32,5	7,2	9,7	2,0	4,8	100,0	166 081
Uganda	21,0	3,5	1,1	1,0	0,1	0,3	0,1	0,7	1,8	1,4	59,5	9,4	100,0	100 649
Tanzanie	10,5	4,8	1,0	4,2	0,3	0,5	0,1	0,5	0,5	1,2	21,2	55,0	100,0	42 880

La ville de Kigali est la destination la plus privilégiée de la plupart des migrants en provenance de la province de Cyangugu, de Gitarama, de Kigali Ngari, de Kibungo et de Butare ainsi que du Burundi. Elle n'envoie des migrants que vers la province de Kigali ngari (30%) prioritairement et dans une moindre mesure à Kibungo (11,4%).

Pour sa part la province de Kigali Ngari reçoit les natifs de la ville de Kigali, des provinces de Gikongoro et de Butare ainsi que ceux qui sont nés au Burundi(20%). Par contre, 43% de ces natifs migrants sont résidents dans la Ville de Kigali et 20% dans la province de Kibungo.

La province de Gitarama reçoit 14% des natifs de la ville de Kigali mais seulement 10% de ceux de Kibuye, Butare et Gisenyi avec un très peu d'immigrants nés à l'étranger. D'autre part 57% de ces natifs migrants sont dans la ville de Kigali et 10% dans la province de Kibungo.

Quelques 19% des natifs migrants de la province de Gikongoro et de 15% des immigrants nés au Burundi constituent l'essentiel des migrants vers la province de Butare. Par contre, 33% de ces natifs migrants sont installés dans la ville de Kigali, 19 % dans la province de Kigali Ngari et 18% à Kibungo.

La province de Gikongoro ne reçoit pas grand monde (seulement 10% des natifs migrants de Kibuye) mais elle a envoyé ces natifs dans trois provinces essentiellement (Kigali ngari 25%, Butare 19% et Kibungo 14%).

De même, la province de Cyangugu semble être la moins attractive et la moins disposée à la migration. Elle n'a reçu que de faibles proportions des natifs des autres provinces et envoie 67,5% de ces natifs migrants vers la ville de Kigali.

Pour le cas de la province de Kibuye, elle reçoit aussi moins d'immigrants (surtout ceux nés en R.D. du Congo) mais ces natifs migrants se dirigent prioritairement vers la ville de Kigali (30%) et vers les provinces de Gisenyi (15%) et Kibungo (14%).

Le plus grand nombre des migrants nés en R.D.Congo (32,5%) sont installés dans la province de Gisenyi et elle reçoit en plus 15% des natifs de la province de Kibuye et de 12,6% de Ruhengeri.

Par contre, la province de Gisenyi a envoyé prioritairement ces natifs migrants vers la ville de Kigali (30%) et vers les provinces de Kibungo (16%) et de Ruhengeri (13%).

La province de Ruhengeri ne reçoit de migrants qu'en provenance de Gisenyi mais elle envoie ces natifs migrants essentiellement vers les provinces d'Umutara (25,5%) et de Kibungo (21,7%).

Pour sa part, la province de Byumba ne reçoit que la majorité de quelques natifs migrants de la province d'Umutara. En échange, elle y envoie 58,8% de ces natifs migrants ainsi que 16% vers la ville de Kigali et 15% à Kigali Ngari.

La province d'Umutara qui est de création récente, a une population constituée essentiellement des personnes nés ailleurs dont presque 60% des immigrants d'Uganda, 59% des natifs migrants de Byumba et presque un quart de ceux de Ruhengeri et de Kibungo. Les natifs migrants d'Umutara, qui sont d'ailleurs peu nombreux se dirigent en priorité vers Byumba, Kigali ngari et vers la ville de Kigali. Comme on a pu le déceler à partir des analyses qui précèdent, la province de Kibungo est une destination privilégiée des migrations pour la plupart des provinces sauf celles de Cyangugu et de Byumba. Elle reçoit 55% des immigrants nés en Tanzanie et de 20% de ceux nés au Burundi.



### 5.3.2. Destination des migrants récents

La destination prioritaire des personnes qui ont vécu ailleurs dernièrement est assez identique avec ce que nous avons vu dans la section précédente à quelques exceptions près.

La proportion des personnes ayant vécu à l'étranger et qui se trouve actuellement dans la ville de Kigali est plu faible que celles des immigrants nés à l'étranger, ceci est attribuable aux étapes intermédiaires de migration dont la dernière migration seulement a été saisie. Par contre, à Kibungo et quelque peu à Gisenyi on rencontre beaucoup plus de migrants ayant séjourné antérieurement à l'étranger que ceux qui y sont nés. Il s'agit là des déplacements provoqués par les événements des années 1990. Au retour, ces migrants se sont installés dans les provinces frontalières.

**Tableau 5.5 : Destination des Migrants récents par Province/Pays de résidence antérieur selon la Province de destination**

Lieu de résidence antérieure	Lieu de résidence actuelle												Total	Effectifs des Migrants
	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo		
	<b>Migrants natifs de chaque Province</b>													
Ville de Kigali	0,0	29,8	14,0	8,5	2,8	3,6	2,6	7,2	6,8	5,7	7,6	11,4	100,0	33 279
Kigali Ngari	43,2	0,0	3,3	2,5	1,2	0,6	1,1	1,2	2,6	6,6	17,9	19,8	100,0	108 385
Gitarama	57,3	10,1	0,0	9,4	1,2	0,7	1,5	3,0	1,0	1,0	4,2	10,7	100,0	112 650
Butare	39,2	19,2	10,1	0,0	5,9	1,6	0,5	1,3	0,9	0,7	2,9	17,8	100,0	98 530
Gikongoro	17,5	25,3	8,7	19,4	0,0	8,5	1,7	0,7	0,5	0,9	2,5	14,3	100,0	85 980
Cyangugu	67,5	4,5	3,3	3,2	3,1	0,0	5,6	2,4	1,4	1,1	1,7	6,1	100,0	28 021
Kibuye	29,9	7,5	10,8	1,6	10,5	6,6	0,0	14,9	0,9	1,1	2,0	14,3	100,0	54 047
Gisenyi	29,9	10,1	10,1	1,3	0,6	1,8	7,6	0,0	13,1	4,0	5,2	16,3	100,0	45 750
Ruhengeri	13,3	17,1	1,3	0,4	0,3	0,8	0,4	12,6	0,0	7,6	24,5	21,7	100,0	97 787
Byumba	16,2	14,6	0,7	0,5	0,2	0,8	0,2	1,1	2,4	0,0	58,7	4,6	100,0	82 984
Umutara	23,7	6,1	1,7	0,8	0,9	1,1	0,4	1,8	1,9	35,4	0,0	26,3	100,0	18 650
Kibungo	41,7	15,9	3,2	2,6	1,2	1,6	0,8	3,4	2,2	3,5	23,8	0,0	100,0	32 946
	<b>Migrants nés à l'Etranger</b>													
Burundi	36,2	20,3	1,8	15,0	1,6	2,2	0,2	0,8	0,6	0,5	1,3	19,5	100,0	60 670
R.D.Congo	20,4	4,2	2,2	2,5	0,5	3,8	10,0	32,5	7,2	9,7	2,0	4,8	100,0	166 081
Uganda	21,0	3,5	1,1	1,0	0,1	0,3	0,1	0,7	1,8	1,4	59,5	9,4	100,0	100 649
Tanzanie	10,5	4,8	1,0	4,2	0,3	0,5	0,1	0,5	0,5	1,2	21,2	55,0	100,0	42 880

Pour ce qui concerne la migration interne, les étapes intermédiaires d'installation expliquent pourquoi 4% seulement des natifs migrants de la province de Gisenyi sont à Byumba alors qu'on en compte presque 24% de ceux qui y ont séjourné antérieurement . Aussi, 22% des natifs migrants de Ruhengeri sont installés dans la province de Kibungo, alors que seulement 17% des migrants récents en

provenance de cette province sont à Kibungo. Par contre, 29% des migrants récents ayant séjourné antérieurement dans la province de Gikongoro ont été recensés dans la province de Butare qui n'a enregistré que 159% des migrants nés dans la province de Gikongoro.

### 5.3.3. Bilan migratoire

Le bilan ou solde migratoire doit être compris ici comme la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire d'une entité administrative et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année indépendamment de leur nationalité.

La distinction entre hommes et des femmes avait pour but d'évaluer le poids des natifs de chaque sexe

Le solde migratoire de la migration durée de vie (Tableau 5.6) est négatif pour le sexe masculin, pour la plupart des provinces/ville à l'exception de la ville de Kigali et des provinces d'Umutara et de Kibungo qui ont un solde positif aussi bien pour les femmes que pour les hommes. La province de Kigali Ngari est la seule province qui présente des soldes de signes différents entre les deux sexes : négatifs pour les hommes et positifs pour les femmes. En d'autres termes, plus des femmes sont venues s'installer dans cette province que celles qui en sont sorties. Les provinces d'Umutara et de Kibungo ainsi que la ville de Kigali sont les principales entités administratives d'immigrations.

**Tableau 5.6 : Le solde migratoire par Entité administrative (Migration durée de vie)**

Entité administrative	Immigrants		Emigrants		Solde migratoire	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Ville de Kigali	149 690	108 659	15 151	18 128	<b>134 539</b>	<b>90 531</b>
Kigali Ngari	47 942	59 210	55 160	53 225	<b>-7 218</b>	<b>5 985</b>
Gitarama	18 901	21 386	55 800	56 850	<b>-36 899</b>	<b>-35 464</b>
Butare	15 470	21 491	44 105	54 425	<b>-28 635</b>	<b>-32 934</b>
Gikongoro	8 327	8 860	40 424	45 556	<b>-32 097</b>	<b>-36 696</b>
Cyangugu	9 949	7 974	16 953	11 068	<b>-7 004</b>	<b>-3 094</b>
Kibuye	3 913	7 728	27 822	26 225	<b>-23 909</b>	<b>-18 497</b>
Gisenyi	13 100	19 277	23 495	22 255	<b>-10 395</b>	<b>-2 978</b>
Ruhengeri	6 712	10 823	50 767	47 020	<b>-44 055</b>	<b>-36 197</b>
Byumba	13 342	16 198	40 357	42 627	<b>-27 015</b>	<b>-26 429</b>
Umutara	54 726	61 344	9 490	9 160	<b>45 236</b>	<b>52 184</b>
Kibungo	53 791	60 196	16 339	16 607	<b>37 452</b>	<b>43 589</b>

Le solde migratoire pour la dernière migration (Tableau 5.7) est également positif aussi bien pour les hommes que pour les femmes dans la ville de Kigali et les provinces d'Umutara et de Kibungo alors que Kigali Ngari et Cyangugu présentent des soldes différents : négatifs pour les hommes et positifs pour les femmes.

En définitif, la province de Cyangugu se présente comme une entité administrative à faible échanges migratoires

**Tableau 5.7 : Le solde migratoire par entité administrative (Dernière migration)**

Entité administrative	Immigrants		Emigrants		Solde migratoire	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Ville de Kigali	102 507	72 257	24 041	26 459	<b>78 466</b>	<b>45 798</b>
Kigali Ngari	46 596	59 339	48 218	46 223	<b>-1 622</b>	<b>13 116</b>
Gitarama	16 855	21 384	35 328	39 098	<b>-18 473</b>	<b>-17 714</b>
Butare	18 680	25 268	25 945	33 853	<b>-7 265</b>	<b>-8 585</b>
Gikongoro	9 283	9 265	37 431	45 429	<b>-28 148</b>	<b>-36 164</b>
Cyangugu	10 880	8 115	11 544	7 645	<b>- 664</b>	<b>470</b>
Kibuye	4 838	8 381	20 098	19 688	<b>-15 260</b>	<b>-11 307</b>
Gisenyi	10 939	19 487	22 945	24 144	<b>-12 006</b>	<b>-4 657</b>
Ruhengeri	5 667	10 203	39 134	38 521	<b>-33 467</b>	<b>-28 318</b>
Byumba	17 191	21 106	32 780	35 075	<b>-15 589</b>	<b>-13 969</b>
Umutara	46 326	50 140	9 502	9 843	<b>36 824</b>	<b>40 297</b>
Kibungo	35 065	40 039	17 861	19 006	<b>17 204</b>	<b>21 033</b>

Ces différentes valeurs de solde par entités administratives ne permettent pas de connaître la capacité de rétention ou de répulsion de chacune d'elles. D'où la nécessité de recourir au calcul de l'indice d'efficacité migratoire de chaque entité administrative.

#### 5.3.4. L'indice d'efficacité migratoire

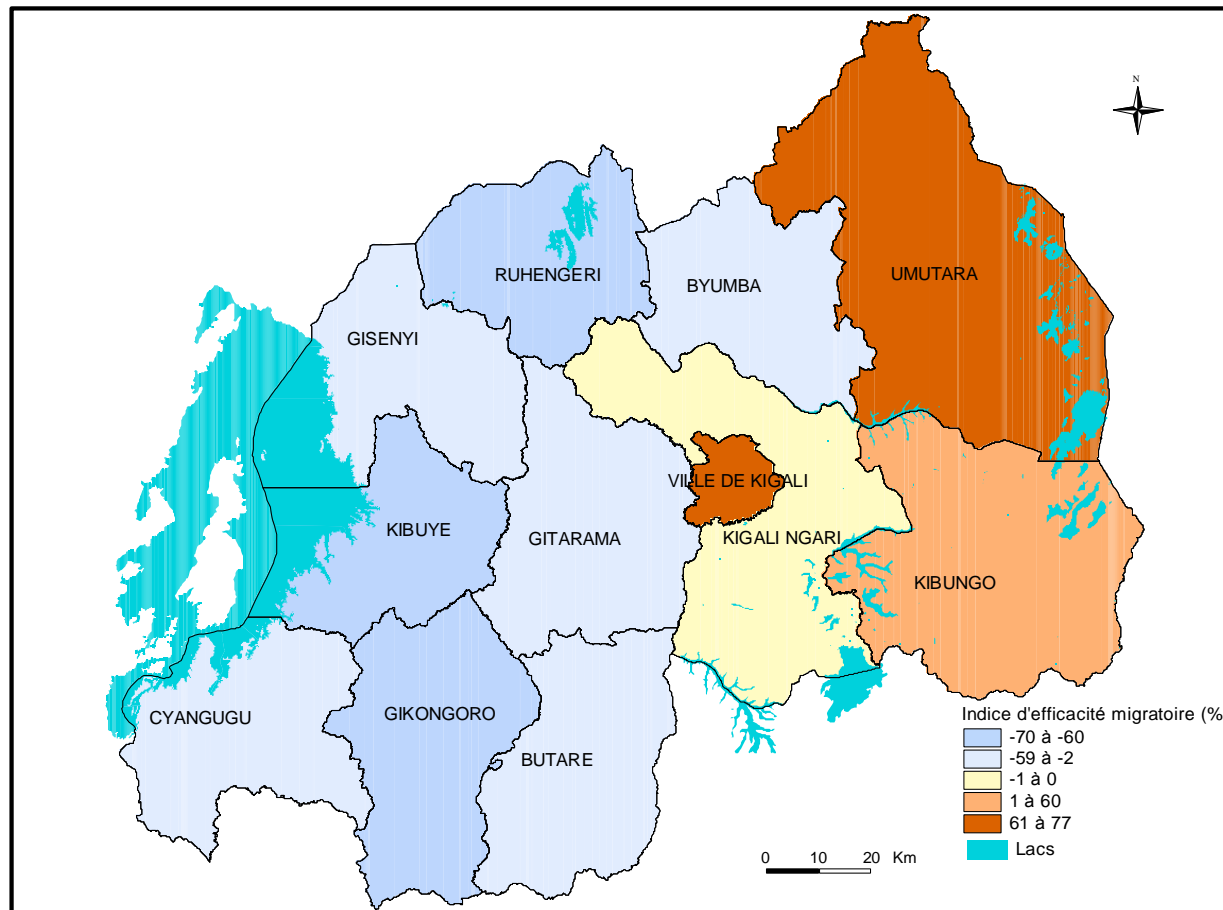
L'indice d'efficacité de la migration met en relation la migration et son impact sur la redistribution de la population des entités administratives (de départ et d'arrivée). C'est le rapport entre la migration nette (solde migratoire) et la migration totale (somme des arrivées et des départs). Plus la valeur absolue de cet indice se rapproche de 100%, plus les flux de migrants ont un effet direct sur la redistribution de la population entre les entités de départ et celles d'arrivée.

**Tableau 5.8 : Indice d'efficacité des migrations (Migration durée de vie)**

Entité administrative	I-E ou (solde migratoire)	I+E ou (migration totale)	IEM (%)
Ville de Kigali	225 070	291 628	77,2
Kigali Ngari	-1 233	215 537	-0,6
Gitarama	-72 363	152 937	-47,3
Butare	-61 569	135 491	-45,4
Gikongoro	-68 793	103 167	-66,7
Cyangugu	-10 098	45 944	-22,0
Kibuye	-42 406	65 688	-64,6
Gisenyi	-13 373	78 127	-17,1
Ruhengeri	-80 252	115 322	-69,6
Byumba	-53 444	112 524	-47,5
Umutara	97 420	134 720	72,3
Kibungo	81 041	146 933	55,2

*I* : immigrants *E* : émigrants *IEM* : indice d'efficacité migratoire

Carte 5.1 : Indice d'efficacité des migrations (Migration durée de vie)



A partir des valeurs de l'indice d'efficacité migratoire des différentes entités administratives pour la migration durée de vie (Tableau 5.8) on constate que les flux de migrants de la ville de Kigali, des provinces d'Umutara et de Kibungo exercent un effet direct sur la distribution de la population des milieux d'accueil alors que les flux des migrants exerçant un effet important sur les populations des milieux de départ sont ceux des provinces de Ruhengeri, de Gikongoro et de Kibuye. La province de Kigali Ngari étant la seule qui a un indice d'efficacité des migrations sans effet direct sur la distribution de la population.

**Tableau 5.9 : Indice d'efficacité des migrations (Dernières migration)**

Entité administrative	I-E ou (solde migratoire)	I+E ou (migration totale)	IEM (%)
Ville de Kigali	124 264	225 264	55,2
Kigali Ngari	11 494	200 376	5,7
Gitarama	-36 187	112 665	-32,1
Butare	-15 850	103 746	-15,3
Gikongoro	-64 312	101 408	-63,4
Cyangugu	- 194	38 184	-0,5
Kibuye	-26 567	53 005	-50,1
Gisenyi	-16 663	77 515	-21,5
Ruhengeri	-61 785	93 525	-66,1
Byumba	-29 558	106 152	-27,8
Umutara	77 121	115 811	66,6
Kibungo	38 237	111 971	34,1

*I : immigrants E : émigrants IEM : indice d'efficacité migratoire*

Les valeurs de l'indice d'efficacité des migrations pour la dernière migration semblent affaiblies (Tableau 5.9) en comparaison avec les valeurs des migrations durée de vie mais tout en gardant la même répartition par entité administrative. Ainsi, la province d'Umutara, la ville de Kigali et la province de Kibungo présentent des flux de migrants influant sur la distribution de la population en milieu d'accueil alors que ceux de Ruhengeri, Gikongoro et Kibuye l'exercent en milieu de départ. Les flux des migrants gardent la plus faible influence pour la distribution de la population de la province de Kigali Ngari.

## **Chapitre 6. MIGRATION A DESTINATION DE LA VILLE DE KIGALI**

Lors du RGPH82002 aucune précision n'a été exigé sur la nature (urbain/rural) du lieu de naissance ou des résidence antérieure. Aussi, le décret-loi de 2000 a occasionné des changements des limites administratives des zones urbaines de façon à ce qu'il n'est pas possible de saisir les échanges migratoires entre le milieu urbain et le milieu rural au Rwanda.

La ville de Kigali a effectivement subi des changements important dans sa délimitation en 2000 qui ont certainement modifié la structure et les caractéristiques de sa population.

Depuis longtemps, elle demeure la seule agglomération urbaine ayant les différentes caractéristiques les plus proches d'un milieu urbain. Avec une population résidante de 603049 habitants, elle est la seule agglomération urbaine au Rwanda ayant une population de plus de 100000 habitants. Elle représente 44% de la population urbaine du pays et croit à un rythme fulgurante de 9% par an au cours des onze dernières années. C'est pour cette raison qu'il a été jugé utile de cerner les échanges migratoires entre cette grande agglomération et les autres provinces du pays.

L'objectif de ce chapitre est triple : il consiste à l'évaluer le poids des migrants dans la population urbaine, à déterminer les provinces d'origine des immigrants de la ville de Kigali et à décrire leurs caractéristiques.

### **6.1. Poids des immigrants**

Le poids des immigrants de la ville de Kigali dans l'ensemble de la population urbaine varie selon le type de la migration. Ainsi, la proportion des immigrants (migration récente) de la ville de Kigali constitue 36% de la population de cette ville (soit 218 890 personnes) alors que les immigrants durée de vie en constitue presque 57% (soit 342 931 personnes). Ce résultat dénote l'ampleur de la contribution de la migration à la croissance de la Ville de Kigali.

Bien évidemment, le changement de ces limites en 2000 a contribué aussi à cette croissance.

### **6.2. Provenance des immigrants de la ville de Kigali**

Considérant l'ensemble des immigrants recensés dans la ville de Kigali (Tableau 6.1) on constate qu'une personne sur quatre recensées est née à l'étranger (dont 90% en R.D.Congo), presque une personne sur cinq à Gitarama, 14% sont nées à Kigali Ngari, et 11% à Butare.

Par rapport au sexe, on remarque que les hommes sont plus nombreux que les femmes (196 589 contre 146 342) mais que la provenance prioritaire reste la même, quel que soit le sexe (pays voisins, Gitarama, Kigali Ngari et Butare).

**Tableau 6.1 : Répartition des immigrants de la ville de Kigali, selon leur provenance (Migration durée de vie)**

Provenance	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Ensemble</b>	<b>196 589</b>	<b>100</b>	<b>146 342</b>	<b>100</b>	<b>342 931</b>	<b>100</b>
Kigali Ngari	28 348	14,4	18 481	12,6	46 829	13,7
Gitarama	35 547	18,1	28 947	19,8	64 494	18,8
Butare	19 294	9,8	19 354	13,2	38 648	11,3
Gikongoro	8 100	4,1	6 910	4,7	15 010	4,4
Cyangugu	12 461	6,3	6 461	4,4	18 922	5,5
Kibuye	9 045	4,6	7 105	4,9	16 150	4,7
Gisenyi	8 588	4,4	5 105	3,5	13 693	4,0
Ruhengeri	9 165	4,7	3 822	2,6	12 987	3,8
Byumba	9 171	4,7	4 294	2,9	13 465	3,9
Umutara	2 312	1,2	2 102	1,4	4 414	1,3
Kibungo	7 659	3,9	6 078	4,2	13 737	4,0
Etranger	46 899	23,9	37 683	25,7	84 582	24,7

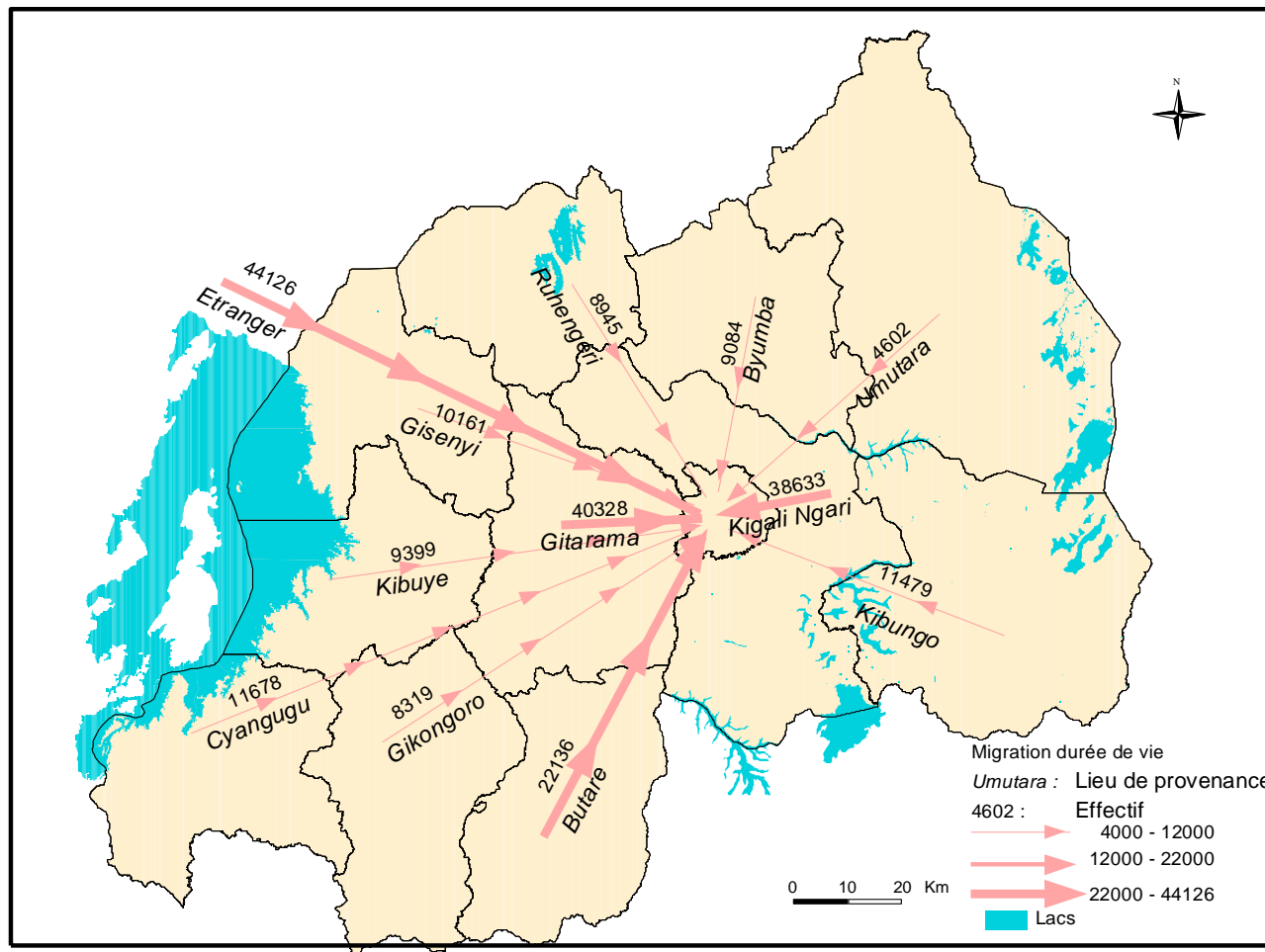
**Tableau 6.2 : Répartition des immigrants de la ville de Kigali selon leur provenance (Dernière migration)**

Provenance	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Ensemble</b>	<b>127 120</b>	<b>100,0</b>	<b>91 770</b>	<b>100,0</b>	<b>218 890</b>	<b>100,0</b>
Kigali Ngari	24 435	19,2	14 198	15,5	38 633	17,6
Gitarama	21 940	17,3	18 388	20,0	40 328	18,4
Butare	11 251	8,9	10 885	11,9	22 136	10,1
Gikongoro	4 550	3,6	3 769	4,1	8 319	3,8
Cyangugu	7 810	6,1	3 868	4,2	11 678	5,3
Kibuye	5 285	4,2	4 114	4,5	9 399	4,3
Gisenyi	6 233	4,9	3 928	4,3	10 161	4,6
Ruhengeri	6 157	4,8	2 788	3,0	8 945	4,1
Byumba	6 211	4,9	2 873	3,1	9 084	4,2
Umutara	2 351	1,8	2 251	2,5	4 602	2,1
Kibungo	6 284	4,9	5 195	5,7	11 479	5,2
Etranger	24 613	19,4	19 513	21,3	44 126	20,2

Ce que nous avons constaté par rapport à la migration durée de vie est encore confirmé par la dernière migration avec les mêmes lieux de provenance des migrants : 20% ont résidé à l'étranger, 18% à Gitarama et Kigali Ngari, et 10 % à Butare.

La province d'Umutara contribue toujours le moins à la migration vers la ville de Kigali quel que soit le type de migration considéré.

Carte 6.1 : Répartition des immigrants de la Ville de Kigali selon leur provenance





### 6.3. Caractéristiques des immigrants de la Ville de Kigali

En considérant le rapport de masculinité de ces immigrants selon le groupe d'âges quinquennaux (Tableau 6.3), on constate qu'il est, d'une façon générale supérieur à 100% et cela pour toutes les entités administratives de provenance. Il en est de même pour les rapports de masculinité de toutes les tranches d'âges incluses entre 20 et 59 ans qui atteignent plus de 300% dans certains cas. La supériorité numérique des femmes est donc enregistrée beaucoup plus pour les âges de dépendance c'est-à-dire les moins de 20 ans et les 60 ans et plus. Ce résultat confirme la thèse selon laquelle la migration vers la ville attire beaucoup plus les hommes en âge de travailler que les autres personnes. La ville de Kigali reste le lieu de destination des hommes à la recherche de l'emploi.

**Tableau 6.3 : Rapports de masculinité des immigrants de la Ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure selon les groupes d'âges décennaux**

Lieu de résidence antérieure	Groupe d'âges décennaux									Ensemble
	00-09	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80 et +	
Kigali Ngari	90,9	89,0	166,3	267,7	312,2	244,4	147,3	152,0	115,8	172,1
Gitarama	94,2	78,8	144,2	151,3	174,5	132,6	65,8	30,9	57,6	119,3
Butare	104,4	72,5	119,8	130,1	130,9	109,7	66,9	38,0	25,5	103,4
Gikongoro	95,9	66,2	161,6	160,0	170,3	147,4	85,7	55,0	81,3	120,7
Cyangugu	106,4	119,3	305,6	261,7	222,5	200,0	75,4	38,6	140,0	201,9
Kibuye	93,7	74,8	177,6	172,4	215,5	178,3	41,7	22,7	46,2	128,5
Gisenyi	92,5	102,4	229,4	189,0	272,0	144,7	88,7	130,0	56,3	158,7
Ruhengeri	98,6	136,9	334,2	308,8	297,2	248,0	118,6	109,5	70,0	220,8
Byumba	106,9	125,4	297,7	271,1	356,3	272,0	127,9	86,4	133,3	216,2
Umutara	80,7	67,1	119,4	161,6	200,0	106,1	30,8	52,0	38,9	104,4
Kibungo	108,8	86,8	132,3	158,6	204,9	153,0	88,7	45,7	57,1	121,0
Etranger	98,9	96,5	146,0	160,8	174,9	129,6	99,6	71,9	80,0	126,1

On note quelques particularités entre les différentes entités administratives. Ainsi, les immigrants de la ville de Kigali Ngari affichent un rapport de masculinité supérieur à 100% à l'exception de ceux âgés de moins de 20 ans où prédominent les femmes. Ceux qui viennent de Gitarama, Gikongoro, Kibuye et des pays voisins ont un rapport de masculinité supérieur à 100% uniquement entre 20 et 59 ans mais inférieur aux autres âges.

Les migrants en provenance de Byumba sont majoritairement des hommes à tous les âges exceptés la tranche d'âge de 70-79 ans qui présentent un rapport de masculinité de 86,4%.

Le tableau 6.4. donne quant à lui l'âge médian et l'âge moyen par provenance et selon le sexe des immigrants de la ville de Kigali. On constate que non seulement l'âge médian mais aussi l'âge moyen des femmes sont moins élevés que celui des hommes et que les immigrants en provenance de Kigali Ngari sont ceux qui affichent la moyenne d'âge la plus élevée.

En d'autres termes, la migration vers la ville de Kigali concerne en majorité des personnes d'âges adultes mais pas des vieilles personnes. Dans le cas de la province de Kigali Ngari, il peut s'expliquer par sa proximité à la ville de Kigali qui a rendu possible la migration des personnes plus âgées. Dans certains cas, il peut s'agir simplement des populations affectées par le changement de la délimitation de la ville en 2000. Elles ont ainsi « changé » de province sans avoir effectué un déplacement.

**Tableau 6.4 : Répartition des immigrants de la Ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure selon les caractéristiques de tendance centrale et le sexe**

Lieu de résidence antérieure	Age médian			Age moyen		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kigali Ngari	31,3	25,1	29,9	32,6	27,9	30,9
Gitarama	25,1	22,5	24,1	26,0	24,2	25,1
Butare	24,7	22,8	23,9	25,7	24,6	25,2
Gikongoro	25,5	21,9	24,1	26,5	23,9	25,3
Cyangugu	25,1	22,0	24,3	26,0	24,1	25,4
Kibuye	24,9	20,6	23,4	25,8	23,0	24,6
Gisenyi	25,4	21,1	24,1	26,5	23,5	25,3
Ruhengeri	26,3	21,5	25,2	27,5	23,8	26,3
Byumba	26,4	22,4	25,4	27,9	24,5	26,9
Umutara	25,0	22,6	23,9	25,9	24,2	25,1
Kibungo	24,6	22,2	23,6	25,6	23,8	24,8
Etranger	25,5	22,7	24,4	27,1	25,5	26,4

L'examen de la répartition proportionnelle des migrants des différentes provinces selon le niveau d'instruction atteint révèle que les immigrants en provenance de la province de Kigali Ngari sont les moins instruits. Ce constat s'explique toujours par le fait que la plupart de ces migrants sont des personnes qui ont été « reclassées » parmi la population urbaine en 2000. Par contre, une majorité des migrants en provenance des autres provinces ont atteint un minimum de niveau primaire. A peu près un quart d'entre eux ont atteint le niveau secondaire et plus. En général, le niveau moyen atteint par les hommes est supérieur à celui atteint par les femmes migrantes.

Dans l'ensemble, les migrants ayant résidé à l'étranger ont un niveau d'instruction de loin plus supérieur à ceux des migrants en provenance des autres provinces du pays.

**Tableau 6.5 : Répartition (en%) des immigrants de la ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure, selon le sexe et le niveau d'instruction**

Résidence antérieure	Masculin					Féminin				
	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Kigali Ngari	34,1	50,7	13,7	1,6	100,0	25,8	54,7	18,2	1,3	100,0
Gitarama	11,9	68,2	17,8	2,1	100,0	15,0	65,2	18,3	1,5	100,0
Butare	11,0	63,0	21,0	5,0	100,0	13,9	61,1	22,0	3,0	100,0
Gikongoro	13,2	62,6	20,8	3,5	100,0	14,6	64,3	19,5	1,5	100,0
Cyangugu	9,4	65,8	20,9	4,0	100,0	11,9	59,4	25,8	2,9	100,0
Kibuye	11,5	65,6	19,6	3,4	100,0	15,8	64,2	18,6	1,3	100,0
Gisenyi	13,2	56,9	23,9	6,0	100,0	14,4	52,8	29,3	3,5	100,0
Ruhengeri	14,8	57,2	21,9	6,2	100,0	15,9	51,5	29,1	3,4	100,0
Byumba	15,5	61,5	19,4	3,6	100,0	17,3	55,0	24,6	3,1	100,0
Umutara	6,6	49,6	36,2	7,6	100,0	11,9	50,4	35,0	2,7	100,0
Kibungo	12,3	58,3	25,4	3,9	100,0	13,4	58,0	26,8	1,9	100,0
Etranger	4,7	38,3	43,0	13,9	100,0	10,6	43,1	40,0	6,4	100,0

Un examen du statut dans l'activité économique des migrants âgés de 6 ans et plus révèle que les femmes sont majoritairement représentées dans les statuts qui font partie de la population inactive (personnes au foyer, retraités, rentiers et même élèves ou étudiants) alors que les hommes sont plus nombreux pour les statuts qui font partie de la population active c'est à dire des personnes occupés, chômeurs ou à la recherche du premier emploi ( Tableau 6.6).

**Tableau 6.6 : Rapport de masculinité des immigrants de la Ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure, selon le statut dans l'activité**

Lieu de résidence antérieure	Statut dans l'activité								
	Occupé	Chômeur	Recherche du 1 <sup>e</sup> emploi	Personne au Foyer	Etudiant	Retraité	Rentier	Autre	Ensemble
Kigali Ngari	130,1	133,1	137,9	22,0	86,8	55,7	42,6	78,6	94,8
Gitarama	177,4	183,2	113,1	21,5	82,1	45,0	66,2	85,0	115,2
Butare	146,1	139,1	126,8	20,0	80,7	44,0	54,2	76,0	97,4
Gikongoro	178,6	184,2	259,1	19,4	96,4	70,4	71,1	85,4	118,1
Cyangugu	402,5	294,9	233,3	28,3	113,5	128,1	104,5	109,1	203,6
Kibuye	173,3	192,7	167,6	24,1	105,1	57,1	97,0	104,5	125,8
Gisenyi	292,4	224,5	91,4	26,6	100,0	108,8	38,2	89,2	153,7
Ruhengeri	422,9	293,8	127,0	35,7	115,2	70,3	115,2	97,6	218,8
Byumba	364,2	217,5	125,6	38,3	120,2	166,7	81,1	115,9	209,5
Umutara	147,8	187,9	76,9	13,8	96,3	66,7	71,4	62,1	98,1
Kibungo	158,4	145,2	132,2	21,6	92,6	58,3	50,9	84,0	106,1
Etranger	218,4	187,6	123,4	15,8	104,9	95,0	81,4	75,5	118,1

Lors de l'analyse des caractéristiques des immigrants actifs et occupés de la ville de Kigali, le statut dans l'emploi rappelle une triste réalité qui est celle de la sous représentation des femmes dans des emplois modernes. Ainsi, à l'exception des femmes en provenance de Kigali Ngari et qui ont un statut d'indépendants et celles qui ont un statut d'aide dans les familles, le reste d'immigrants est dominé par des hommes et cela dans toutes les provinces (Tableau 6.7). Les femmes immigrantes actives et occupées se concentrent dans la catégorie des aidés familiaux qui sont parmi les moins rémunérés des emplois.

**Tableau 6.7 : Rapport de masculinité des immigrants de la Ville de Kigali par le lieu de résidence antérieure, selon le statut dans l'emploi**

Lieu de résidence antérieure	Statut dans l'emploi							
	Indépendant	Employé	Salarié Permanent	Salarié Temporaire	Apprenti	Aide Familiale	Autres	Ensemble
Kigali Ngari	91,3	553,3	166,2	290,0	211,1	26,2	263,6	130,2
Gitarama	196,7	244,6	135,9	251,6	275,0	35,2	293,1	177,5
Butare	165,0	295,8	121,1	181,5	147,6	38,2	110,3	145,9
Gikongoro	175,9	222,2	139,0	253,2	200,0	35,0	300,0	178,7
Cyangugu	322,9	481,8	266,3	868,3	1100,0	75,0	340,0	397,8
Kibuye	192,0	269,2	120,5	265,7	266,7	56,5	188,9	173,7
Gisenyi	254,3	1014,3	219,5	592,5	300,0	69,2	254,5	289,9
Ruhengeri	271,1	700,0	357,5	1240,2	250,0	45,5	1750,0	418,7
Byumba	246,8	1750,0	305,4	784,5	250,0	72,7	1133,3	359,3
Umutara	111,0	675,0	196,7	156,5	500,0	42,1	400,0	149,4
Kibungo	136,4	322,2	166,3	207,1	220,0	55,8	140,0	157,9
Etranger	142,5	475,0	299,5	347,7	117,6	51,4	287,5	216,3

On peut retenir la forte importance du volume des immigrants de la ville de Kigali au sein de l'ensemble de la population urbaine au Rwanda (25% pour la migration durée de vie et 16% pour la dernière migration). Les immigrants de la ville de Kigali viennent principalement des pays voisins, de Gitarama, de Kigali Ngari et de Butare. Cette population immigrante est principalement constituée d'hommes surtout pour la tranche d'âge de 20 à 59 ans. Leur âge est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

## Chapitre 7. LA POPULATION NEE OU AYANT RESIDE A L'ETRANGER

Ce chapitre vise à mettre en exergue l'importance de la population née ou ayant résidé à l'étranger dans chaque province et à relever les caractéristiques de ces immigrants internationaux.

### 7.1. Poids des immigrants internationaux

Dans le but de mesurer le poids des personnes nées à l'étranger dans les entités administratives dans lesquelles elles ont été recensées, leur effectif a été rapporté à la population résidente de chaque entité d'une part et, au total des immigrants internationaux d'autre part. La répartition de ces immigrants durée de vie (Tableau 7.1) par rapport à la population résidente démontre qu'il ne constituent que 4,6% de la population totale du pays. Les proportions les plus élevées se rencontrent dans la province d'Umutara (17%) suivie par la ville de Kigali (14%). En rapportant ces effectifs au total des immigrants internationaux durée de vie, la plus grande proportion se rencontre dans la ville de Kigali avec 23%, suivie d'Umutara (20%), de Gisenyi (15%) et de Kibungo (14%).

**Tableau 7.1 : Répartition de la population née à l'étranger, selon le lieu de résidence au moment du recensement (Migration durée de vie)**

Population née à l'étranger	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	Ensemble
<b>Immigrants internat.</b>	<b>84582</b>	<b>25070</b>	<b>6495</b>	<b>16351</b>	<b>2188</b>	<b>8245</b>	<b>17071</b>	<b>55602</b>	<b>14499</b>	<b>18478</b>	<b>73469</b>	<b>53118</b>	<b>375168</b>
Population résidente	603049	789330	856488	725914	489729	607495	469016	864377	891498	707786	421623	702248	8128553
(Population Résidente)	14,03	3,18	0,76	2,25	0,45	1,36	3,64	6,43	1,63	2,61	17,43	7,56	4,6
%(Total des Immigrants Internat.)	22,55	6,68	1,73	4,36	0,58	2,20	4,55	14,82	3,86	4,93	19,58	14,16	100,0

*Internat. : Internationaux*

L'analyse de la population ayant eu comme lieu de résidence antérieure un pays étranger montre que celle-ci ne constitue que 2,1% de la population du pays. Toutefois, selon les provinces, on rencontre des disparités frappantes. En effet, les personnes ayant séjourné à l'étranger constituent plus de 22% de la population résidente des provinces de Kibungo et d'Umutara. Aussi, les entités administratives qui ont les plus de grandes proportions de ces immigrants internationaux sont respectivement les provinces de Kibungo (29%), d'Umutara (17%) et de Gisenyi (14%). (Tableau 7.2)

**Tableau 7.2 : Proportions de la population ayant résidé à l'étranger  
(Dernière migration)**

Dernière migration	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	Ensemble
Immigrants internat.	44126	51174	6452	41697	5991	9294	18003	77958	12873	18790	93334	158293	537985
Population résidante	603049	789330	856488	725914	489729	607495	469016	864377	891498	707786	421623	702248	8128553
%(Population Résidante)	7.32	6.48	0.75	5.74	1.22	1.53	3.84	9.02	1.44	2.65	22.14	22.54	6.6
%(Total des immigrants Internat.)	8.2	9.51	1.2	7.75	1.11	1.73	3.35	14.49	2.39	3.49	17.35	29.42	100

## 7.2. Caractéristiques des immigrants internationaux

Les caractéristiques retenues pour ces immigrants internationaux, qu'ils le soient par leur lieu de naissance ou par leur lieu de résidence antérieur, sont l'âge et la durée de résidence.

Concernant les proportions de immigrants internationaux selon les groupes d'âge décennaux, on constate que d'une façon globale les personnes nées à l'étranger (Tableau 7.3) sont de loin plus jeunes que celles ayant résidé à l'étranger (Tableau 7.4) surtout, pour les cas qui concernent les pays voisins (Burundi, R.D.Congo, Uganda, Tanzanie et Kenya). Il y a eu beaucoup de mouvements migratoires forcés des Rwandais vers les pays voisins et ailleurs depuis 1959. La majorité des immigrants internationaux nés à l'étranger sont des descendants de ces anciens réfugiés qui ont été rapatriés peu de temps après la guerre et le génocide de 1994 au Rwanda.

**Tableau 7.3 : Proportions de la population née à l'étranger par pays de naissance selon les groupes d'âges décennaux**

Pays de naissance	Groupe d'âges décennaux									Ensemble	< 20	< 30
	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80 et +			
<b>Ensemble</b>	<b>20,6</b>	<b>33,6</b>	<b>22,8</b>	<b>13,7</b>	<b>5,6</b>	<b>2,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>54,2</b>	<b>77,0</b>
Burundi	14,7	35,5	27,1	15,0	4,3	1,5	0,9	0,6	0,3	100,0	50,2	77,3
R.D.Congo	22,1	32,0	19,8	13,7	7,5	2,9	1,2	0,6	0,3	100,0	54,0	73,8
Uganda	11,6	37,4	28,4	15,4	4,5	1,4	0,7	0,3	0,2	100,0	49,0	77,5
Tanzanie	44,5	29,5	16,0	7,7	1,6	0,4	0,2	0,1	0,1	100,0	73,9	89,9
Kenya	19,4	38,6	21,6	10,8	6,8	2,1	0,5	0,1	0,1	100,0	58,1	79,6
Autres pays d'Afrique	21,9	23,3	14,9	16,9	14,4	6,6	1,4	0,6	0,0	100,0	45,2	60,1
Belgique	19,4	17,5	17,3	12,8	7,9	10,0	7,7	5,6	1,7	100,0	37,0	54,3
France	17,6	20,8	18,1	17,2	7,2	9,0	6,8	3,2	0,0	100,0	38,5	56,6
Angleterre	25,8	11,3	17,2	14,6	13,9	11,9	4,6	0,0	0,7	100,0	37,1	54,3
Allemagne	11,2	20,1	19,0	22,3	7,8	11,2	6,7	1,7	0,0	100,0	31,3	50,3
Autres pays d'Europe	10,0	7,9	12,6	19,3	14,0	15,6	15,2	3,5	1,9	100,0	17,9	30,5
Inde	16,4	4,5	22,6	28,3	19,9	6,8	0,9	0,0	0,6	100,0	20,8	43,5
Chine	2,0	5,0	14,9	34,7	31,7	10,9	1,0	0,0	0,0	100,0	6,9	21,8
Oman	54,5	18,2	18,2	0,0	9,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	72,7	90,9
Autres pays d'Asie	15,9	13,4	16,6	24,2	18,5	9,6	1,9	0,0	0,0	100,0	29,3	45,9
Etats Unis	32,8	9,0	9,7	18,7	14,9	11,2	3,0	0,0	0,7	100,0	41,8	51,5
Canada	26,8	19,5	13,0	12,2	8,1	8,9	9,8	1,6	0,0	100,0	46,3	59,3
Autres pays d'Amérique	15,4	3,8	7,7	26,9	30,8	11,5	3,8	0,0	0,0	100,0	19,2	26,9
Australie	18,8	31,3	6,3	25,0	6,3	12,5	0,0	0,0	0,0	100,0	50,0	56,3
Autres pays d'Océanie	16,8	26,2	22,9	18,6	7,5	3,9	2,2	1,8	0,0	100,0	4,03	65,9

**Tableau 7.4 : Proportions de la population ayant résidé à l'étranger par pays de naissance selon les groupes d'âges décennaux**

Dernier pays de résidence	Groupe d'âges décennaux									Ensemble	<20 ans	<30 ans
	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80 et +			
<b>Ensemble</b>	<b>15,6</b>	<b>31,6</b>	<b>19,1</b>	<b>13,0</b>	<b>9,5</b>	<b>5,4</b>	<b>3,5</b>	<b>1,7</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>47,2</b>	<b>66,3</b>
Burundi	12,4	32,0	19,2	12,4	10,5	6,4	4,3	2,0	0,8	100,0	44,4	63,6
R.D.Congo	17,8	31,4	18,6	13,3	9,1	4,8	2,8	1,4	0,6	100,0	49,2	67,9
Uganda	10,5	32,4	20,7	12,2	8,8	6,5	5,1	2,5	1,3	100,0	43,0	63,7
Tanzanie	17,1	31,6	18,9	13,0	9,5	5,1	3,0	1,4	0,5	100,0	48,6	67,6
Kenya	14,7	23,0	19,5	14,2	14,6	8,2	4,1	1,3	0,5	100,0	37,6	57,1
Autres pays d'Afrique	14,9	17,0	15,6	21,0	19,0	8,5	3,0	1,0	0,0	100,0	31,9	47,6
Belgique	13,2	14,2	19,3	14,6	14,8	10,9	8,4	3,5	1,2	100,0	27,4	46,6
France	13,4	19,4	17,2	18,3	10,2	11,3	7,0	3,2	0,0	100,0	32,8	50,0
Angleterre	17,2	13,4	20,9	14,9	17,2	6,0	5,2	0,0	0,7	100,0	30,6	51,5
Allemagne	8,2	30,5	19,2	13,8	9,9	9,6	6,5	1,7	0,0	100,0	38,7	57,9
Autres pays d'Europe	6,5	3,8	10,8	24,8	21,6	15,6	12,9	2,7	1,3	100,0	10,2	21,0
Inde	16,1	3,6	26,2	30,5	17,6	5,0	0,4	0,0	0,7	100,0	19,7	45,9
Chine	0,0	2,4	15,7	39,8	31,3	9,6	1,2	0,0	0,0	100,0	2,4	18,1
Oman	0,0	14,3	14,3	0,0	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	14,3	28,6
Autres pays d'Asie	14,5	7,3	21,8	29,0	13,7	11,3	1,6	0,0	0,0	100,0	21,8	43,5
Etats Unis	18,4	8,7	12,6	30,1	22,3	4,9	1,9	0,0	0,0	100,0	27,2	39,8
Canada	9,2	20,9	18,3	20,9	11,8	9,8	7,8	1,3	0,0	100,0	30,1	48,4
Autres pays d'Amérique	17,4	8,7	0,0	47,8	26,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	26,1	26,1
Australie	0,0	0,0	33,3	33,3	0,0	33,3	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	33,3
Autres pays d'Océanie	18,4	31,1	18,4	13,1	7,4	6,1	2,8	2,2	0,0	100,0	49,5	67,8

La durée de résidence dans le milieu actuel pour plus de 90% de la population née à l'étranger (Tableau 7.5) ou celle ayant résidé à l'étranger (Tableau 7.6) est de moins de 10 ans. Mais on observe une différence entre les deux types d'immigrants dans la répartition de ces proportions selon la durée. Ainsi, un peu plus d'une personne sur deux nées à l'étranger a une durée de résidence de 5-9 ans dans le milieu où elle a été recensée alors qu'environ quatre personnes sur cinq ayant résidé à l'étranger ont déclaré la même durée. Ce constat est beaucoup plus valable pour les immigrants en provenance des pays voisins du Rwanda que pour les autres qui semblent avoir séjourné au Rwanda depuis peu de temps. Pour les deux tableaux, les non-déclarés ont été maintenus puisque les immigrants internationaux des pays relativement éloignés du Rwanda affichent des proportions quelques fois largement supérieur à 5%.



**Tableau 7.5 : Proportions de la population née à l'étranger par pays de naissance, selon la durée de résidence dans le milieu actuel**

Pays de naissance	Durée de résidence dans le lieu actuel						<10 ans	Effectif total
	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15 ans et +	ND	Ensemble		
<b>Ensemble</b>	<b>36,1</b>	<b>56,2</b>	<b>0,6</b>	<b>2,2</b>	<b>4,9</b>	<b>100,0</b>	<b>92,3</b>	<b>375168</b>
Burundi	37,6	52,9	0,7	3,4	5,4	100,0	90,5	60670
R.D.Congo	39,7	53,0	0,5	1,9	4,9	100,0	92,7	166081
Uganda	32,9	59,9	0,6	2,4	4,2	100,0	92,8	100649
Tanzanie	25,0	68,3	0,7	0,7	5,2	100,0	93,3	42880
Kenya	60,6	28,8	1,2	4,8	4,6	100,0	89,4	1359
Autres pays d'Afrique	68,9	21,2	2,3	1,0	6,6	100,0	90,1	898
Belgique	50,4	25,0	3,4	6,2	15,0	100,0	75,4	468
France	44,3	35,7	2,3	5,9	11,8	100,0	80,1	221
Angleterre	60,3	20,5	0,7	7,3	11,3	100,0	80,8	151
Allemagne	53,1	25,1	5,0	7,8	8,9	100,0	78,2	179
Autres pays d'Europe	44,5	13,5	0,7	4,7	36,6	100,0	58,0	429
Inde	72,3	16,1	1,5	5,1	5,1	100,0	88,4	336
Chine	20,8	3,0	1,0	2,0	73,3	100,0	23,8	101
Oman	45,5	36,4	9,1	9,1	0,0	100,0	81,8	11
Autres pays d'Asie	70,1	16,6	0,0	2,5	10,8	100,0	86,6	157
Etats Unis	70,1	14,2	2,2	0,7	12,7	100,0	84,3	134
Canada	69,1	11,4	2,4	2,4	14,6	100,0	80,5	123
Autres pays d'Amérique	42,3	11,5	3,8	3,8	38,5	100,0	53,8	26
Australie	56,3	0,0	0,0	6,3	37,5	100,0	56,3	16
Autres pays d'Océan	42,7	41,9	4,7	8,6	2,2	100,0	84,6	279

**Tableau 7.6 : Proportions de la population ayant résidé à l'étranger par pays de naissance selon la durée de résidence dans le milieu actuel.**

Dernier pays de résidence	Durée de résidence dans le lieu actuel						<10 ans	Effectif total
	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15 ans et +	ND	Ensemble		
<b>Ensemble</b>	<b>13,3</b>	<b>81,9</b>	<b>0,5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,3</b>	<b>100,0</b>	<b>95,2</b>	<b>537985</b>
Burundi	12,4	82,2	0,6	2,5	2,2	100,0	94,7	85011
R.D.Congo	18,7	76,9	0,4	1,9	2,2	100,0	95,5	196551
Uganda	13,3	79,9	0,7	3,7	2,4	100,0	93,2	83022
Tanzanie	6,5	90,0	0,6	0,8	2,1	100,0	96,5	168647
Kenya	49,0	37,6	0,9	8,3	4,2	100,0	86,5	1201
Autres pays d'Afrique	64,7	22,8	3,5	1,4	7,6	100,0	87,5	839
Belgique	45,5	33,6	3,0	8,1	9,7	100,0	79,1	431
France	38,2	39,8	1,1	5,4	15,6	100,0	78,0	186
Angleterre	53,0	29,9	0,7	7,5	9,0	100,0	82,8	134
Allemagne	28,2	61,3	1,7	3,1	5,6	100,0	89,5	354
Autres pays d'Europe	40,7	11,6	1,9	4,0	41,8	100,0	52,3	371
Inde	74,2	18,3	1,4	3,2	2,9	100,0	92,5	279
Chine	16,9	4,8	0,0	0,0	78,3	100,0	21,7	83
Oman	14,3	57,1	14,3	14,3	0,0	100,0	71,4	7
Autres pays d'Asie	75,8	13,7	0,0	3,2	7,3	100,0	89,5	124
Etats Unis	81,6	14,6	0,0	1,0	2,9	100,0	96,1	103
Canada	66,7	9,8	3,3	2,6	17,6	100,0	76,5	153
Autres pays d'Amérique	69,6	8,7	0,0	4,3	17,4	100,0	78,3	23
Australie	33,3	55,6	0,0	0,0	11,1	100,0	88,9	9
Autres pays d'Océanie	20,1	69,8	1,5	5,9	2,6	100,0	89,9	457

On retiendra donc que la proportion des immigrants par rapport à la population résidente (4,6 % pour la migration durée de vie et 6,6% pour la dernière migration). Les immigrants internationaux nés à l'étranger sont de façon globale plus jeunes que ceux ayant résidé à l'étranger et leur durée de résidence dans le lieu où ils ont été recensés est, dans l'ensemble, inférieur à 10 ans.

## Conclusion

La population rwandaise est traditionnellement sédentaire. Toutefois, la forte pression démographique, des opportunités économiques ainsi que des différents événements socio-politiques qui ont provoqué des déplacements individuels ou massifs des populations à l'intérieur et parfois vers l'extérieur du pays. Certaines orientations politiques ont guidé l'installation des populations dans certaines parties spécifiques du territoire.

Le relâchement du contrôle de la circulation et de l'installation des population survenue depuis les événements des années 1990 a favorisé la croissance des villes grâce à une migration en provenance des campagnes.

Dans l'ensemble, la population migrante ne constitue que 20% de la population totale du pays. Elle est plus nombreuse dans les villes et surtout la ville de Kigali mais aussi dans le province d'Umutara. Les hommes prédominent dans les flux migratoires vers les villes alors que les femmes sont plus nombreuses parmi les migrants dans les campagnes. Les âges moyens de la population migrante sont plus élevés que ceux de la population non-migrante étant donné que la migration concerne le plus souvent, les personnes en âge de travailler ou de mariage.

La migration au Rwanda est essentiellement récente dans la mesure où plus de 77% de la population migrante s'est installée depuis moins de dix ans. Quel que soit le type de migration, on compte plus de migrants internes que d'immigrants internationaux. Environ 10-15% des natifs des provinces de Gikongoro, Kigali Ngari, Gitarama, Butare, Byumba, Ruhengeri, Kibuye et de la Ville de Kigali résident en dehors de ces entités administratives. Par contre, 48% de la population d'Umutara, 36% de celle de Kibungo et 40% de celle de la ville de Kigali ont déclaré avoir vécu ailleurs antérieurement. Ces trois entités administratives constituent les lieux de destination privilégiés des migrants internes et internationaux au Rwanda.

Dans le cas précis de la ville de Kigali, ces immigrants proviennent essentiellement de l'étranger et des provinces de Gitarama, Kigali Ngari, et de Butare. Elle jouit d'une solde migratoire largement positive puis qu'elle n'envoie que peu de migrants vers d'autres provinces.

L'immigration internationale est très faibles au Rwanda, moins de 5% des habitants sont nés à l'étranger et à peine 2% ont déclaré avoir résidé antérieurement à l'étranger. Les pays qui fournissent l'essentiel des immigrants internationaux sont la République Démocratique du Congo (R.D.Congo), le Burundi, l'Uganda et la Tanzanie. Les provinces frontalières sont les plus concernées par la migration internationale.

## **Recommandations**

L'analyse que les données issues du RGPH 2002 permettent de faire par rapport à la migration présente toute de même beaucoup de limites. S'il a été possible de cerner les origines et les destinations des migrants ainsi que leurs durées de résidence, il faudra envisager d'autres enquêtes plus approfondies afin de mieux étudier les aspects suivants :

- L'historique de migration de la population migrante en précisant les étapes intermédiaires et les durées de séjour ;
- Les motivations à la migration ;
- Les problèmes liés à l'installation des migrants ;
- Les différents obstacles à la migration, chez la population non-migrante ;
- La migration de retour ;
- La migration rural-urbain et son impact sur les lieux de départ et de destination.

## BIBLIOGRAPHIE

1. MUNDERE, A., Nyakubahwa Prezida Habyalimana yatangije imishinga ibiri ikomeye muri komini Gashora, in *Imvaho* no.202, 12-18 Nyakanga 1977, Kigali, urup.7
2. OUCHO J.O. et GOULD W. T.S., *Migration interne, urbanisation et répartition de la population*, in Changements Démographiques en Afrique Subsaharienne, éd. Karen A. FOOTE et al., Documents de l'INED, Cahiers n°135, PUF, 1996
3. PRESSAT, R., *Démographie Statistique*, Le sociologue, P.U.F, 1980, pp194\*
4. République Rwandaise, Ministère du Plan, Service National de Recensement, *Recensement général de la Population et de l'Habitat au 15 août 1991*, Kigali, avril 1994.
5. République Rwandaise, Présidence de la République, Bureau National de Recensement, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Rwanda 1978, Vol.VI Analyse*, Kigali, décembre 1984, 440 p.
6. SIRVEN, Pierre, *La sous-urbanisation et les villes du Rwanda et du Burundi*, Thèse de doctorat d'Etat en Géographie, Université de Bordeaux III, 1983.

## ANNEXES

**Tableau A.01: Répartition de la population résidante par lieu de naissance selon la province de résidence au moment du recensement (Migration durée de vie)**

Lieu de naissance	Lieu de résidence actuelle											
	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo
<b>Ensemble</b>	<b>603 049</b>	<b>789 330</b>	<b>856 488</b>	<b>725 914</b>	<b>489 729</b>	<b>607 495</b>	<b>469 016</b>	<b>864 377</b>	<b>891 498</b>	<b>707 786</b>	<b>421 623</b>	<b>702 248</b>
Ville de Kigali	248 942	9 929	4 652	2 820	920	1 197	879	2 398	2 268	1 882	2 532	3 802
Kigali Ngari	46 829	652 653	3 589	2 678	1 332	617	1 201	1 316	2 854	7 146	19 390	21 433
Gitarama	64 494	11 393	805 301	10 555	1 325	750	1 674	3 396	1 132	1 153	4 763	12 015
Butare	38 648	18 897	9 913	668 050	5 784	1 535	461	1 307	908	681	2 818	17 578
Gikongoro	15 010	21 787	7 519	16 697	467 601	7 302	1 467	559	397	774	2 137	12 331
Cyangugu	18 922	1 258	931	890	878	578 640	1 575	672	392	313	473	1 717
Kibuye	16 150	4 071	5 811	858	5 693	3 590	437 760	8 032	496	583	1 060	7 703
Gisenyi	13 693	4 603	4 638	572	286	818	3 467	772 410	5 987	1 844	2 371	7 471
Ruhengeri	12 987	16 722	1 313	431	251	737	404	12 300	855 901	7 415	23 983	21 244
Byumba	13 465	12 096	553	444	160	637	165	946	2 022	657 158	48 706	3 790
Umutara	4 414	1 145	321	153	174	199	68	332	347	6 594	227 608	4 903
Kibungo	13 737	5 251	1 047	863	384	541	280	1 119	732	1 155	7 837	529 814
<b>Ensemble Rwanda</b>	<b>507 291</b>	<b>759 805</b>	<b>845 588</b>	<b>705 011</b>	<b>484 788</b>	<b>596 563</b>	<b>449 401</b>	<b>804 787</b>	<b>873 436</b>	<b>686 698</b>	<b>343 678</b>	<b>643 801</b>
Burundi	21 946	12 331	1 120	9 088	994	1 327	149	458	371	286	772	11 828
R.D.Congo	33 858	7 024	3 654	4 146	892	6 302	16 640	54 009	12 021	16 155	3 385	7 995
Uganda	21 133	3 501	1 136	1 029	140	324	117	733	1 780	1 394	59 905	9 457
Tanzanie	4 504	2 071	428	1 787	137	199	64	226	235	526	9 107	23 596
Kenya	842	47	80	51	9	6	10	36	17	20	160	81
Autres Afrique	682	7	15	57	4	10	28	29	2	8	15	41
Belgique	321	10	11	26	2	9	3	23	8	7	25	23
France	120	5	3	11	-	1	4	11	9	15	23	19
Angleterre	84	8	-	9	2	2	1	-	4	9	17	15
Allemagne	99	13	2	33	4	-	1	3	-	8	3	13
Autres Europe	223	20	25	66	2	10	10	6	21	20	14	12
Inde	296	16	5	9	1	-	-	3	4	-	1	1
Chine	26	-	-	2	-	28	4	3	1	2	22	13
Oman	5	-	1	3	-	-	-	-	-	1	-	1
Autres Asie	131	3	7	4	1	1	1	2	4	3	-	-
Etats Unis	104	-	-	10	-	8	3	1	6	-	-	2
Canada	97	-	1	11	-	1	1	1	4	3	3	1
Autres Amérique	18	-	-	2	-	3	2	1	-	-	-	-
Australie	12	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Autres Océanie	81	12	7	6	-	14	33	57	12	21	17	19
ND	11 176	4 455	4 405	4 552	2 753	2 687	2 544	3 988	3 563	2 610	4 476	5 329

**Tableau A.02 : Répartition de la population résidante par lieu de résidence antérieure, selon la province de résidence au moment du recensement (Migration récente)**

Lieu de naissance	Lieu de résidence actuelle											
	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo
<b>Ensemble</b>	<b>603 049</b>	<b>789 330</b>	<b>856 488</b>	<b>725 914</b>	<b>489 729</b>	<b>607 495</b>	<b>469 016</b>	<b>864 377</b>	<b>891 498</b>	<b>707 786</b>	<b>421 623</b>	<b>702 248</b>
Ville de Kigali	358 934	15 269	6 496	5 304	1 579	2 314	1 406	3 333	3 645	2 640	3 409	5 105
Kigali Ngari	38 633	618 133	3 495	3 375	1 626	541	1 238	1 239	2 415	7 115	16 028	18 736
Gitarama	40 328	9 704	797 523	6 292	1 256	712	1 594	2 429	725	989	2 636	7 761
Butare	22 136	11 152	8 890	623 770	5 819	1 431	435	612	496	548	1 252	7 027
Gikongoro	8 319	27 428	6 610	23 995	455 312	6 890	1 324	263	190	584	976	6 281
Cyangugu	11 678	891	784	884	1 287	569 812	1 475	454	216	277	424	819
Kibuye	9 399	3 438	4 819	673	5 470	3 238	431 283	6 891	289	727	437	4 405
Gisenyi	10 161	4 031	4 259	664	203	934	4 607	735 301	5 209	11 126	1 724	4 171
Ruhengeri	8 945	14 913	1 129	501	119	432	385	11 757	847 759	6 736	19 388	13 350
Byumba	9 084	10 786	364	487	540	847	235	881	1 773	640 979	40 468	2 390
Umutara	4 602	1 529	269	219	201	892	55	286	254	5 979	220 276	5 059
Kibungo	11 479	6 794	1 124	1 554	448	764	465	2 281	658	1 576	9 724	451 142
<b>Ensemble Rwanda</b>	<b>533 698</b>	<b>724 068</b>	<b>835 762</b>	<b>667 718</b>	<b>473 860</b>	<b>588 807</b>	<b>444 502</b>	<b>765 727</b>	<b>863 629</b>	<b>679 276</b>	<b>316 742</b>	<b>526 246</b>
Burundi	11 111	17 130	946	29 301	2 031	1 046	128	322	164	149	570	22 113
R.D.Congo	19 075	25 781	3 742	6 009	3 430	7 982	17 534	76 796	11 014	14 469	2 466	8 253
Uganda	9 334	3 207	1 111	1 014	128	115	136	425	1 436	1 386	55 389	9 341
Tanzanie	2 045	4 807	473	4 951	362	74	89	160	194	2 648	34 667	118 177
Kenya	626	38	105	81	19	6	10	75	4	36	111	90
Autres Afrique	585	16	9	79	5	15	9	25	5	10	16	65
Belgique	242	23	8	51	4	5	2	11	6	6	28	45
France	93	17	2	16	-	1	3	2	1	7	12	32
Angleterre	68	9	-	9	1	1	1	1	2	8	15	19
Allemagne	104	47	4	63	5	2	2	13	3	13	5	93
Autres Europe	170	19	24	69	1	11	11	12	15	19	12	8
Inde	259	11	5	3	-	-	-	-	-	-	-	1
Chine	22	-	-	2	1	19	4	-	-	1	22	12
Oman	3	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Asie	100	3	10	3	-	-	2	1	5	-	-	-
Etats Unis	80	-	-	7	-	9	3	2	-	-	-	2
Canada	123	-	1	15	1	-	2	2	3	3	3	-
Autres Amérique	16	-	-	3	-	-	1	-	2	-	1	-
Australie	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Océanie	61	66	12	17	3	8	66	111	19	35	17	42
ND	25 225	14 088	14 274	16 499	9 878	9 394	6 511	20 692	14 996	9 720	11 547	17 709

**Tableau A.03: Répartition de la population résidente par sexe et l'entité administrative, selon le milieu de résidence et le statut migratoire (Migration durée de vie)**

Sexe / Entité administrative	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Population migrante	Population non migrante	ND	Population migrante	Population non migrante	ND	Population migrante	Population non migrante	ND
<b>Masculin</b>	<b>370 070</b>	<b>319 845</b>	<b>37 257</b>	<b>375 746</b>	<b>2 735 755</b>	<b>40 775</b>	<b>745 816</b>	<b>305 560</b>	<b>78 032</b>
Ville de Kigali	205 071	99 385	21 322	-	-	-	205 071	99 385	21 322
Kigali Ngari	11 485	12 701	618	60 955	277 926	7 225	72 440	290 627	7 843
Gitarama	26 767	42 464	2 126	22 211	306 649	4 520	48 978	349 113	6 646
Butare	27 697	41 507	1 717	19 535	246 592	2 972	47 232	288 099	4 689
Gikongoro	6 265	9 086	1 850	11 233	203 222	1 798	17 498	212 308	3 648
Cyangugu	15 536	17 471	1 421	16 766	238 125	1 698	32 302	255 596	3 119
Kibuye	6 110	16 909	356	11 696	181 604	1 626	17 806	198 513	1 982
Gisenyi	19 267	13 586	2 884	33 413	329 804	4 322	52 680	343 390	7 206
Ruhengeri	8 474	24 370	1 133	13 862	366 285	1 950	22 336	390 655	3 083
Byumba	15 024	18 908	512	19 961	281 300	1 776	34 985	300 208	2 288
Umutara	3 422	695	288	95 669	99 670	3 770	99 091	100 365	4 058
Kibungo	24 952	22 763	3 030	70 445	204 578	9 118	95 397	227 341	12 148
<b>Féminin</b>	<b>284 008</b>	<b>335 662</b>	<b>25 762</b>	<b>563 234</b>	<b>2 993 756</b>	<b>46 683</b>	<b>847 242</b>	<b>3 329 418</b>	<b>72 445</b>
Ville de Kigali	161 192	103 684	12 395	-	-	-	161 192	103 684	12 395
Kigali Ngali	12 346	13 927	616	79 814	303 029	8 688	92 160	316 956	9 304
Gitarama	21 657	43 224	1 757	42 126	337 179	5 808	63 783	380 403	7 565
Butare	20 305	44 487	1 621	41 568	274 187	3 726	61 873	318 674	5 347
Gikongoro	4 194	9 244	1 788	19 262	219 625	2 162	23 456	228 869	3 950
Cyangugu	7 012	17 379	251	28 637	261 114	2 085	35 649	278 493	2 336
Kibuye	4 570	18 458	237	22 923	202 505	2 022	27 493	220 963	2 259
Gisenyi	15 274	14 033	2 722	58 662	367 357	3 053	73 936	381 390	5 775
Ruhengeri	10 193	26 259	1 082	36 266	399 270	2 354	46 459	425 529	3 436
Byumba	11 625	19 632	567	39 379	296 893	2 209	51 004	316 525	2 776
Umutara	3 090	684	258	104 278	105 836	3 963	107 368	106 520	4 221
Kibungo	12 550	24 651	2 468	90 319	226 761	10 613	102 869	251 412	13 081



**Tableau A.04: Répartition de la population résidente par sexe et l'entité administrative, selon le milieu de résidence et le statut migratoire (Migration récente)**

Sexe / Entité administrative	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Population migrante	Population non migrante	ND	Population migrante	Population non migrante	ND	Population migrante	Population non migrante	ND
<b>Masculin</b>	<b>318 499</b>	<b>363 716</b>	<b>44 957</b>	<b>460 677</b>	<b>2 620 818</b>	<b>70 781</b>	<b>779 176</b>	<b>2 984 534</b>	<b>115 738</b>
Ville de Kigali	171 811	133 076	20 891	-	-	-	171 811	133 076	20 891
Kigali Ngali	11 071	12 880	853	73 905	261 553	10 648	84 976	274 433	11 501
Gitarama	17 592	51 136	2 629	21 278	304 300	7 802	38 870	355 436	10 431
Butare	25 000	43 074	2 847	33 351	227 529	8 219	58 351	270 603	11 066
Gikongoro	6 667	8 437	2 097	12 132	200 117	4 004	18 799	208 554	6 101
Cyangugu	15 685	17 212	1 531	17 075	235 741	3 773	32 760	252 953	5 304
Kibuye	5 840	16 920	615	12 250	179 351	3 325	18 090	196 271	3 940
Gisenyi	16 916	12 536	6 285	44 009	315 051	8 479	60 925	327 587	14 764
Ruhengeri	6 015	26 130	1 832	13 290	364 008	4 799	19 305	390 138	6 631
Byumba	13 655	18 824	1 965	24 104	274 893	4 040	37 759	293 717	6 005
Umutara	3 157	714	534	102 538	90 321	6 250	105 695	91 035	6 784
Kibungo	25 090	22 777	2 878	106 745	167 954	9 442	131 835	190 731	12 320
<b>Féminin</b>	<b>241 696</b>	<b>362 258</b>	<b>41 478</b>	<b>642 743</b>	<b>2 867 282</b>	<b>93 648</b>	<b>884 439</b>	<b>3 229 540</b>	<b>135 126</b>
Ville de Kigali	133 588	125 064	18 619	-	-	-	133 588	125 064	18 619
Kigali Ngali	11 851	14 126	912	93 668	283 823	14 040	105 519	297 949	14 952
Gitarama	14 781	48 813	3 044	39 620	334 662	10 831	54 401	383 475	13 875
Butare	17 142	46 254	3 017	55 259	253 306	10 916	72 401	299 560	13 933
Gikongoro	4 558	8 569	2 099	19 773	216 194	5 082	24 331	224 763	7 181
Cyangugu	6 427	17 050	1 165	28 059	258 348	5 429	34 486	275 398	6 594
Kibuye	4 095	18 399	771	22 557	199 993	4 900	26 652	218 392	5 671
Gisenyi	15 590	12 937	3 502	68 932	351 364	8 776	84 522	364 301	12 278
Ruhengeri	9 125	26 202	2 207	32 319	396 816	8 755	41 444	423 018	10 962
Byumba	9 967	19 533	2 324	41 789	290 159	6 533	51 756	309 692	8 857
Umutara	2 786	706	540	111 083	96 237	6 757	113 869	96 943	7 297
Kibungo	11 786	24 605	3 278	129 684	186 380	11 629	141 470	210 985	14 907

**Tableau A.05: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges, selon le milieu de résidence et le statut migratoire**

Sexe / Groupe d'âges	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Population migrante	Population non migrante	ND	Population migrante	Population non migrante	ND	Population migrante	Population non migrante	ND
<b>Masculin</b>	<b>370 070</b>	<b>319 845</b>	<b>37 257</b>	<b>375 746</b>	<b>2 735 755</b>	<b>40 775</b>	<b>745 816</b>	<b>3 055 600</b>	<b>78 032</b>
00-04	14 092	79 346	3 679	20 951	530 911	6 111	35 043	610 257	9 790
05-09	22 780	52 040	2 828	48 813	432 136	4 754	71 593	484 176	7 582
10-14	25 560	43 670	2 717	48 371	412 035	4 523	73 931	455 705	7 240
15-19	43 099	42 250	4 227	48 981	383 216	4 790	92 080	425 466	9 017
20-24	61 507	28 812	7 826	35 858	244 570	3 988	97 365	273 382	11 814
25-29	51 421	16 440	6 188	28 462	147 663	3 006	79 883	164 103	9 194
30-34	43 570	12 680	3 621	27 596	118 813	2 462	71 166	131 493	6 083
35-39	33 576	10 771	1 770	25 114	104 633	1 952	58 690	115 404	3 722
40-44	27 487	9 886	1 461	24 963	102 882	2 255	52 450	112 768	3 716
45-49	17 796	7 248	963	19 075	75 705	1 828	36 871	82 953	2 791
50-54	11 642	5 346	685	14 532	53 306	1 414	26 174	58 652	2 099
55-59	6 105	3 054	402	9 010	30 999	910	15 115	34 053	1 312
60-64	4 302	2 664	327	7 939	29 138	851	12 241	31 802	1 178
65-69	2 875	2 081	210	5 908	23 467	637	8 783	25 548	847
70-74	2 200	1 676	149	4 828	21 535	582	7 028	23 211	731
75-79	959	876	88	2 407	11 632	293	3 366	12 508	381
80-84	690	623	65	1 821	8 619	263	2 511	9 242	328
85 et+	409	382	51	1 117	4 495	156	1 526	4 877	207
<b>Féminin</b>	<b>284 008</b>	<b>335 662</b>	<b>25 762</b>	<b>563 234</b>	<b>2 993 756</b>	<b>46 683</b>	<b>847 242</b>	<b>3 329 418</b>	<b>72 445</b>
00-04	14 031	79 468	3 435	21 768	540 305	6 134	35 799	619 773	9 569
05-09	23 697	52 746	2 918	50 385	443 091	4 851	74 082	495 837	7 769
10-14	29 858	44 960	3 022	50 413	425 464	4 632	80 271	470 424	7 654
15-19	46 560	44 138	4 600	52 150	400 355	4 473	98 710	444 493	9 073
20-24	43 824	31 795	3 387	59 148	286 267	3 699	102 972	318 062	7 086
25-29	34 478	19 459	2 116	56 585	186 520	3 171	91 063	205 979	5 287
30-34	24 984	14 593	1 392	49 691	146 067	2 970	74 675	160 660	4 362
35-39	17 843	11 483	987	46 201	125 461	2 845	64 044	136 944	3 832
40-44	13 957	10 048	956	47 242	118 566	3 364	61 199	128 614	4 320
45-49	9 494	7 246	703	36 680	88 806	2 718	46 174	96 052	3 421
50-54	7 081	5 509	582	27 070	64 117	2 098	34 151	69 626	2 680
55-59	5 014	3 796	411	18 610	44 067	1 490	23 624	47 863	1 901
60-64	4 380	3 437	373	16 074	40 961	1 363	20 454	44 398	1 736
65-69	3 266	2 616	285	11 830	30 751	1 002	15 096	33 367	1 287
70-74	2 475	2 056	234	9 278	25 166	841	11 753	27 222	1 075
75-79	1 312	1 085	131	4 878	13 853	475	6 190	14 938	606
80-84	1 057	747	113	3 370	9 078	342	4 427	9 825	455
85 et+	697	480	117	1 861	4 861	215	2 558	5 341	332

**Tableau A.06: Répartition de la population résidente par sexe et les groupes d'âges, selon le milieu de résidence et le statut migratoire**

Sexe / Groupe d'âges	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Population migrante	Population non migrante	ND	Population migrante	Population non migrante	ND	Population migrante	Population non migrante	ND
<b>Masculin</b>	<b>318 499</b>	<b>363 716</b>	<b>44 957</b>	<b>460 677</b>	<b>2 620 818</b>	<b>70 781</b>	<b>779 176</b>	<b>2 984 534</b>	<b>115 738</b>
00-04	11 562	79 624	5 931	20 138	522 851	14 984	31 700	602 475	20 915
05-09	19 362	53 825	4 461	57 049	419 707	8 947	76 411	473 532	13 408
10-14	21 731	45 862	4 354	66 499	390 141	8 289	88 230	436 003	12 643
15-19	37 115	46 588	5 873	66 065	362 663	8 259	103 180	409 251	14 132
20-24	50 637	40 094	7 414	46 374	231 488	6 554	97 011	271 582	13 968
25-29	42 438	25 842	5 769	35 518	138 577	5 036	77 956	164 419	10 805
30-34	37 034	18 755	4 082	32 906	111 772	4 193	69 940	130 527	8 275
35-39	29 767	14 045	2 305	29 377	98 997	3 325	59 144	113 042	5 630
40-44	25 046	12 099	1 689	28 956	97 993	3 151	54 002	110 092	4 840
45-49	16 493	8 477	1 037	22 118	72 151	2 339	38 611	80 628	3 376
50-54	10 901	6 048	724	16 862	50 714	1 676	27 763	56 762	2 400
55-59	5 711	3 462	388	10 576	29 344	999	16 287	32 806	1 387
60-64	4 099	2 882	312	9 379	27 597	952	13 478	30 479	1 264
65-69	2 712	2 254	200	6 987	22 318	707	9 699	24 572	907
70-74	2 027	1 833	165	5 672	20 658	615	7 699	22 491	780
75-79	863	949	111	2 825	11 202	305	3 688	12 151	416
80-84	636	671	71	2 098	8 319	286	2 734	8 990	357
85 et+	365	406	71	1 278	4 326	164	1 643	4 732	235
<b>Féminin</b>	<b>241 696</b>	<b>362 258</b>	<b>41 478</b>	<b>642 743</b>	<b>2 867 282</b>	<b>93 648</b>	<b>884 439</b>	<b>3 229 540</b>	<b>135 126</b>
00-04	11 494	79 788	5 652	20 713	532 405	15 089	32 207	612 193	20 741
05-09	20 048	54 584	4 729	58 591	430 495	9 241	78 639	485 079	13 970
10-14	25 380	47 444	5 016	69 303	402 572	8 634	94 683	450 016	13 650
15-19	39 775	48 609	6 914	69 425	379 060	8 493	109 200	427 669	15 407
20-24	36 819	36 822	5 365	69 191	271 124	8 799	106 010	307 946	14 164
25-29	28 728	23 659	3 666	63 015	175 696	7 565	91 743	199 355	11 231
30-34	20 973	17 369	2 627	54 847	137 410	6 471	75 820	154 779	9 098
35-39	15 256	13 187	1 870	49 764	118 773	5 970	65 020	131 960	7 840
40-44	12 117	11 319	1 525	50 187	112 890	6 095	62 304	124 209	7 620
45-49	8 431	7 977	1 035	39 102	84 404	4 698	47 533	92 381	5 733
50-54	6 300	6 041	831	29 028	60 749	3 508	35 328	66 790	4 339
55-59	4 492	4 139	590	19 792	41 935	2 440	24 284	46 074	3 030
60-64	3 909	3 726	555	17 071	39 156	2 171	20 980	42 882	2 726
65-69	2 983	2 824	360	12 478	29 462	1 643	15 461	32 286	2 003
70-74	2 232	2 219	314	9 733	24 255	1 297	11 965	26 474	1 611
75-79	1 170	1 163	195	5 026	13 420	760	6 196	14 583	955
80-84	949	843	125	3 516	8 786	488	4 465	9 629	613
85 et+	640	545	109	1 961	4 690	286	2 601	5 235	395

**Tableau A.07: Répartition de la population migrante par sexe et l'entité administrative, selon la durée de résidence dans le lieu actuel (Migration durée de vie)**

<b>Sexe / Entité administrative</b>	<b>0 - 4 ans</b>	<b>5 - 9 ans</b>	<b>10 -14 ans</b>	<b>15 ans et +</b>	<b>ND</b>	<b>Total</b>
<b>Masculin</b>	<b>309 699</b>	<b>199 425</b>	<b>22 526</b>	<b>67 521</b>	<b>146 645</b>	<b>745 816</b>
Ville de Kigali	125 518	35 875	5 111	7 801	30 766	205 071
Kigali Ngari	22 993	18 655	3 169	18 050	9 573	72 440
Gitarama	16 092	6 250	1 465	5 574	19 597	48 978
Butare	14 939	10 231	1 001	3 747	17 314	47 232
Gikongoro	4 828	2 443	448	928	8 851	17 498
Cyangugu	10 461	4 412	1 544	4 886	10 999	32 302
Kibuye	5 065	7 437	316	810	4 178	17 806
Gisenyi	17 860	21 727	857	3 921	8 315	52 680
Ruhengeri	8 042	5 457	541	1 462	6 834	22 336
Byumba	16 057	5 185	1 569	4 244	7 930	34 985
Umutara	45 784	41 098	2 040	6 616	3 553	99 091
Kibungo	22 060	40 655	4 465	9 482	18 735	95 397
<b>Féminin</b>	<b>320 742</b>	<b>259 550</b>	<b>45 254</b>	<b>179 116</b>	<b>42 580</b>	<b>847 242</b>
Ville de Kigali	102 945	34 002	5 993	11 130	7 122	161 192
Kigali Ngari	24 256	27 128	5 509	32 350	2 917	92 160
Gitarama	18 420	11 213	4 462	21 299	8 389	63 783
Butare	17 758	16 931	3 456	17 691	6 037	61 873
Gikongoro	7 104	5 429	1 955	7 681	1 287	23 456
Cyangugu	11 619	6 885	3 020	12 824	1 301	35 649
Kibuye	7 310	10 841	1 442	6 271	1 629	27 493
Gisenyi	24 244	29 680	3 177	13 940	2 895	73 936
Ruhengeri	13 826	11 535	3 265	15 062	2 771	46 459
Byumba	20 668	10 236	3 795	14 226	2 079	51 004
Umutara	47 122	45 541	2 828	9 410	2 467	107 368
Kibungo	25 470	50 129	6 352	17 232	3 686	102 869

**Tableau A.08 : Répartition de la population migrante par sexe et l'entité administrative, selon la durée de résidence dans le lieu actuel (Migration récente)**

<b>Sexe / Entité administrative</b>	<b>0-4 ans</b>	<b>5-9 ans</b>	<b>10-14 ans</b>	<b>15 ans et +</b>	<b>ND</b>	<b>Total</b>
<b>Masculin</b>	<b>284 009</b>	<b>289 678</b>	<b>22 023</b>	<b>65 357</b>	<b>118 109</b>	<b>779 176</b>
Ville de Kigali	100 827	32 930	4 588	7 022	26 444	171 811
Kigali Ngari	23 681	33 189	3 115	17 275	7 716	84 976
Gitarama	15 561	6 440	1 442	5 407	10 020	38 870
Butare	15 436	23 738	1 098	3 834	14 245	58 351
Gikongoro	5 277	4 170	533	1 015	7 804	18 799
Cyangugu	10 205	5 176	1 508	4 729	11 142	32 760
Kibuye	5 074	7 885	334	832	3 965	18 090
Gisenyi	18 052	34 129	865	3 888	3 991	60 925
Ruhengeri	7 352	5 942	529	1 420	4 062	19 305
Byumba	14 751	9 783	1 580	4 200	7 445	37 759
Umutara	44 863	49 534	1 980	6 356	2 962	105 695
Kibungo	22 930	76 762	4 451	9 379	18 313	131 835
<b>Féminin</b>	<b>298 178</b>	<b>356 651</b>	<b>43 311</b>	<b>167 813</b>	<b>18 486</b>	<b>884 439</b>
Ville de Kigali	82 854	31 130	5 324	9 963	4 317	133 588
Kigali Ngari	24 970	42 733	5 436	30 615	1 765	105 519
Gitarama	17 767	11 270	4 243	19 801	1 320	54 401
Butare	18 237	32 122	3 473	16 847	1 722	72 401
Gikongoro	7 483	7 059	1 918	7 251	620	24 331
Cyangugu	11 315	7 554	2 912	12 029	676	34 486
Kibuye	7 273	11 153	1 356	5 768	1 102	26 652
Gisenyi	24 045	43 074	3 023	12 980	1 400	84 522
Ruhengeri	12 515	11 489	2 963	13 570	907	41 444
Byumba	18 968	14 793	3 663	13 355	977	51 756
Umutara	46 322	54 300	2 715	8 938	1 594	113 869
Kibungo	26 429	89 974	6 285	16 696	2 086	141 470

**Tableau A.09 : Répartition de la population migrante par lieu de naissance, selon les groupes d'âges décennaux (Migration durée de vie)**

Lieu de Naissance	Groupes d'âges décennaux									Ensemble
	0-9 ans	10-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	80 ans et +	
<b>Ensemble</b>	<b>216 517</b>	<b>344 992</b>	<b>371 283</b>	<b>268 575</b>	<b>196 694</b>	<b>99 064</b>	<b>56 574</b>	<b>28 337</b>	<b>11 022</b>	<b>1 593 058</b>
Ville de Kigali	22 680	17 734	13 323	7 186	4 347	2 050	1 207	591	234	69 352
Kigali Ngari	15 812	29 796	37 883	26 328	19 123	10 016	6 023	2 935	1 134	149 050
Gitarama	16 420	33 638	47 866	33 422	23 499	10 975	6 643	3 335	1 246	177 044
Butare	9 648	22 926	32 639	27 898	26 063	14 513	7 824	3 568	1 333	146 412
Gikongoro	7 108	14 815	20 064	19 362	17 921	9 757	5 609	2 875	1 085	98 596
Cyangugu	5 859	12 291	18 601	12 179	10 241	5 021	2 695	1 306	501	68 694
Kibuye	4 394	11 820	16 792	12 736	10 641	4 759	2 781	1 512	490	65 925
Gisenyi	10 391	15 000	20 275	14 302	11 800	5 924	3 231	1 718	606	83 247
Ruhengeri	15 243	20 930	27 027	23 344	20 155	10 691	5 964	3 293	1 319	127 966
Byumba	15 347	19 287	25 338	21 022	17 652	9 639	5 933	2 982	1 246	118 446
Umutara	7 117	6 820	7 705	5 645	4 554	2 693	1 680	811	435	37 460
Kibungo	9 246	13 912	18 094	13 664	9 721	5 411	3 519	1 588	543	75 698
<b>Ensemble Rwanda</b>	<b>139 265</b>	<b>218 969</b>	<b>285 607</b>	<b>217 088</b>	<b>175 717</b>	<b>91 449</b>	<b>53 109</b>	<b>26 514</b>	<b>10 172</b>	<b>1 217 890</b>
Burundi	8 914	21 515	16 469	9 107	2 635	897	563	385	185	60 670
Congo	36 656	53 105	32 856	22 801	12 539	4 739	1 949	995	441	166 081
Uganda	11 702	37 666	28 617	15 472	4 552	1 446	691	338	165	100 649
Tanzanie	19 068	12 630	6 857	3 294	693	182	77	41	38	42 880
Kenya	264	525	293	147	92	29	7	1	1	1 359
Autres Afrique	197	209	134	152	129	59	13	5	-	898
Belgique	91	82	81	60	37	47	36	26	8	468
France	39	46	40	38	16	20	15	7	-	221
Angleterre	39	17	26	22	21	18	7	-	1	151
Allemagne	20	36	34	40	14	20	12	3	-	179
Autres Europe	43	34	54	83	60	67	65	15	8	429
Inde	55	15	76	95	67	23	3	-	2	336
Chine	2	5	15	35	32	11	1	-	-	101
Oman	6	2	2	-	1	-	-	-	-	11
Autres Asie	25	21	26	38	29	15	3	-	-	157
Etats Unis	44	12	13	25	20	15	4	-	1	134
Canada	33	24	16	15	10	11	12	2	-	123
Autres Amérique	4	1	2	7	8	3	1	-	-	26
Australie	3	5	1	4	1	2	-	-	-	16
Autres Océanie	47	73	64	52	21	11	6	5	-	279

**Tableau A.10 : Répartition de la population migrante par lieu de résidence antérieure, selon les groupes d'âges décennaux (Migration récente)**

Lieu de résidence antérieure	Groupe d'âges décennaux									Ensemble
	0-9 ans	10-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	80 ans et +	
<b>Ensemble</b>	<b>218 957</b>	<b>395 293</b>	<b>372 720</b>	<b>269 924</b>	<b>202 450</b>	<b>103 662</b>	<b>59 618</b>	<b>29 548</b>	<b>11 443</b>	<b>1 663 615</b>
Ville de Kigali	25 695	30 954	38 890	23 455	11 862	4 809	2 292	1 064	460	139 481
Kigali Ngari	14 807	26 713	32 037	25 262	19 422	9 915	5 489	2 550	887	137 082
Gitarama	9 885	23 982	33 162	24 135	17 354	7 977	4 751	2 393	861	124 500
Butare	8 059	18 490	23 961	19 974	17 478	9 336	4 810	2 203	788	105 099
Gikongoro	8 304	20 175	19 526	16 194	14 553	7 752	4 257	2 262	859	93 882
Cyangugu	5 336	10 716	15 072	10 340	8 570	4 012	2 048	1 004	378	57 476
Kibuye	4 000	9 713	12 736	9 892	8 226	3 476	1 965	1 127	350	51 485
Gisenyi	11 697	17 806	18 227	12 954	10 029	4 607	2 437	1 319	470	79 546
Ruhengeri	14 235	18 842	23 600	18 823	15 038	7 692	4 171	2 423	968	105 792
Byumba	14 908	18 406	22 638	17 926	13 862	6 880	4 033	2 050	821	101 524
Umutara	8 843	12 583	11 516	6 775	4 586	2 524	1 499	807	368	49 501
Kibungo	9 480	16 933	18 384	14 428	10 628	5 507	3 138	1 348	416	80 262
<b>Ensemble Rwanda</b>	<b>135 249</b>	<b>225 313</b>	<b>269 749</b>	<b>200 158</b>	<b>151 608</b>	<b>74 487</b>	<b>40 890</b>	<b>20 550</b>	<b>7 626</b>	<b>1 125 630</b>
Burundi	10 514	27 210	16 316	10 528	8 933	5 475	3 649	1 692	694	85 011
Congo	35 041	61 752	36 652	26 234	17 948	9 356	5 578	2 805	1 185	196 551
Uganda	8 732	26 926	17 201	10 127	7 281	5 364	4 210	2 116	1 065	83 022
Tanzanie	28 778	53 229	31 944	21 980	15 951	8 554	5 058	2 304	849	168 647
Kenya	176	276	234	170	175	99	49	16	6	1 201
Autres Afrique	125	143	131	176	159	71	25	8	1	839
Belgique	57	61	83	63	64	47	36	15	5	431
France	25	36	32	34	19	21	13	6	-	186
Angleterre	23	18	28	20	23	8	7	6	1	134
Allemagne	29	108	68	49	35	34	23	6	2	354
Autres Europe	24	14	40	92	80	58	48	10	5	371
Inde	45	10	73	85	49	14	1	-	2	279
Chine	-	2	13	33	26	8	1	-	-	83
Oman	-	1	1	2	1	1	1	-	-	7
Autres Asie	18	9	27	36	17	14	2	1	-	124
Etats Unis	19	9	13	31	23	5	2	1	-	103
Canada	14	32	28	32	18	15	12	2	-	153
Autres Amérique	4	2	-	11	6	-	-	-	-	23
Australie	-	-	3	3	-	3	-	-	-	9
Autres Océanie	84	142	84	60	34	28	13	10	2	457

**Tableau A.11 : Répartition de la population née à l'étranger par pays de naissance, selon les groupes d'âges décennaux**

Pays de naissance	Groupes d'âges décennaux									Ensemble
	0- 9 ans	10-19 ans	20- 29 ans	30- 39 ans	40- 49 ans	50- 59 ans	60- 69 ans	70- 79 ans	80 ans et +	
<b>Ensemble</b>	<b>77 252</b>	<b>126 023</b>	<b>85 676</b>	<b>51 487</b>	<b>20 977</b>	<b>7 615</b>	<b>3 465</b>	<b>1 823</b>	<b>850</b>	<b>375 168</b>
Burundi	8 914	21 515	16 469	9 107	2 635	897	563	385	185	60 670
R,D, Congo	36 656	53 105	32 856	22 801	12 539	4 739	1 949	995	441	166 081
Uganda	11 702	37 666	28 617	15 472	4 552	1 446	691	338	165	100 649
Tanzanie	19 068	12 630	6 857	3 294	693	182	77	41	38	42 880
Kenya	264	525	293	147	92	29	7	1	1	1 359
Autres Afrique	197	209	134	152	129	59	13	5	-	898
Belgique	91	82	81	60	37	47	36	26	8	468
France	39	46	40	38	16	20	15	7	-	221
Angleterre	39	17	26	22	21	18	7	-	1	151
Allemagne	20	36	34	40	14	20	12	3	-	179
Autres Europe	43	34	54	83	60	67	65	15	8	429
Inde	55	15	76	95	67	23	3	-	2	336
Chine	2	5	15	35	32	11	1	-	-	101
Oman	6	2	2	-	1	-	-	-	-	11
Autres Asie	25	21	26	38	29	15	3	-	-	157
Etats Unis	44	12	13	25	20	15	4	-	1	134
Canada	33	24	16	15	10	11	12	2	-	123
Autres Amérique	4	1	2	7	8	3	1	-	-	26
Australie	3	5	1	4	1	2	-	-	-	16
Autres Océanie	47	73	64	52	21	11	6	5	-	279



**Tableau A.12 : Répartition de la population ayant résidé à l'étranger par dernier pays de résidence selon les groupes d'âges décennaux**

Dernier pays de résidence	Groupes d'âges décennaux									Ensemble
	0- 9 ans	10- 19 ans	20- 29 ans	30- 39 ans	40- 49 ans	50- 59 ans	60- 69 ans	70- 79 ans	80 ans et +	
<b>Ensemble</b>	<b>83 708</b>	<b>169 980</b>	<b>102 971</b>	<b>69 766</b>	<b>50 842</b>	<b>29 175</b>	<b>18 728</b>	<b>8 998</b>	<b>3 817</b>	<b>537 985</b>
Burundi	10 514	27 210	16 316	10 528	8 933	5 475	3 649	1 692	694	85 011
R.D. Congo	35 041	61 752	36 652	26 234	17 948	9 356	5 578	2 805	1 185	196 551
Uganda	8 732	26 926	17 201	10 127	7 281	5 364	4 210	2 116	1 065	83 022
Tanzanie	28 778	53 229	31 944	21 980	15 951	8 554	5 058	2 304	849	168 647
Kenya	176	276	234	170	175	99	49	16	6	1 201
Autres Afrique	125	143	131	176	159	71	25	8	1	839
Belgique	57	61	83	63	64	47	36	15	5	431
France	25	36	32	34	19	21	13	6	-	186
Angleterre	23	18	28	20	23	8	7	6	1	134
Allemagne	29	108	68	49	35	34	23	6	2	354
Autres Europe	24	14	40	92	80	58	48	10	5	371
Inde	45	10	73	85	49	14	1	-	2	279
Chine	-	2	13	33	26	8	1	-	-	83
Oman	-	1	1	2	1	1	1	-	-	7
Autres Asie	18	9	27	36	17	14	2	1	-	124
Etats Unis	19	9	13	31	23	5	2	1	-	103
Canada	14	32	28	32	18	15	12	2	-	153
Autres Amérique	4	2	-	11	6	-	-	-	-	23
Australie	-	-	3	3	-	3	-	-	-	9
Autres Océanie	84	142	84	60	34	28	13	10	2	457

**Tableau A.13 : Répartition de la population née à l'étranger par pays de naissance, selon la durée de résidence dans le lieu actuel**

Pays de naissance	Durée de résidence dans le lieu actuel					Ensemble
	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 ans et +	ND	
<b>Ensemble</b>	<b>135 414</b>	<b>210 786</b>	<b>2 259</b>	<b>8 304</b>	<b>18 405</b>	<b>375 168</b>
Burundi	22 793	32 103	439	2 084	3 251	60 670
R,D, Congo	65 977	87 952	786	3 236	8 130	166 081
Uganda	33 086	60 294	615	2 449	4 205	100 649
Tanzanie	10 707	29 286	321	320	2 246	42 880
Kenya	824	391	16	65	63	1 359
Autres Afrique	619	190	21	9	59	898
Belgique	236	117	16	29	70	468
France	98	79	5	13	26	221
Angleterre	91	31	1	11	17	151
Allemagne	95	45	9	14	16	179
Autres Europe	191	58	3	20	157	429
Inde	243	54	5	17	17	336
Chine	21	3	1	2	74	101
Oman	5	4	1	1	-	11
Autres Asie	110	26	-	4	17	157
Etas Unis	94	19	3	1	17	134
Canada	85	14	3	3	18	123
Autres Amérique	11	3	1	1	10	26
Australie	9	-	-	1	6	16
Autres Océanie	119	117	13	24	6	279

**Tableau A.14 : Répartition de la population ayant résidé à l'étranger par dernier pays de résidence, selon la durée de séjour au Rwanda**

Dernier pays de résidence	Durée de résidence dans le lieu actuel					Ensemble
	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15 ans et +	ND	
<b>Ensemble</b>	71 565	440 758	2 879	10 516	12 267	537 985
Burundi	10 560	69 911	491	2 143	1 906	85 011
R.D. Congo	36 681	151 067	758	3 691	4 354	196 551
Uganda	11 042	66 324	568	3 099	1 989	83 022
Tanzanie	10 949	151 863	976	1 343	3 516	168 647
Kenya	588	451	11	100	51	1 201
Autres Afrique	543	191	29	12	64	839
Belgique	196	145	13	35	42	431
France	71	74	2	10	29	186
Angleterre	71	40	1	10	12	134
Allemagne	100	217	6	11	20	354
Autres Europe	151	43	7	15	155	371
Inde	207	51	4	9	8	279
Chine	14	4	-	-	65	83
Oman	1	4	1	1	-	7
Autres Asie	94	17	-	4	9	124
Etats Unis	84	15	-	1	3	103
Canada	102	15	5	4	27	153
Autres Amérique	16	2	-	1	4	23
Australie	3	5	-	-	1	9
Autres Océanie	92	319	7	27	12	457